

Vocabulaire de la géographie

Contenu

Articles

Aire d'influence	1
Aménagement du territoire	1
Anthropisation	2
Chorographie	3
Chorème	4
Connectivité (géographie)	5
Couverture du sol	6
Densité de population	7
Distance (géographie)	10
Dôme (géographie)	11
Échelle (proportion)	11
Effet tunnel (géographie)	14
Espace (sciences sociales)	14
Flux (géographie)	19
Foreland	20
Fragmentation urbaine	20
Glossaire de géographie	21
Grands domaines biogéographiques	28
Géographie humaine	28
Géographie physique	29
Hétérotopie	31
Information géographique	33
Insularité	36
Interface en géographie	36
Lieu	37
Maillage	38
Modèle cristallérien	38
Médiance	47
Métropolisation	48
Non-lieu (anthropologie)	50
Nordicité	51
Organisation de l'espace	54
Paysage	55
Pergélisol	63

Plate-forme multimodale	66
Polarisation (géographie)	66
Polémosystème	67
Périphérie	67
Région	68
Seuil (géographie)	69
Situation	70
Surface	71
Territoire	72
Territorialisation	76
Territorialité	80
Utilisation du sol	81
Zonation	82

Références

Sources et contributeurs de l'article	84
Source des images, licences et contributeurs	86

Licence des articles

Licence	87
---------	----

Aire d'influence

Une **aire d'influence** (ou *zone d'influence*) est une zone polarisée autour d'un centre dans de divers domaines.^[1]

Les aires d'influence ont des formes circulaires, du fait que la probabilité de fréquentation d'un centre baisse très vite en même temps que la distance avec le centre.

Références

[1] http://www.hypergeo.eu/article.php3?id_article=34

Aménagement du territoire

L'**aménagement du territoire** désigne à la fois l'action d'une collectivité sur son → territoire, et le résultat de cette action^[1].

Les objectifs de l'aménagement

Les deux objectifs majeurs, et parfois contradictoires, des politiques d'aménagement du territoire consistent en l'accompagnement du développement économique des territoires, et en la réduction des inégalités spatiales en termes économiques ou sociaux. Ces objectifs sont réunis dans la formulation d'un *développement équilibré du territoire*, qui est énoncé dans nombre de documents de planification et de textes de loi.

Les moyens de l'aménagement

L'aménagement du territoire mobilise tout un ensemble de secteurs d'intervention pour parvenir aux objectifs énoncés ci-dessus :

- le développement économique
- les politiques sociales spatialisées
- les politiques du logement
- le développement des infrastructures, notamment de transport et de communication
- la disponibilité des ressources en eau et leur gestion intégrée afin d'assurer leur durabilité
- la préservation et la mise en valeur de l'environnement comme on la conçoit par exemple dans la Gestion intégrée des zones côtières

Les échelles de l'aménagement

L'aménagement du territoire existe :

- à l'échelle nationale comme c'est le cas par exemple en France (cf. l'Aménagement du territoire en France) ;
- à l'échelle supra-nationale comme dans le cas de la politique spatiale européenne telle qu'elle est définie dans le Schéma de Développement de l'Espace Communautaire ;
- aux échelles sub-nationales, l'aménagement du territoire fait partie des compétences sur lesquelles les Régions françaises interviennent conjointement avec l'État.

A l'échelle plus réduite des agglomérations, on entre dans le domaine de l'urbanisme.

Voir aussi

L'aménagement du territoire par pays

- Aménagement du territoire aux États-Unis
- Aménagement du territoire en France

Articles connexes

- Génie de l'aménagement

Références

[1] Définition du mot aménagement dans Roger Brunet (dir.), *Les Mots de la géographie*, 1992, p. 29.

Anthropisation

En géographie et en écologie, l'**anthropisation** est la transformation d'espaces, de → paysages ou de milieux naturels sous l'action de l'homme.

Description

L'érosion anthropique d'un relief est l'ensemble des processus de dégradation du relief et des sols du à l'action humaine. Dire que le changement climatique est d'origine anthropique, signifie que les activités humaines sont la cause du changement climatique.

Des espaces peuvent être qualifiés d'**anthropisé** bien qu'ils aient une apparence naturelle, comme des prairies qui ont succédé à une déforestation due à l'homme. La détection des marques de l'anthropisation peut être difficile étant donné qu'elle implique de connaître ou estimer l'état d'un milieu ou paysage avant toute action sensible de l'homme.

L'élevage et l'écobuage ont été parmi les premiers leviers par lesquels l'espèce humaine a transformé sensiblement un milieu.



Un exemple d'anthropisation avancée, la culture du riz en terrasses, ici au Vietnam.

Voir aussi

Lien interne

- Anthropocène
- Empreinte écologique
- Naturalité (environnement)

Lien externe

- anthropisation ^[1] (Université de Bretagne-Sud)

Références

[1] <http://www.univ-ubs.fr/ecologie/anthropisation.html>

Chorographie

La **chorographie** (du grec ancien *chôra*, territoire d'une cité, et *graphein*, écrire) est une description du monde région par région. C'est donc une sorte de géographie régionale. Ce terme était employé par les Anciens par opposition à la géographie qui était une description générale de la Terre.

Lorsque la géographie s'est développée en tant que science au XIX^e siècle, elle fut d'abord en continuité d'une tradition descriptive, mais lorsque la science géographique se modifia au XX^e siècle, elle s'éloigna de son étymologie et certains évoquèrent l'hypothèse de trouver un nouveau terme pour définir cette science. "Chorographie" fut souvent proposée mais le terme "géographie" resta. Ce terme est néanmoins utilisé de nos jours par certains géographes et épistémologues de la géographie.

Chorème

Chorème est un néologisme géographique forgé par Roger Brunet en 1980^[1]. Le terme vient du mot grec *chôra*, qui signifie territoire, étendue, lieu, contrée.

Définition

Un chorème est une représentation schématique d'un espace choisi. Il n'est pas une simplification de la réalité, il vise à représenter toute la complexité du territoire à l'aide de formes géométriques. Même s'il semble simplificateur, le chorème est réalisé de façon rigoureuse et il tiendra compte de toute la dynamique présente sur le territoire étudié.

La base du chorème est en général une forme géométrique simple où viennent se superposer d'autres formes symbolisant les mécanismes en présence. Il existe une table de 28 chorèmes, dont chacun représente une configuration spatiale, et permettent, en les assemblant, de représenter, à différentes échelles, des phénomènes spatiaux. La chorématique ne propose que des lectures parmi d'autres possibles de l'espace géographique.

En effet, Roger Brunet lui-même n'en fait qu'un « outil parmi d'autres ». Mais un outil précieux car ce n'est pas qu'un outil graphique, mais aussi une méthode d'analyse spatiale.

Critiques

Les chorèmes ont été vivement critiqués par certains géographes tels que Yves Lacoste ou Robert Marconis. Ils leur reprochent notamment leurs formes géométriques trop schématiques, et l'absence de localisation précise. Une des autres accusations les plus fréquentes envers la chorématique est qu'elle néglige les influences particulières humaines sur le territoire au profit de forces structurantes extérieures. Actuellement l'usage des chorèmes semble tomber petit à petit en désuétude, en France du moins : la méthode est en partie victime de son succès pédagogique, pour avoir été souvent utilisée de façon approximative.

Annexes

Liens internes

- Systémographie

Liens externes

- Discussion entre deux géographes modernes au sujet des chorèmes ^[2]
- La chorématique une grammaire spatiale ^[3]

Bibliographie

- Roger Brunet, *La composition des modèles dans l'analyse spatiale*, L'Espace Géographique, n° 4, 1980
 - Jean-Pierre Capmeil, "La résistible progression de la chorématique dans les manuels scolaires", *Hérodote*, n°76, *Les géographes, la Science et l'illusion*, 1995
-

- Paul Oudart (dir.), *La démarche chorématique, Cahier du Centre d'études géographiques*, Université de Picardie - Jules Verne, n° 1, Amiens, juin 1993, 134 p.

Références

- [1] Roger Brunet, *La composition des modèles dans l'analyse spatiale*, L'Espace Géographique, n° 4, 1980
[2] http://www.cahiers-ed.org/ftp/cahiers9/C9_debat.pdf
[3] <http://www.epigeo.kokoom.com/chorematique.htm>

Connectivité (géographie)

Dans une définition minimale on considère que la **connectivité** en géographie rend compte des connexions qu'offre un \rightarrow lieu pour relier les autres lieux de son environnement. Contrairement au cas de la notion de connexité on ne dispose pas de définition univoque de la connectivité.

La connectivité dans le réseau

Pour les géographes spécialistes des réseaux, la connectivité est la propriété d'un réseau d'offrir des itinéraires alternatifs entre les lieux. Elle reflète alors le caractère plus ou moins maillé ou arborescent d'un réseau. Ici la connectivité mesure la redondance des relations entre les lieux permise par le développement du réseau qui rend possible plusieurs cheminements alternatifs. La recherche d'une plus grande connectivité est à relier à la volonté de réduire la vulnérabilité de l'accessibilité d'un espace vis-à-vis du risque de rupture des maillons d'un réseau. La connectivité d'un cul-de-sac est minimale, tandis que la connectivité d'un carrefour du réseau est très élevée.

La connectivité des villes

Dans une autre acception (cf. par exemple métropole), certains géographes associent la connectivité aux relations permises via la connexion à un réseau technique, pour l'opposer à la proximité qui concerne les espaces immédiatement accessibles sans emprunter les réseaux à longue portée, c'est-à-dire les espaces 'en contact'. Dans cette définition, la connectivité rend compte de l'état de ce qui est connecté, sous-entendu au réseau, par opposition à ce qui n'est pas relié. Il s'agit ici de souligner l'importance qu'il y a, pour les territoires et les espaces, à être ou ne pas être connecté au réseau. Un des exemples les plus aigus de l'importance accordée à la connectivité est certainement la volonté exprimée par les villes d'être reliées au réseau des trains à grande vitesse. Le moteur et le résultat de ce désir sont parfois traduits par la notion d'effet de club. Ici, la connectivité n'est pas assise sur une définition mathématique ; elle est plutôt à relier à une notion du domaine de la technologie utilisée pour décrire la possibilité pour un appareil de comporter des connecteurs pour différents réseaux. La ville ou le territoire, comme la machine, voit croître sa connectivité en permettant la connexion à de plus en plus de réseaux différents.

Une notion équivoque

En géographie la notion de connectivité est étroitement associée à celle de mise en réseau. En géométrie, la connectivité indique, dans un pavage, le nombre de cellules voisines d'une cellule donnée. Par exemple, un pavage de l'espace à base de triangles produit une 3-connectivité, tandis qu'un pavage à base d'hexagones produit une 6-connectivité. La définition en géométrie, où la connectivité renvoie à une notion de voisinage immédiat, se retrouve donc en contradiction avec une acception géographique associant la connectivité à l'idée d'une connexion au réseau et l'opposant à la proximité spatiale. La notion de connectivité entretient donc des relations équivoques avec celle de proximité, puisqu'elle peut désigner tout aussi bien une proximité par le réseau (seconde acception géographique), qu'une proximité par contact direct (acception géométrique).

Références

- Bavoux, Beaucire, Chapeon, Zembri, Géographie des Transports, 2005
- Garrison 1960 « Connectivity of the interstate highway system », Papers of the Proceedings of the Regional Science Association)

Couverture du sol

La **couverture du sol** est constituée des matériaux physiques à la surface de la Terre, qu'ils soient naturels ou anthropogéniques, et incluant l'eau, le sol nu, l'herbe, les arbres, le pavage, les constructions, etc.

Il existe deux méthodes principales pour obtenir de l'information sur la couverture du sol : les enquêtes terrain et la télédétection. La nature de la couverture du sol est discutée dans Comber et al (2005).^[1]

Il faut distinguer la couverture du sol et l'utilisation du sol même si on emploie parfois les deux expressions dans le même sens. L'utilisation du sol est la description des façons dont les humains utilisent le sol dans leurs activités socio-économiques - les utilisations agricoles et urbaines sont deux des classes d'usages les plus courantes. Il peut y avoir plusieurs utilisations du sol permises en un même lieu, et ceci est précisé dans la réglementation de zonage. Les origines de la confusion entre les deux expressions et ses implications sont discutées dans Fisher et al (2005).^[2]

Un des principaux problèmes dans l'étude de la couverture du sol (comme dans toute enquête sur les ressources naturelles) est que les enquêtes définissent des catégories similaires de différentes façons. Par exemple, il y a plusieurs définitions de forêt, parfois dans la même organisation, définitions qui peuvent ou non incorporer un certain nombre de caractéristiques (hauteur, âge, couverture, présence d'herbe, taux de croissance pour fins de production commerciale). Des zones nues peuvent être classées comme forêt lorsque l'intention est de replanter (Grande-Bretagne et Irlande), alors que des zones comprenant beaucoup d'arbres peuvent ne pas être classées forêt lorsque les arbres ne croissent pas assez vite (Norvège et Finlande).

Voir aussi

- → Utilisation du sol

Références

- [1] Lex Comber et al., « What is land cover? », dans *Environment and Planning B: Planning and Design*, n° 32, 2005, p. 199-209
- [2] Pete Fisher et al (2005). "Land use and Land cover: Contradiction or Complement". Peter Fisher, David Unwin *Re-Presenting GIS*: 85-98, Chichester: Wiley.

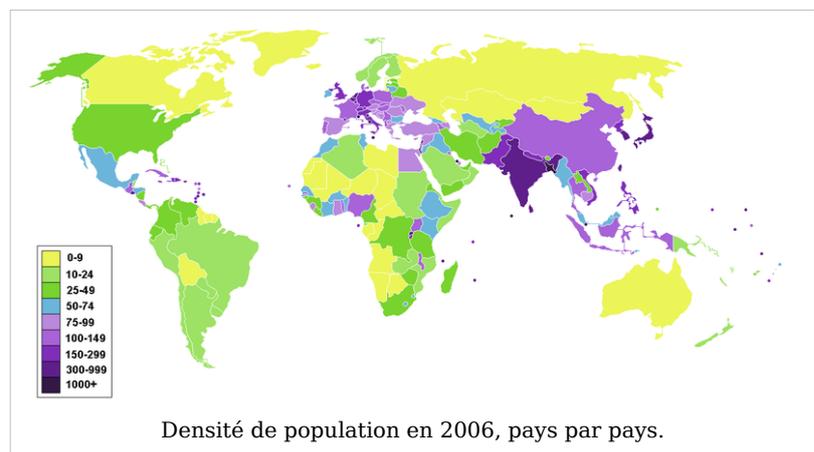
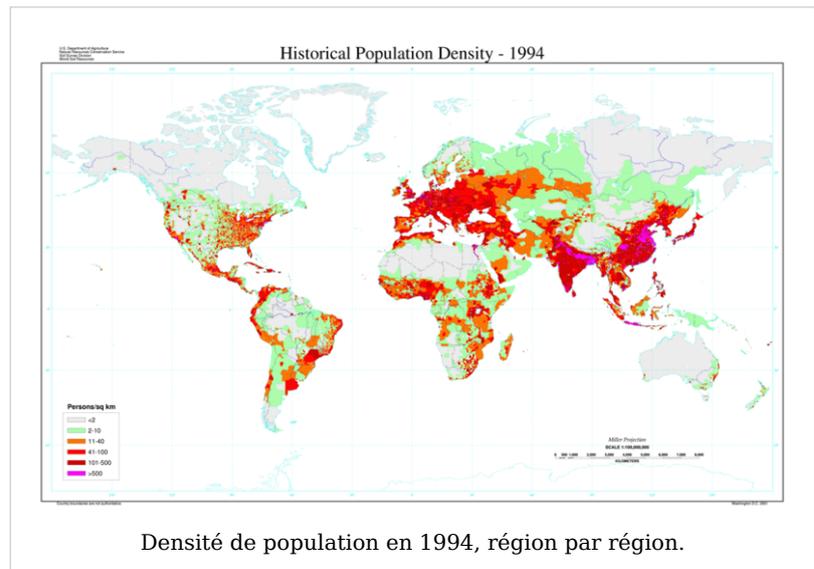
Densité de population

La **densité de population** peut être utilisée pour mesurer n'importe quel objet tangible. Cependant, elle est le plus souvent appliquée à des organismes vivants. La densité de population est le plus souvent exprimée en termes d'objets ou d'organismes par unité de surface.

Densité de population biologique

La densité de population est une mesure biologique courante et est souvent utilisée par les protecteurs de la nature comme une valeur plus appropriée que les nombres absolus. De faibles densités de population peuvent créer une spirale d'extinction, là où de faibles densités conduisent à une fertilité de plus en plus réduite. Cet effet est nommé effet Allee, d'après W. C. Allee qui l'a mis le premier en lumière. À titre d'exemple :

1. Des problèmes accrus pour trouver des partenaires dans les zones de faible densité.
2. Un accroissement des unions consanguines dans les zones de faible densité.
3. Une susceptibilité aux évènements catastrophiques accrue dans les zones de faible densité.



Il faut remarquer cependant que des espèces différentes présenteront à la base des densités différentes. Par exemple, les espèces à stratégie r ont d'ordinaire une densité de population élevée, tandis que les espèces à stratégie K peuvent présenter une densité de population plus faible. Une faible densité de population peut être associée avec une adaptation vers une spécialisation dans la localisation des partenaires reproductifs, comme des pollinisateurs spécialisés tels qu'on en trouve dans la famille des orchidées.

Il est aussi possible de définir la densité d'une population grâce à sa biomasse. Cette méthode est utile quand il faut comparer des densités d'espèces de taille ou de nature très différentes.

Densité de population humaine

Pour les êtres humains, on définit la densité de population comme le nombre de personnes par unité de surface (qui peut inclure ou pas les eaux intérieures), bien qu'elle puisse également être exprimée par rapport aux terres habitables, habitées, arables (ou potentiellement arables) ou cultivées.

Elle est fréquemment exprimée en personnes par kilomètre carré ou par hectare et s'obtient simplement en divisant le nombre de personnes par la surface considérée mesurée en kilomètres carrés ou en hectares.

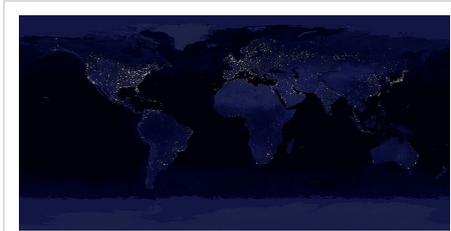
Dans la pratique, on peut calculer ceci pour une ville, une agglomération, un pays ou le monde entier.

À titre d'exemple, pour la plupart des pays européens de taille importante (intégrant de ce fait des zones denses et d'autres moins peuplées), la densité moyenne oscille entre 100 et 393 habitants par kilomètre carré (France : 94 hab./km² (en comptant la Guyane), Allemagne : 231 hab./km², Pays-bas : 393 hab./km, Royaume-Uni : 244 hab./km²). Un territoire très désertique a quant à lui une densité proche, voire inférieure à un habitant au kilomètre carré (Groenland : 0,03 hab./km², Sahara occidental : 1 hab./km²).

La densité mondiale est de 45 hab./km².

La densité utile facteur de freinage démographique.

La densité utile, c'est-à-dire par kilomètre carré cultivable, est un des nombreux facteurs qui après le niveau de développement, influe sur les anticipations des familles et des États concernant l'environnement au sens large, la fécondité et donc la croissance démographique. Ainsi, à niveau de développement comparable, les taux de fécondité et de croissance démographique sont généralement plus élevés en Afrique, Amérique et Océanie qu'en Eurasie.



Photomontage d'images satellite : la terre de nuit.

Villes et pays les plus densément peuplés

Les pays ou villes présentant les plus hautes densités de population sont :

- Le Caire (35 420 habitants/km²)
- Manhattan (25 835 hab/km²)
- Paris (20 696 hab/km²)
- Macao (18 811 hab/km²)
- Monaco (15 851 hab/km²)
- Lyon (9 866 hab/km²)
- Grenoble (8 466 hab/km²)
- Singapour (7 456 hab/km²)
- Nancy (7 157 hab/km²)
- Hong Kong (6 688 hab/km²)
- Montreal (5107 hab/km²)
- Gibraltar (4 270 hab/km²)
- Bande de Gaza (4 000 hab/km²)

Tous ces territoires partagent une surface relativement petite et un niveau d'urbanisation exceptionnellement élevé, avec une population urbaine économiquement spécialisée faisant appel à des ressources agricoles extérieures, ce qui illustre la différence entre une densité de population élevée et une surpopulation.

Concernant les États d'une certaine taille, le plus densément peuplé est le Bangladesh, où 147 millions de personnes vivent dans une zone hautement agricole autour de l'embouchure du Gange, avec une densité de population de plus de 1000 habitants par km². La densité de population sur l'ensemble des terres émergées est à l'heure actuelle de 42 habitants au km².

Cas des zones urbaines

Les agglomérations présentant une densité de population exceptionnellement haute sont souvent considérées comme surpeuplées, bien que ceci dépende de beaucoup de facteurs tels que la qualité des logements et des infrastructures ou l'accès aux ressources. Les villes les plus denses sont situées dans le sud et l'est de l'Asie, bien que Le Caire et Lagos en Afrique tombent également dans cette catégorie.

La population d'une ville dépend cependant fortement de la définition utilisée pour la zone urbaine : les densités sont plus élevées si on ne considère que le centre de la municipalité que si on compte également les banlieues — de développement plus récent et pas encore incorporées administrativement — comme dans les concepts d'agglomération ou de métropole, ce dernier incluant parfois des villes avoisinantes.



Quoique de taille modeste, **Malé** (Maldives), avec plus de 80 000 habitants s'entassant sur un atoll d'environ 1,5 km² seulement, est la ville la plus densément peuplée du monde.

Voir aussi

Articles connexes

Liste des pays par densité de population

Distance (géographie)

En géographie la notion de **distance** peut être entendu comme l'intervalle séparant deux ou plusieurs → lieux. La distance est la marque d'une séparation, son franchissement nécessite obligatoirement une dépense énergétique^[1].

Voir aussi

Articles connexes

- Mobilité
- Réseau
- Transport

Bibliographie

- Anthony C. Gatrell, *Distance and Space: A Geographical Perspective*, Clarendon Press, Oxford, 1983, 24 cm, 195 p. (ISBN 0-19-874128-6)

Références

- [1] Sylviane Tabarly, avec la collaboration de Jean-Louis Carnat, « Glossaire#D (<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/Mobil/MobilVoc.htm#d>) », 2006, Géoconfluences. Consulté le 30 janvier 2009

Dôme (géographie)

En géographie on appelle **dôme** un relief arrondi.

Exemples :

- Dôme de Vredefort
- Dôme du Goûter
- Dôme de neige des Écrins
- Demi-Dôme de la Vallée de Yosemite
- Dôme de Tharsis

Le dôme peut aussi caractériser un relief d'origine volcanique qui s'est constitué lors d'une éruption de type péléen :

- On parle aussi des **Monts Dômes** pour désigner la Chaîne des Puys en Auvergne.
- Le plus connu de ces Monts Dômes est le Puy de Dôme.

Échelle (proportion)

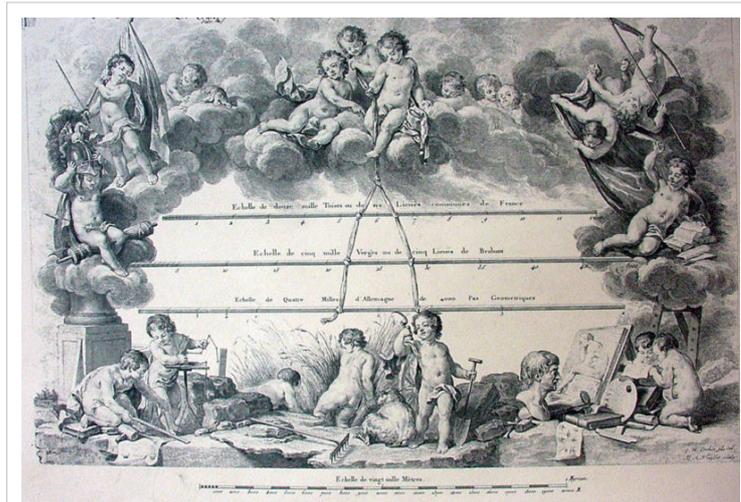
Une **échelle** est le rapport entre la mesure d'un objet réel et la mesure de sa représentation (carte géographique, maquette, etc.). Elle est exprimée par une *fraction*.

Un facteur d'échelle 1/100 (équivalent à « 1:100 » ou « au 100^e »^[1]) implique la formule suivante :

$$\text{représentation} = \frac{\text{objet}}{\text{représenté} \times (1/100)}$$

Dans ce cas la représentation est 100 fois plus petite que l'objet réel (1 centimètre pour 100 centimètres dans la réalité, soit 1 mètre).

L'expression « à grande échelle » désigne donc un facteur d'échelle qui se rapproche de 1/1, soit une représentation relativement précise d'une réalité peu étendue (une maquette fidèle à son modèle, par exemple). Au contraire, « à petite échelle » désigne un facteur d'échelle élevé, soit une représentation moins précise d'une réalité plus étendue (un planisphère par exemple).



Au cours des âges les échelles de cartographie ont évolué, rendant le travail des géomètres, cartographes, notaires, etc. parfois complexe

Architecture =

La notion d'échelle en architecture a été théorisée par Eugène Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle* (disponible sur Wikisource) :

« [...] En architecture, on dit « l'échelle d'un monument... Cet édifice n'est pas à l'échelle. » L'échelle d'une cabane à chien est le chien, c'est-à-dire qu'il convient que cette cabane soit en proportion avec l'animal qu'elle doit contenir. Une cabane à chien dans laquelle un âne pourrait entrer et se coucher ne serait pas à l'échelle^[2]. »

Échelles de représentation en architecture

Dans le dessin d'architecture les échelles utilisées sont celles du dessin technique. Chacune de ces échelles correspond à un niveau de détail et à une problématique :

échelles métriques

rapport	échelle graphique	facteur	problématique ^[4]
1/1000	1 mm par m	0,001	dessin de situation
1/500	2 mm par m	0,002	
1/200	5 mm par m	0,005	dessin de distribution
1/100	1 cm par m	0,01	
1/50	2 cm par m	0,02	dessin de construction
1/20	5 cm par m	0,05	dessin de détail
1/10	10 cm par m	0,1	
1/5	20 cm par m	0,2	dessin de modénature
1/2	50 cm par m	0,5	
1/1	échelle grandeur	1	

échelles américaines^[3]

rapport	échelle graphique	problématique
1/128	3/32"=1'-0"	
1/96	1/8"=1'-0"	
1/64	3/16"=1'-0"	
1/48	1/4"=1'-0"	dessin de construction
1/32	3/8"=1'-0"	
1/24	1/2"=1'-0"	dessin de détail
1/16	3/4"=1'-0"	
1/12	1"=1'-0"	
1/8	1-1/2"=1'-0"	
1/4	3"=1'-0"	dessin de modénature

Note : les problématiques sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de l'ampleur du bâtiment à décrire (et de la taille du papier).

Dessin technique

En dessin technique, l'échelle d'un dessin indique la valeur du rapport entre les dimensions dessinées et les dimensions réelles.

Pour le dessin de pièces ou de mécanismes, il est préférable de se limiter aux échelles recommandées.

- Réduction : 1:2, 1:5, 1:10, 1:20, 1:50, 1:100, 1:200, etc.
- Vraie grandeur : 1:1
- Agrandissement : 2:1, 5:1, 10:1, 20:1, 50:1, 100:1, 200:1, etc.

Il est recommandé d'utiliser de préférence l'échelle 1:1, ou quand cela n'est pas le cas et quand cela est possible, de dessiner une silhouette de la pièce à la « vraie grandeur ».

Les échelles 1:2 et 2:1 peuvent donner lieu à des impressions trompeuses à la conception.

Géographie

L'échelle est le rapport de taille entre deux réalités géographiques par une approche multiscalaire.

Mais elle est surtout utilisée en cartographie où elle renvoie au rapport de réduction entre l'objet référent du terrain et la carte (objet référé). Ce rapport mesure une transformation réalisée par l'intermédiaire de la sémiologie graphique propre à la discipline cartographique^[5].

Bibliographie

- Lévy J. et Lussault M. dir., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p., p. 284-288.
- Lévy J., 1994, *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 442 p.

Références

[1] Ces typographies ne sont pas recommandées en cartographie par le *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, édition octobre 2007 (ISBN 978-2-7433-0482-9), p. 74, qui ne retient que la forme « 1/100 ».

[2] Article *Échelle*, t. V, p. 143 *sqq*

[3] Le pied américain (*foot*, notation : ') se divise en 12 pouces ; le pouce américain (*inch*, notation : ") se divise en seizièmes (contrairement au pouce français qui se divisait en 12 lignes).

Source : **(en)** en:Architect's scale.

[4] Source partielle : **(en)** Andrea Deplazes (trad. Gerd H. Söffker, Philip Thrift), *Constructing Architecture — Materials Processes Structure*, Birkhäuser, coll. « a Handbook », Bâle, 2005, 507 p. (ISBN 3-7643-7189-7 et ISBN 3-7643-7190-0), p. 407-408

[5] Lévy J., 2005, *Opus cit.*, p. 287.

Effet tunnel (géographie)

En géographie, l'**effet tunnel** désigne la situation dans laquelle se trouve un espace traversé par un axe de transport mais qui ne peut pas y accéder.

L'effet tunnel se manifeste par le développement accéléré des espaces situés autour des accès aux axes de transports (entrées d'autoroute, gares TGV...) et l'isolement relatif des espaces traversés mais éloignés de ces points d'accès.

Les espaces victimes de l'effet tunnel doivent subir les nuisances liés aux axes de transports sans bénéficier de leurs avantages.

Voir aussi

- Effet tunnel
- Effet tunnel psychologique

Espace (sciences sociales)

L'**espace** est, géographiquement parlant, une dimension sociétale qui correspond aux relations établies par la distance entre différentes réalités sociétales.

L'évolution du concept d'espace en sciences sociales

Si les sciences dures (physique, mathématiques) ont construit des définitions claires de la notion d'« espace », une définition précise de l'espace étudié tel qu'il est étudié par les sciences sociales, notamment la géographie a mis du temps à être formulée.

La réflexion épistémologique sur le concept d'espace en sciences sociales commence dans les années 1960 et 1970, bien qu'elle ne parvienne pas, à l'époque, à maturité. En effet, les écoles géographiques réfléchissant sur le sens de la notion d'espace n'étaient parvenues à voir l'espace que sous la forme d'un substrat, secondaire, soutenant d'autres processus : réalités sociologiques, économiques, historiques, représentations... C'était dire que les processus économiques, sociologiques et historiques prenaient forme dans l'espace et que l'espace était un « lieu » absolu où se réalisait la société. La réflexion prenait donc la forme d'une tautologie, puisque la définition de l'espace était celle d'un espace où se développait la réalité sociale. Un espace, qu'il soit celui des échanges économiques ou celui de la lutte des classes, est bien un espace . Rien de neuf n'était dit à propos de l'espace lui-même et l'espace demeurait *impensé*.

Quatre manières de penser l'espace en géographie peuvent être dégagées :

1. la géographie *physiciste* voit l'espace comme une réalité absolue : les conditions géo-climatiques sont vues comme stables (il existe un espace climatique intertropical qui ne peut pas changer), les régions existent en tant que telle (l'Amérique est l'Amérique et restera l'Amérique) ;
 2. la géographie *culturaliste* voit le positionnement spatial des cultures comme des réalités absolues : il y a par exemple un espace défini de la civilisation occidentale et un espace défini de la civilisation musulmane ;
 3. une géographie relativiste voit la réalité spatiale comme le fruit d'un jeu de forces dans le cadre d'un système, faisant que chaque élément du système se situe spatialement en
-

- fonction des autres éléments. Par exemple, il est possible d'étudier la localisation des offres d'emplois par rapport aux demandeurs d'emplois ; mais chaque élément est vu une réalité atomique absolue : on néglige la diversité des choix des acteurs humains ;
4. la géographie du début du XXI^e siècle garde la conception du système mais en voit les éléments comme réalités fluctuantes et libres (« acteurs géographiques »), faisant que les rapports entre éléments ne sont jamais réellement prédéterminés.

De la psychologie à l'anthropologie en passant par la géographie et l'urbanisme, la notion d'espace émerge de plus en plus au sein des sciences humaines et sociales. Nous pouvons d'abord parler d'espaces dans les sciences politiques de la ville et dans tout ce qui rejoint l'urbanisme contemporain. Il existe d'abord le concept fonctionnaliste développé par Le Corbusier en France dans les années 1970, qui propose de créer des quartiers qui seraient de véritables machines à habiter. Tout serait conçu pour habiter confortablement, proche de la nature, sans voiture. Mais il manque à ce concept un point crucial : des réseaux de communication capable de créer et d'assurer un minimum de lien social qui pourrait pérenniser ces espaces. C'est sur ce point que les penseurs de l'espace, des anthropologues ou psychosociologues, mobilisent des idées sur les rapports entre l'espace en tant que support matériel, comme cadre, et en tant que volume d'activités humaines.

Espace et interactionnisme

Les concepts d'espace, de lieux et de proxémie nous viennent d'une tendance à s'intéresser aux sciences humaines et sociales à partir de l'individu et des interactions qu'il a avec les autres individus. G. Simmel en fut l'un des principaux instigateurs. Pour lui l'espace est vu comme une médiation avec un caractère exclusif. C'est le lieu des actions réciproques des individus régis par des règles et des normes. La tradition voyait l'espace comme support matériel, comme contenant non déterminé par le contenu. Mais une autre tradition apparue qui voit l'espace dépendant du contenu : « L'espace c'est l'ordre des coexistants ». Simmel reprendra cette tradition qui nous vient du philosophe Leibniz pour voir dans l'espace une troisième voix : le relativisme et l'interactionnisme. L'espace est un système de positions et de relation de positions. Ce qui montre en quoi l'espace a un lien avec les interactions des individus, les relations réciproques.

Cette troisième voix, E. Goffman y amène sa pierre à l'édifice. En effet, proche des théories Simmeliennes, Goffman montre en quoi il est important en sciences sociales de s'intéresser aux interactions individuelles. Il montre que les actions individuelles dans un espace donné ne sont qu'une métaphore théâtrale. Chaque individu serait un comédien qui joue un rôle précis conforme à l'espace dans lequel il se trouve et conforme aux attentes des autres personnes en présence. Ce jeu permet de ne pas perdre la face et de ne pas la faire perdre aux autres. Cela permet d'éviter les malaises et les conflits.

Quand on se retrouve seul dans un lieu privé, on ne joue plus de rôle pour rentrer dans les coulisses où l'on se détend. Selon Goffman, on peut jouer plusieurs rôles différents en fonction des personnes et des espaces fréquentés. Il n'y aurait donc pas un « moi » mais plusieurs « moi » pour chaque individu. L'espace serait donc non seulement un cadre matériel mais également porteur de significations pour les individus qui y sont en interaction.

I. Joseph, essaye de comprendre la ville par rapport aux interactions des individus et par le processus d'appropriation de l'espace public. Pour lui l'espace public est accessible quand plusieurs mondes le partagent. On y agit seul ou ensemble par le biais de rencontres

individuelles, de l'expérience de chacun et de la relation entre eux. L'individu est pour lui déterminé par la structure de la ville et il s'y adapte par la sociabilité et la visibilité. Comme Goffman, il explique que chaque individu fait un travail de figuration. En outre, il montre qu'il existe des rituels à chaque espace. Dans les espaces publics il existe un langage commun dans l'exposition aux autres, pour et par les autres. Il met aussi en relation l'intimité et l'espace public, avec les autres. Il montre que l'un de ces rituels, celui de l'évitement est fréquent afin de ne pas violer l'intimité d'autrui : espace public et intimité ne sont donc pas incompatibles.

Une psychosociologie de l'espace

Pour Kevin Lynch qui s'intéresse à l'urbanisme par l'espace et l'identité, la difficulté d'une définition positive de l'identité urbaine provient principalement du fait que le concept d'identité est issu du champ de la psychologie et s'est appliqué en premier lieu à l'individu. L'idée de "l'identité urbaine" devient opérationnelle à partir du moment où l'on considère une collectivité urbaine comme un acteur social. Ainsi, l'identité urbaine peut se définir comme le processus d'agencement et de structuration de l'ensemble des représentations que les différents groupes sociaux internes et externes d'une ville se font d'elle, de son passé, de son présent et de son avenir, et ceci à un moment donné de l'histoire. Il conçoit donc l'espace à travers l'identité, les structures et les significations.

Jean Remy veut donner à l'espace un statut théorique en lui donnant un statut explicatif isolé mais en liaison avec d'autres déterminants sociaux. Pour lui l'espace peut influencer la formation de réseaux d'interaction mais également la représentation de soi et de son rapport aux autres. Il parlera alors de l'analyse des champs de contraintes et de possibles que l'espace contribue à constituer.

G.N. Fisher dans « psychosociologie de l'espace » rappelle le rapport entre espace et activité humaine en précisant que nos comportements sont influencés selon « l'environnement matériel donné », qu'ils sont formés par l'espace mais qu'ils forment eux-mêmes l'espace. Pour Fisher le rapport entre l'Homme et l'espace est un médiateur de la communication, « Homme-environnement-Homme ». Fisher précise que l'espace est considéré comme une entité extérieure à l'individu mais qui élabore des significations que chacun interprète selon sa culture, son éducation etc. Les techniques employées d'appropriation de l'espace seront alors différentes selon ces facteurs ; les significations que ce même espace nous renverra en seront remodelées. G.N. Fisher veut montrer ensuite le rapport entre l'espace et les différents types de libertés : principale, marginale et interstitielle, élaborés par A. Moles. Elles sont dépendantes de l'espace dans lequel nous nous trouvons. Certains espaces ont plus de contraintes et enferment la liberté de l'Homme dans un champ délimité - les limites matérielles de l'espace dans lequel l'Homme se trouve peuvent symboliser cette délimitation de liberté. D'autres espaces permettent d'étendre les limites comme un élastique, sans les casser. Enfin les derniers espaces permettent de passer dans les fissures naturelles qu'ont ces limites.

Comme A. Moles, Fisher pense l'espace en tant que représentation et signifiant pour l'Homme : « L'espace n'existe que par ce qui le remplit ». Tout d'abord il nous montre la différence entre l'espace et le lieu : un lieu se différencie de l'espace en cela qu'il possède une identité, une appropriation humaine par des représentations. Le lieu est alors un espace qui à une signification particulière pour l'Homme. Selon A.S. Bailly chaque individu à sa propre représentation de l'espace dans lequel il est. Cet auteur qui a une approche

plus cognitive, précise que nos représentations sont fondées sur l'apparence de l'objet et non sur l'objet lui-même. Nous ne pouvons voir la réalité matérielle d'un lieu, que depuis le point de vue d'où l'on se trouve, d'après nos expériences personnelles, notre identité et notre culture. L'appropriation d'un espace ne peut se faire qu'en prenant en compte cette notion de représentation de celui-ci.

Fisher et Moles parlent également des micro milieux qui sont à « la base des structures du comportement » : « ce qui est proche pour moi (ici, maintenant) est plus important que ce qui est lointain (autrefois, ailleurs) ». Ils veulent ainsi montrer la dialectique entre l'environnement sociale et géographique de l'Homme et l'activité humaine, ses représentations, ses cultures et ses valeurs.

Espace et anthropologie

A. Moles a pourtant une approche plus anthropologique. Quand il parle de proxémie, il se rapproche des concepts anthropologiques de E.T. Hall. Ce dernier explique que chaque espace a un caractère à la fois sociofuge et sociopète : il favorise le contact tout en sachant limiter les distances entre individus. Grâce à une démonstration qui part de l'éthologie, il montre dans « La dimension cachée » qu'il existe quatre types de distances spatiales existantes dans chaque culture : la distance intime, la distance personnelle, la distance sociale et la distance public. Chacune varie selon les personnes, les sociétés et les lieux dans lesquels nous nous trouvons. La proxémie explique alors comment l'espace est organisé dans les sociétés humaines selon les facteurs culturels. Elle nous permet de comprendre comment nous nous approprions l'espace, et comment celui-ci nous incite à s'organiser de telle ou telle manière selon les représentations que l'on en a et selon les normes et règles en vigueur. E.T.Hall nous montre que la distance -la bulle- qui nous sépare des autres est différente selon les cultures. Des conflits peuvent être générés à cause de ces malentendus. Cette différence de sphère personnelle qui nous entoure et qui nous protège des autres, influence notre manière d'organiser l'espace et de le pratiquer. E.T. Hall donne en exemple le Japon, l'Europe et les États-Unis d'Amérique : le style d'aménagement urbain et domestique des habitats de chacun de ces lieux géographiques est différent selon leur manière de pratiquer l'espace.

En comprenant les pratiques de l'espace et en laissant de côté une vision géographique et fonctionnaliste de l'espace, les penseurs de la proxémie ouvrirent de nouvelles voies dans les recherches sur l'espace et le lien social urbain.

L'approche actuelle du concept d'espace en sciences sociales

Cette nouvelle approche philosophique de l'espace, relationnelle (puisqu'elle considère que les points trouvent leur réalité en fonction de leurs relations) et relativiste (puisqu'elle ne considère pas l'espace comme une réalité *en soi*), rend possible une approche « dimensionnelle » : l'espace est l'une des dimensions de la réalité. Ainsi, si une société peut être étudiée en fonction de ses relations économiques, de ses relations sociales, de son histoire, "elle peut être étudiée selon la dimension de son espace" (Jacques Lévy, 1993).

- L'espace est réel : il a des conséquences sur tous les objets, autant que l'économie, l'histoire ou la sociologie.
- L'espace est relationnel : les positions des objets n'existent pas en soi, mais dépendent de la distance entre les éléments.

- L'espace n'est pas étudiable en soi : l'espace est une dimension d'appréhension et non un objet étudiable. De la même manière que l'histoire est l'étude du temps dans les relations économiques, les relations sociales, les représentations ou les individus, et qu'étudier le temps, en lui-même, n'a pas de sens en sciences sociales, il est impossible d'étudier l'espace *en lui-même*. Cette position est le *spatialisme*, partagé par certains géographes, qui étudient l'espace comme une chose en soi et le sens commun, qui la plupart du temps ne considère pas l'espace comme une dimension fonctionnelle de la réalité humaine.

Trois conséquences épistémologiques de la nouvelle approche de l'espace

1. L'opposition entre un lieu (ponctuel) et une aire (étendue spatialement) n'est plus de mise. Le lieu devient une des formes de l'espace, conçue de façon ponctuelle et dont le lien avec ce qui l'entoure évolue entre enclavement (distance infinie) et ubiquité (distance nulle). Les techniques de réduction des distances sont : la co-présence, la mobilité, la télécommunication.
2. La société forme un *tout systémique*, sujet de recherche de la science sociale. Le *tout* n'est pas délimité en parties juxtaposées (société, économie, espace, temps...) dont certaines seraient plus puissantes que d'autres (comme le veut l'impérialisme épistémologique des historicistes, des économistes ou des sociologues). Le *tout* comporte diverses dimensions : économie, sociologie, histoire, spatial, politique, individualité,... et l'espace est l'une des dimensions de la société : tous les éléments sociaux se caractérisent par une certaine distance par rapport aux autres et toutes les stratégies, politiques, actes, idéologies, technologies, savoirs des acteurs sociaux prennent nécessairement en compte (même inconsciemment) la dimension de la distance. Toute la société est à dimension spatiale et tout l'espace est à dimension sociale. Mais la société n'est pas que spatiale. Toute étude de la société, d'un point de vue spatial, doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques économiques, historiques et sociologiques. Ainsi, le concept de « socio-spatial » est-il un pléonasme, puisque le chercheur doit toujours prendre en compte l'ensemble des dimensions sociales dans son approche scientifique.
3. L'espace peut être étudié à la fois dans sa composante matérielle (distance entre les éléments), dans sa composante idéale (conceptions que les éléments se font de la distance), et dans sa composante immatérielle (utilisation des télécommunications pour réduire la distance, sans la réduire « matériellement »).

Un espace

Objet social défini par sa dimension spatiale.

Un espace se caractérise par trois attributs fondamentaux : → échelle (taille de l'espace), métrique (manière de mesurer l'espace), substance (dimension non spatiale des objets spatiaux).

Un espace minimal est un chorotype. Une composition de chorotype est un géotype. Les trois types de relations entre espaces sont : interface, cospatialité, emboîtement.

Voir aussi

Articles connexes

- → Territoire
- → lieu

Bibliographie

- Henri Lefebvre, *La Production de l'espace*
- Guy Di Méo, *L'Espace social : Lecture géographique des sociétés*, Broché, 2005

Flux (géographie)

En géographie la notion de **flux** peut être entendu au sens premier comme l'expression d'une circulation entre → lieux sur une infrastructure^[1]. Le flux est nécessairement engendré par les différences qui existent entre ces lieux (on parle de différenciation spatiale). Si les flux peuvent être perçus comme étant révélateurs de ces différences ils peuvent aussi en être les facteurs de maintien et d'apparition.^[2]

C'est le suédois Torsten Hägerstrand qui fut l'un des premiers géographe moderne à mettre les flux au centre de sa réflexion, notamment avec l'ouvrage *the propagation of innovation waves* publié en 1952^[1].

Voir aussi

Articles connexes

- Flux dans les autres sciences
- Circulation
- Logistique
- Mobilité
- Réseau
- Transport

Bibliographie

- Manuel Castells, *L'Ere de l'information, tome 1 : La Société en réseaux*, Fayard, Paris, 1998 (ISBN 978-2213600413).
 - Olivier Dollfus, "Le Monde en ses réseaux", dans Roger Brunet (dir.), *Géographie Universelle*, t.1, "Mondes Nouveaux", Hachette/Reclus, Paris, 1990, pages 400 à 443.
 - Bernard Jouve et Yann Roche, *Des flux et des territoires: vers un monde sans États?*, PUQ, Quebec, 2006 (ISBN 9782760514102)
 - Jean-Marc Offner, "Flux", dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003, pages 367 et 368 (ISBN 978-2-7011-2645-6).
-

Références

- [1] Jean-Marc Offner, "Flux", dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003, pages 367 et 368 (ISBN 978-2-7011-2645-6)
- [2] Sylviane Tabarly, avec la collaboration de Jean-Louis Carnat, « Glossaire #Flux (<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/Mobil/MobilVoc.htm#f>) », 2006, Géoconfluences. Consulté le 27 août 2008

Foreland

Un **foreland** ou **avant-pays** désigne la zone de desserte d'un ensemble de lignes régulières de transport à partir d'un port ou d'un aéroport. En géographie, il désigne plus précisément la zone d'influence et les relations économiques d'un port avec des territoires situés au delà des mers.

L'importance du foreland est étroitement liée aux capacités d'accueil d'un port (infrastructure et services) ainsi qu'à l'étendue de son arrière-pays.

Voir aussi

Liens internes

- Port
- Hinterland

Fragmentation urbaine

La **fragmentation urbaine** est un phénomène urbain relativement récent^[1].

L'identité sociale portée par la ville, objet spatial, éclaterait pour laisser place à des fragments urbains sans cohérence d'ensemble. Cette perte d'un sens global, du "tout organique" de la ville, apparaît liée à l'accroissement de la précarité et des écarts sociaux causé par le passage à une économie post-fordiste^[2] et à la → métropolisation.

Selon Françoise Navez-Bouchanine, la fragmentation - et l'absence de référence à la société globale qu'elle induit de la part de groupes éclatés - s'exprime à différents niveaux : social, économique, culturel, politique et administratif.

Voir aussi

- Métropolisation
- Ségrégation (sciences humaines)

Références

- [1] Françoise Navez-Bouchanine (dir.), 2002, La Fragmentation en question : des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale ?, Paris, L'Harmattan, coll. "Villes et Entreprises"
- [2] E. Dorier-Apprill, P. Gervais-Lambony, 2007, *Vies Citadines*, Paris, Belin.

Glossaire de géographie

Sommaire : Haut - A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

A

- **Abysses** : Plaine sous-marine dont la profondeur est généralement comprise entre 5 000 et 6 000 mètres par rapport au niveau de la mer.
 - **Adret** : Par opposition à l'ubac, versant d'une vallée le plus exposé au soleil.
 - **Âge glaciaire** : Période historique s'étalant sur des milliers d'années et au cours de laquelle la température moyenne mondiale chute, provoquant un bouleversement des écosystèmes et une avancée des glaces à la surface de la Terre.
 - **Alluvions** : Boues, sables et graviers déposés par un cours d'eau.
 - **Alpin** :
 - **Amont** : Endroit situé plus bas en altitude par rapport à un lieu de référence.
 - **Antarctique** : Par opposition à Arctique, région de la Terre située autour du pôle Sud. Par extension, ce nom désigne aussi le continent Antarctique.
 - **Anthropique ; anthropisé ; anthropisation** : Se dit d'un milieu modifié par l'homme. C'est le cas des villes mais aussi des campagnes ou des forêts soumises à la sylviculture.
 - **Anticlinal** : Structure géologique où les couches de roche sont plissées sous la forme d'un « U » inversé.
 - **Antipodes** : Lieu géographique situé à l'intersection de la surface de la Terre et d'une ligne imaginaire partant d'un lieu choisi comme référence et passant par le centre de la Terre.
 - **Archipel** : Ensemble d'îles plus ou moins éloignées et regroupées sous le même ensemble géographique.
 - **Arctique** : Région de la Terre située autour du pôle Nord. Par extension, ce nom désigne aussi l'océan Arctique.
 - **Ardoise** : Roche métamorphique sombre à noire, au grain fin et présentant une foliation prononcée permettant l'obtention de fragments très plats et très peu épais.
 - **Argile** :
 - **Atoll** : Formation géologique composée d'une barrière de corail partiellement ou totalement immergée et grossièrement circulaire entourant un lagon.
 - **Aval** : Endroit situé plus haut en altitude par rapport à un lieu de référence.
 - **Aven** : Formation karstique se présentant sous la forme d'un gouffre.
-

B

- Baie :
- Barrage : Formation géologique composée de roche, de terre et/ou de lave ou infrastructure humaine entravant le lit d'un cours d'eau et créant un lac en amont.
- Barre :
- Basalte : Roche volcanique à structure microlithique émise généralement par du volcanisme de point chaud, de rift et de dorsale.
- Bassin versant : Se dit à propos d'un cours d'eau en considérant l'ensemble des vallées qui l'alimentent, y compris la sienne.
- Batholite :
- Brousse : région inculte, sauvage ou simplement non urbanisée dans les zones tropicales.

C

- Calcaire :
 - Canal :
 - Canyon :
 - Cap :
 - Cataracte : chute d'eau importante (d'un fleuve par exemple).
 - Chaîne : Alignement de montagnes plus ou moins rectiligne et composé d'un ou plusieurs massifs montagneux.
 - Chenal :
 - Cluse : Relief jurassien représenté par une vallée coupant un mont perpendiculairement. Une cluse est souvent encadrée de falaises et se présente sous la forme de gorges.
 - Col : Passage le plus bas en altitude d'une ligne de crête constituant un passage entre deux vallées souvent emprunté par une route ou un sentier.
 - Combe : Relief jurassien représenté par une vallée entaillant le sommet d'un mont dans le sens de la longueur.
 - Confluence : Lieu où se rejoignent deux cours d'eau ou plus.
 - Confluent : Cours d'eau se jetant dans un autre.
 - Continent : Grande masse de terres émergées constituées de socles granitiques et partiellement recouverts de roches sédimentaires et volcaniques.
 - Corail : Espèce animale de petite taille qui constitue des colonies dont les squelettes forment des structures calcaires pouvant donner naissance à des barrières de corail ou des atolls.
 - Cordillère :
 - Courant : Masse d'eau se déplaçant dans une direction privilégiée.
 - Craie : Roche calcaire au grain très fin formée par l'accumulation de squelettes (tests) de phytoplancton.
 - Cratère : Dépression généralement circulaire, à la surface de la terre ou enfouie. Un cratère peut être d'origine naturelle ou humaine.
 - Un cratère d'impact est la trace de la chute d'un corps céleste.
 - Un cratère volcanique est creusé par une éruption volcanique.
 - Un cratère de subsidence se forme à la suite d'un effondrement d'origine souterraine (érosion, mine, explosion).
 - Crevasse :
-

D

- Delta : Embouchure d'un cours d'eau, généralement dans une mer fermée ou protégée du grand large, présentant une sédimentation des matériaux à l'origine d'une ramification des voies d'eau qui se divisent et s'anastomosent.
- Dépression :
- Désert : Région terrestre où les précipitations annuelles sont inférieures à 200 mm et/ou le sol est plus ou moins impropre à l'établissement de la vie et présentant un appauvrissement plus ou moins marqué de la biomasse ou du nombre d'espèces.
- Détroit : Passage maritime ou lacustre resserré entre deux terres émergées.
- Diaclase : Fissure à travers une couche sédimentaire de roches calcaires ou gréseuses.
- Discontinuité :
- Digue : Talus de terre et/ou de pierre, généralement d'origine humaine, protégeant une zone d'une inondation ou d'un risque d'inondation maritime, lacustre ou fluvial.
- Dune : Masse de sable accumulée et mue par le vent, présente sur les littoraux et/ou dans les zones désertiques.
- Dyke : Filon de roche magmatique.

E

- Échelle de Beaufort : Échelle de mesure de la force du vent à la hauteur de 10 m au-dessus d'un terrain plat et découvert.
- Échelle de Richter : Échelle ouverte de mesure de la magnitude d'un séisme.
- Écologie :
- Embouchure : Zone où un cours d'eau se déverse dans un océan, une mer ou un lac sous la forme d'un estuaire, d'un delta ou d'une cascade.
- Équateur :
- Erg (dune) : Région désertique présentant un regroupement de dunes correspondant à une zone d'accumulation éolienne des matériaux.
- Érosion : Ensemble des phénomènes physique, chimiques ou physico-chimiques provoquant la désagrégation, la dissolution, la fragmentation et la mobilisation de la partie superficielle de la croûte terrestre.
- Estuaire : Embouchure d'un cours d'eau, généralement dans un océan ou une mer ouverte, présentant une évacuation des sédiments au large par les courants marins à l'origine d'un élargissement progressif de la largeur du cours d'eau dont les eaux deviennent saumâtres.

F

- Faille : Une fracture dans la terre créée par la séparation des plaques tectoniques ou des séismes.
- Fjord : Vallée glaciaire envahies par les eaux marines, s'enfonçant parfois à des kilomètres dans les terres et présentant des parois très abruptes.
- Fleuve : Cours d'eau se jetant dans un océan ou une mer.
- → Flux :

G

- Géodésie :
- Géographie :
- Géologie : Science de l'étude de la Terre, de son histoire, de ses reliefs, de sa structure, de sa dynamique et de son fonctionnement.
- Géophysique :
- Geysier : Structure géologique composée d'un réseau de galeries souterraines remplies d'eau chauffée par du magma et pouvant former par intermittence un jet d'eau et de vapeur jaillissant parfois à plusieurs mètres de hauteur.
- Gisement :
- Glacier : Masse de glace formée par le compactage de couches de neiges et s'écoulant sous l'effet de la gravité ou de son propre poids vers des zones plus basses en altitude.
- Golfe : Partie de grande étendue d'une mer ou d'un océan s'avancant dans les terres.
- Granite :
- Grès :
- Grotte : Réseau immergé en totalité ou en partie formé de cavités souterraines reliées par des galeries.
- Gué : Zone peu profonde d'un cours d'eau permettant de la traverser à pieds.

H

- Hémisphère : Une des deux zones en forme de demi-sphère situées au nord ou au sud de l'équateur.
- Houle : Ensemble d'ondes maritimes superficielles formées par l'action du vent à la surface de l'eau.
- Hydrographie :

I

- Iceberg : Masse de glace détachée d'un glacier, d'une calotte glaciaire ou d'un inlandsis et flottant à la surface de l'eau (lac, mer, océan).
- île : Masse de terre émergée détachée d'un continent.
- Irrigation :
- Isthme : Bande de terre plus ou moins étroite reliant deux terres (continent, île) et délimitant deux océans, deux mers ou deux golfes.

J

- Jungle :
- Jusant :

L

- Lac : Masse d'eau douce, saumâtre ou salée, alimentée par des cours d'eau ou non et présente à l'intérieur des terres, généralement à une altitude supérieure au niveau des océans.
 - Laccolite :
 - Lagon : Étendue d'eau isolée en totalité ou en partie du large par un récif corallien pouvant former un atoll.
-

- Lagune : Partie d'une mer ou d'un océan séparée de cette mer ou de cet océan par un cordon littoral.
- Lame de fond : Vague de grande intensité qui s'élève brusquement du fond de la mer.
- Lande :
- Latitude :
- Lave : Roche volcanique correspondant au dégazage total ou partiel et à la dépressurisation totale ou partielle d'un magma.
- Lignite :
- Limon :
- Lœss :
- Longitude :

M

- Magma : roche partiellement ou en totalité sous fusion, gazéifiée et mise sous pression.
- → Maillage : Ensemble des filets situant les lieux dans les mailles* de l'appropriation et de la gestion du territoire, et principe de partition opératoire et socialisé de l'espace (Cf. Brunet & al., 1992)
- Manteau :
- Marais :
- Marée :
- Mascaret : Vague remontant l'embouchure d'un cours parfois sur des kilomètres à l'intérieur des terres et provoquée par la rencontre de la marée montante avec l'embouchure du cours d'eau.
- Massif : Ensemble de montagnes présentant une certaine unité géographique ou géologique et pouvant faire partie d'une chaîne de montagnes.
- Méandre : Dans une plaine, partie d'un cours d'eau dont le tracé forme une boucle plus ou moins resserrée.
- Méridien :
- Minéral :
- Montagne : Masse de la croûte terrestre projetée en hauteur par des forces tectoniques de compression.
- Moraine : Masse de matériaux détritiques de taille variée transportés et/ou mis en place par un glacier et se présentant sous la forme d'un talus ou d'une colline de forme allongée.

N

- Névé : Masse de neige persistante de haute montagne lorsque celle-ci n'a pas la masse suffisante pour se transformer en glace ou de basse montagne lorsqu'elle est suffisamment protégée pour ne pas fondre en totalité d'un hiver à l'autre.
- Noyau : Partie métallique centrale de la Terre.

O

- Oasis : Regroupement localisé de végétation dans un désert signe que de l'eau est présente et relativement accessible.
- Océan : Vaste étendue d'eau salée.
- Océanographie :

- Oued : Cours d'eau temporaire des régions désertiques et semi-désertiques alimenté par des pluies rares mais soudaines et puissantes.

P

- Pampa :
- Parallèle :
- Pénéplaine : Plaine formée à la suite de l'érosion totale d'une zone montagneuse.
- Péninsule : Partie d'une terre émergée s'avancant dans une mer, un océan ou un lac.
- Plaine :
- Plateau : Région relativement plate encadrée en partie ou en totalité par des vallées encaissées.
- Polder : Régions situées sous le niveau de la mer et gagnées sur celle-ci par la construction de digues et l'assèchement des terres.
- Pôle : Un des deux points où les méridiens se rejoignent.
- Prairie :
- Presqu'île : Partie d'une terre émergée s'avancant dans une mer, un océan ou un lac jusqu'à n'être reliée à la terre que par un isthme.

Q

- Quartz :

R

- Rade :
- Raz de marée : Voir Tsunami.
- Récif : Masse de rochers située à fleur d'eau et présentant un risque pour la navigation.
- Ressac : Retour violent des vagues sur elles-mêmes lorsqu'elles se brisent contre un obstacle.
- Ria :
- Rivière : Cours d'eau se jetant dans un fleuve ou une autre rivière.
- Roche :

S

- Sable :
 - Savane :
 - Schiste :
 - Sédiment :
 - Séisme : Secousse de la croûte terrestre provoquée par un relâchement brutal des contraintes telluriques accumulées durant des années et à l'origine de destructions et de changements du paysage à la surface terrestre.
 - Sérac : Bloc de glace de grande taille en partie désolidarisé d'un glacier au niveau d'un verrou glaciaire.
 - Sial :
 - Sierra :
 - Sima :
 - Sol :
-

- Source : Lieu de naissance d'un cours d'eau.
- Sphaigne :
- Steppe :
- Stratigraphie :
- Synclinal : Structure géologique où les couches de roche sont plissées sous la forme d'un « U ».

T

- Taïga : Écosystème terrestre du climat arctique composé principalement de conifères.
- Topographie : Art de la mesure puis de la représentation sur un plan ou une carte des formes et détails visibles sur le terrain, qu'ils soient naturels, notamment le relief, ou artificiels (comme les bâtiments, les routes, etc).
- Toundra : Écosystème terrestre du climat arctique composé principalement de mousses et de lichens.
- Tourbière : Écosystème aquatique du climat arctique ou montagnard composé d'un plan d'eau plus ou moins envahi par des espèces aquatiques acidifiantes qui ralentissent ou stoppent la décomposition végétale.
- Tremblement de terre : Voir Séisme.
- Tropique : Zone géographique, climatique ou humaine définie par certaines caractéristiques propres aux régions comprises entre les tropiques du Cancer et du Capricorne.
- Tsunami : Vague ou ensemble de vagues à l'amplitude anormalement élevée, créée par un phénomène singulier (séisme, glissement de terrain, éruption volcanique, etc) affectant une masse d'eau mise alors en mouvement et pouvant provoquer d'importants dégâts à sa rencontre avec des terres émergées.

U

- Ubac : Par opposition à l'adret, versant d'une vallée le moins exposé au soleil.

V

- Vague : Onde aquatique formée par le vent et/ou l'interaction de courants entre eux ou avec des obstacles (rivages, rochers, etc).
 - Vallée : Lieu encadré par deux lignes de crêtes et dont le fond correspond à un thalweg.
 - Volcan : Relief se présentant généralement sous la forme d'une montagne et étant formé par l'accumulation de matériaux issus du manteau terrestre.
-

Grands domaines biogéographiques

Les **grands domaines biogéographiques** sont un type d'unités territoriales.

Définitions

D'après Yves Lacoste, la biogéographie est « la discipline qui étudie la répartition des espèces animales et végétales à la surface du globe et la mise en évidence des causes qui régissent cette répartition »^[1]. Le terme de « domaine » désigne, chez les biogéographes, « une unité territoriale climatique et biogéographique étendue, intermédiaire entre la zone et la région »^[2].

Notes et références

[1] Yves Lacoste, « De la géographie aux paysages », Dictionnaire de la Géographie

[2] Pierre George, Dictionnaire de la Géographie

Voir aussi

Articles connexes

- région

Géographie humaine

La **géographie humaine** est l'étude spatiale des activités humaines à la surface du globe, donc l'étude de l'écumène, c'est-à-dire des régions habitées par l'homme.

Cette branche de la géographie est donc par définition une science humaine.

Ses domaines sont très variés et font appel aussi bien à la démographie, à la sociologie, à l'économie, à l'histoire, au droit ou encore à la politique.

Comme tous les phénomènes géographiques, les faits étudiés par la géographie humaine sont cartographiés.

Les cartes ainsi produites constituent un des matériaux sur lesquels s'appuie le géographe pour son analyse, de même que les statistiques, la législation, les enquêtes d'opinion.

La géographie humaine comprend elle-même de nombreuses spécialités :

- la géographie de la population
 - la géographie rurale
 - la géographie urbaine
 - la géographie sociale
 - la géographie économique
 - la géographie politique
 - la géographie culturelle
 - la géographie religieuse
-

Voir aussi

Bibliographie

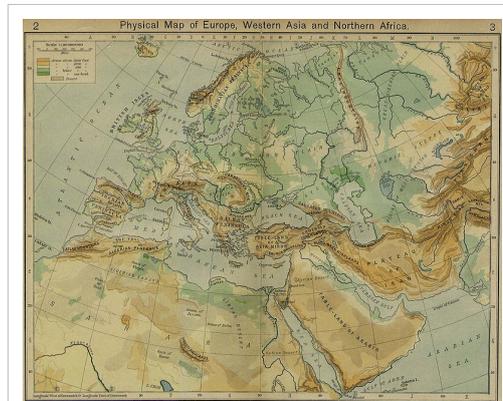
- Franck Debié, *Géographie économique et humaine*, Presses Universitaires de France, Paris, 1995.

Articles connexes

- Albert Demangeon
- Anthropologie (cartes des peuples)
- Festival international de géographie

Géographie physique

La **géographie physique** est la branche de la géographie qui décrit la surface de la Terre et qui ne s'intéresse pas directement aux activités humaines. C'est donc par définition une science de la nature. On parle aussi de **géographie des milieux**.

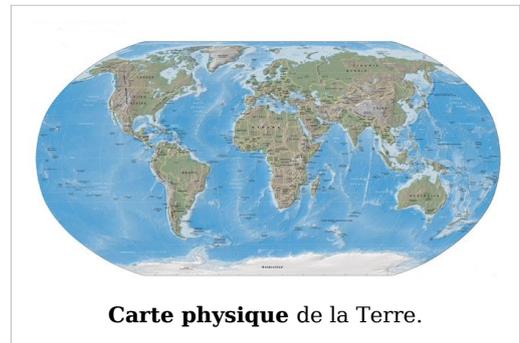


Carte de géographie physique de l'Europe, entourée du nord de l'Afrique et de l'ouest de l'Asie.

Disciplines

La géographie physique comprend plusieurs disciplines telles que :

- la géomorphologie, qui s'intéresse plus particulièrement à la forme du relief ;
- l'hydrologie, qui étudie la répartition et le comportement des cours d'eau ;
- l'océanographie, soit toute étude portant sur les mers et océans ;
- la climatologie, qui observe les tendances à long-terme, les caractéristiques et l'évolution des climats ;
- la glaciologie, qui analyse la dynamique de la cryosphère ;
- la pédologie, soit l'étude des sols ;
- la paléogéographie, qui signifie la *géographie de l'ancien* (histoire territoriale, héritage des grands ensembles morphologiques) ;



Carte physique de la Terre.

- la biogéographie, soit l'étude des milieux vivants par rapport à leur répartition dans l'espace (les biotopes et la biocénose).

Ces domaines intègrent les connaissances de milieux connexes à l'intérieur d'un cadre spatio-temporel, d'où leur présence en géographie. C'est ainsi que la géologie, l'hydraulique, la physique, la chimie et la biologie, entre autres, sont utilisées dans ces disciplines et traitées en interactions les unes par rapport aux autres.

Notes et références

- → Géographie humaine

Voir aussi

- Cartes
 - Carte historique
 - Cartographie des corridors biologiques
 - → Carte physique
- → Géographie humaine
- Biogéographie
- Géostratégie
- naturalité

Bibliographie

- Jean-Paul Amat, Lucien Dorize, Charles Le Cœur, Emmanuelle Gautier, *Éléments de géographie physique*, Paris, Bréal, coll. Grand Amphi, 2002, ISBN 2749500214 : un manuel pour les étudiants de premier cycle.
- Yvette Veyret et Jean-Pierre Vigneau (dir.), *Géographie physique. Milieux et environnement dans le système terre*, A.Colin, 2002. (ISBN 2-200-25-236-6)

Hétérotopie

L'**hétérotopie** (du grec *topos*, « lieu », et *hétéro*, « autre »: « lieu autre ») est un concept forgé par Michel Foucault dans une conférence de 1967 intitulée « Des espaces autres »^[1].

Il y définit les hétérotopies comme une localisation physique de l'utopie. Ce sont des espaces concrets qui hébergent l'imaginaire, comme une cabane d'enfant ou un théâtre. Ils sont utilisés aussi pour la mise à l'écart, comme avec les maisons de retraite, les asiles ou les cimetières. Ce sont donc des lieux à l'intérieur d'une société qui en constituent le négatif, ou sont pour le moins aux marges. Michel Foucault dégage alors cinq principes permettant une description systématique des hétérotopies^[2]:

- les hétérotopies sont présentes dans toute culture,
- une même hétérotopie peut voire sa fonction différer dans le temps,
- l'hétérotopie peut juxtaposer en un seul lieu plusieurs espaces eux-mêmes incompatibles dans l'espace réel,
- au sein d'une hétérotopie existe une hétérochronie, à savoir une rupture avec le temps réel,
- l'hétérotopie peut s'ouvrir et se fermer ce qui à la fois l'isole, la rend accessible et pénétrable.

Une autre définition de l'hétérotopie est une anomalie congénitale de la situation d'un organe ou d'un tissu qui se retrouve à un endroit du corps où il ne devrait pas se trouver normalement.

Présentation

Ainsi, Michel Foucault donne comme exemple d'hétérotopie le cimetière, qui est le lieu des morts par opposition aux vivants. Au contraire de l'utopie, qui est un modèle idéal, l'hétérotopie est concrète. Ainsi, les utopies sont des « emplacements sans lieu réel (...) qui entretiennent avec l'espace réel de la société un rapport général d'analogie directe ou inversée. C'est la société elle-même perfectionnée ou c'est l'envers de la société, mais, de toute façon, ces utopies sont des espaces qui sont fondamentalement essentiellement irréels. » Au contraire, il y a « dans toute culture, dans toute civilisation, des lieux réels, des lieux effectifs, des lieux qui sont dessinés dans l'institution même de la société, et qui sont des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles les emplacements réels, tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables »: c'est ce que Foucault appelle « hétérotopies ». Selon lui, toute culture présente des hétérotopies: « C'est là une constante de tout groupe humain. » Elles prennent pourtant des « formes variées »: il n'y a pas « d'hétérotopie qui soit absolument universelle ».

Exemples et principes de l'hétérotopie

Michel Foucault donne d'abord comme exemple le miroir, qui serait à la fois une hétérotopie et une utopie. Il parle ensuite des « hétérotopies de crise », particulièrement présentes dans les sociétés dites "primitives" (« des lieux privilégiés, ou sacrés, ou interdits, réservés aux individus qui se trouvent, par rapport à la société, et au milieu humain à l'intérieur duquel ils vivent, en état de crise. Les adolescents, les femmes à

l'époque des règles, les femmes en couches, les vieillards, etc. »). Aujourd'hui, ces hétérotopies de crise seraient progressivement remplacées par des « hétérotopies de déviation »: « celle dans laquelle on place les individus dont le comportement est déviant par rapport à la moyenne ou à la norme exigée. Ce sont les maisons de repos, les cliniques psychiatriques; ce sont aussi les prisons et il faudrait sans doute y joindre les maisons de retraite, qui sont en quelque sorte à la limite de l'hétérotopie de crise et de l'hétérotopie de déviation, puisque, après tout, la vieillesse, c'est une crise, mais également une déviation, puisque, dans notre société où le loisir est la règle, l'oisiveté forme une sorte de déviation. » Foucault prend aussi comme exemple le cimetière, qui, au cours du XIX^e siècle, se mettent à constituer « l' "autre ville" , où chaque famille possède sa noire demeure. »

Selon lui, « l'hétérotopie a le pouvoir de juxtaposer en un seul lieu réel plusieurs espaces, plusieurs emplacements qui sont en eux-mêmes incompatibles. » Ainsi le théâtre est-il une forme d'hétérotopie, ou le jardin traditionnel des persans (de même que les tapis, qui étaient à l'origine des reproductions de jardins): « Le jardin, c'est, depuis le fond de l'Antiquité, une sorte d'hétérotopie heureuse et universalisante (de là nos jardins zoologiques). »

En outre, les hétérotopies sont souvent liées à des « hétérochronies », là où les hommes sont en rupture par rapport au temps traditionnel. Ainsi les bibliothèques et les musées, qui, par leur accumulation d'objets et de livres de tous les temps, constituent un « lieu de tous les temps qui soit lui-même hors du temps ». Il y a aussi les hétérotopies non pas éternelles, mais chroniques, c'est-à-dire temporaires: les foires ou les centres de villégiature, par exemple du Club Méditerranée.

Enfin, Foucault oppose les maisons closes, hétérotopies illusoires qui dénoncent « comme plus illusoire encore tout l'espace réel », à certaines formes de colonies, telles que les *misiones* jésuites du Paraguay, qui créent « un autre espace réel, aussi parfait, aussi méticuleux, aussi bien arrangé que le nôtre est désordonné, mal agencé et brouillon. » « Hétérotopies d'illusions » contre « hétérotopies de compensation ». Foucault conclut son texte en parlant des bateaux, établissant ainsi un lien transversal avec sa description de la Nef des fous dans *L'Histoire de la folie*, espace du dehors par excellence: « Le navire, c'est l'hétérotopie par excellence. Dans les civilisations sans bateaux les rêves se tarissent, l'espionnage y remplace l'aventure, et la police, les corsaires. »

Voir aussi

Concepts connexes

- Les zones d'autonomie temporaire, exprimé par Hakim Bey.
- Les → non-lieux de Marc Augé

Liens externes

- "L'art de penser", conférence de Foucault, audio mp3 ^[3]

Références

- [1] Conférence de 1967 « Des espaces autres » (<http://www.foucault.info/documents/heteroTopia/foucault.heteroTopia.fr.html>) Michel Foucault, *Dits et écrits* (1984), T IV, « Des espaces autres », n° 360, pp. 752 - 762, Gallimard, Nrf, Paris, 1994 ; (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, pp. 46-49. M. Foucault n'autorisa la publication de ce texte écrit en

Tunisie en 1967 qu'au printemps 1984.

[2] Jean-François Staszak et Michel Lussault, "Hétérotopie", dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003, pages 452 et 453 (ISBN 978-2-7011-2645-6)

[3] <http://www.foucault.info/documents/heteroTopia/foucault.espacesAutres.fr.mp3>

Information géographique

Éléments de définition

L'information géographique est la représentation d'un objet ou d'un phénomène réel ou imaginaire, présent, passé ou futur, localisé dans l'espace à un moment donné et quelles qu'en soient la dimension et l'échelle de représentation.

On distingue habituellement deux types d'information géographique :

- des informations de base ou de référence (ex.: Référentiel à Grande Echelle^[1]),
- des informations thématiques concernant un domaine thématique particulier (environnement, transport, réseaux d'utilités, foncier, etc.) venant enrichir la description d'un espace ou d'un phénomène défini par des informations de base.

Les trois composantes de l'information géographique sont :

- l'information relative à un objet décrit par sa nature, son aspect : c'est le **niveau sémantique**. L'ensemble des attributs de l'objet forme ses attributs (ex. : le numéro d'une parcelle cadastrale, le nom d'une route, d'une rivière, d'une commune, etc.).
- les relations éventuelles avec d'autres objets ou phénomènes : c'est le niveau **topologique** (ex. : la contiguïté entre deux communes, l'inclusion d'une parcelle dans une commune, l'adjacence entre les différents noeuds des tronçons constituant des parcelles cadastrales, etc.).
- la forme et la localisation de l'objet sur la surface terrestre, exprimés dans un système de coordonnées explicite c'est le niveau **géométrique** (ex. : coordonnées géographiques polaires ou sphériques de type Longitude-Latitude ou coordonnées cartographiques issues d'une projection cartographique comme la projection Lambert). Un système de coordonnées peut être valable sur tout ou partie de la surface terrestre ou autre (ex. : le système géodésique mondial WGS84). Mais on peut aussi définir un système de coordonnées « relatives » par rapport à un point d'origine comme c'est souvent le cas pour des relevés en topographie.

Il est possible de passer d'un système de coordonnées géographiques à un système de coordonnées cartographiques et inversement par des méthodes de transformation.

Les systèmes d'Information Géographique

Les systèmes d'information géographique ou SIG sont des outils informatiques permettant d'acquérir, d'organiser, de gérer, de traiter, de représenter et de restituer des données géographiques. Les SIG ne se limitent pas aux logiciels de gestion de données géographiques dits aussi logiciels de SIG. Ils concernent aussi :

- les équipements informatiques
- les données géographiques
- les compétences humaines
- les aspects méthodologiques

Aspects réglementaires

France

De nombreuses informations géographiques touchent, directement ou indirectement, au respect de la vie privée des citoyens (ex. : le nom du propriétaire d'une parcelle ou d'une habitation). A ce titre, en France, l'information géographique qui permet d'accéder à des informations à caractère personnel est régi par la [Loi_informatique_et_libertés] qui vise à garantir la protection de la vie privée des citoyens face aux moyens de traitement automatisés de données numériques.

La CNIL a en charge de veiller au respect de cette loi par une triple mission d'information, de contrôle et de répression. Cette loi a beaucoup évolué depuis ses débuts en 1978 notamment pour prendre en compte l'augmentation des moyens de traitement automatisés de données à caractère personnel et du fait de la transpositions de directives européennes dans ce domaine. De nombreuses initiatives ou projets lancés ces dernières années en matière de géolocalisation des individus, dont les technologies ne cessent de se développer, ont été soumis à la CNIL. Celle-ci a parfois émis des réserves voire a pointé certains dispositifs qui ne respectaient pas totalement les textes en vigueur en matière de respect de la vie privée des individus. De nombreuses plaintes ont été déposées et les tribunaux ont à se prononcer sur certaines dérives ou non-respect de certaines dispositions des textes en vigueur. Des arrêts rendus ces dernières années rappellent notamment que la géolocalisation des individus ne doit jamais s'effectuer à leur insu, que celle-ci soit effectuée en temps réel ou d'une façon durable.

Union européenne

La directive 2003/98/CE concerne la réutilisation des informations du secteur public, notamment les informations géographiques.

Dans l'Union européenne, la directive INSPIRE vise à harmoniser les informations contenues dans les systèmes d'informations géographiques, par l'emploi de méta-données et de spécifications communes.

Dans les systèmes d'informations

Des informations géographiques figurent dans le standard de métadonnées Dublin Core, qui est une base possible pour l'établissement de registres de métadonnées en vue d'accéder aux ressources informatiques, dans le secteur public et dans le secteur privé.

Les informations géographiques figurent dans l'élément n° 14, "portée du document".

La directive INSPIRE vise à harmoniser les informations contenues dans les systèmes d'informations géographiques, par l'emploi de méta-données communes.

Voir aussi

Articles connexes

- Système d'information géographique
- Association française pour l'information géographique
- Conseil national de l'information géographique
- École nationale des sciences géographiques
- Géomatique
- Géolocalisation
- Géoportail
- CNIL
- Normes sur les informations géographiques
- Directive INSPIRE
- Couverture (métadonnée)

Liens externes

- UMR TETIS : Unité de recherche scientifique "Territoires, Environnement, Télédétection et Information Spatiale" ^[2]

Références

[1] Qu'est-ce que le Référentiel à grande échelle ? (<http://www.ign.fr/institut/menu.do?rubrique=true&indexChild=1&indexRoot=2>), sur le site de l'IGN

[2] <http://tetis.teledetection.fr>

Insularité

L'**insularité** est le caractère d'un espace ou d'un → territoire confiné sur une ou plusieurs îles, cette spécificité donnant à ces lieux et aux populations qui y vivent des caractéristiques plus ou moins particulières, liées aux contraintes géographiques et géopolitiques.

L'insularité est et a été le sujet de nombreuses recherches de géographes tels que Philippe Pelletier ou François Doumenge, mais aussi d'historiens, sociologues et anthropologues.

Liens externes

- Définition de l'insularité sur Hypergeo ^[1].

Références

[1] http://www.hypergeo.eu/article.php?id_article=112

Interface en géographie

L'**interface**, en géographie, est une zone de contact entre deux pays ou régions. Elle correspond à une limite ou une frontière séparant deux espaces ou → territoires. Cette zone de contact est un lieu d'échanges (principalement économique, mais aussi culturel...) ou au contraire de rupture.

Il y a deux manières principales de distinguer les interfaces :

1. en fonction de leurs caractéristiques géographiques

- continentales, entre deux pays ou régions (terre-terre)
- maritimes, entre une façade maritime et le reste du monde (terre-mer)
- aériennes, entre un lieu terrestre et l'atmosphère, notamment pour les aéroports (terre-air)

2. en fonction de leur ouverture

- ouvertes (libre circulation)
- partiellement ouvertes (flux contrôlés)
- fermées (absence de flux)

Les lieux privilégiés d'interface peuvent être, à l'échelle locale, des ports ou "gateways" ("portes océaniques"), des aéroports internationaux ou "hubs", des téléports ou serveurs... À une échelle plus nationale, il peut s'agir de métropoles, de villes-Monde ou d'un littoral.

En géographie, le terme d'interface peut aussi être utilisé de manière plus théorique pour décrire les rapports entre deux concepts ou éléments. Par exemple, on parle d'interface société-environnement.

Lieu

🔗 Cette page d'homonymie répertorie les différents sujets et articles partageant un même nom.

Deux noms s'écrivent « lieu » au singulier :

1. Un **lieu** (au pluriel : *lieux*) désigne une portion de l'espace, au sens propre ou au sens figuré, caractérisée par son usage ou par les événements qui s'y sont déroulés. Synonyme d'« emplacement », « place » ou « endroit », ce terme apparaît notamment dans plusieurs contextes :
 - en mathématiques, un **lieu géométrique** est l'ensemble des points d'un espace qui satisfont certaines conditions imposées par un problème de construction ;
 - dans les locutions « avoir lieu de » (pour « moyen », « occasion », « raison » ou « prétexte ») et « au lieu de » (pour « à la place de ») ;
 - en droit, un non-lieu est l'abandon d'une action judiciaire en cours de procédure ;
 - Marc Augé parle de → *non-lieux* pour désigner les espaces « dépossédés de leur sens, sans usage, que produisent les nouvelles échelles de communication et de déplacement dans les sociétés *post-industrielles* ».
 2. Un **lieu** (au pluriel : *lieus*) est un poisson, aussi appelé colin, de l'une des espèces suivantes :
 - Lieu d'Alaska : *Theragra chalcogramma* ou colin d'Alaska.
 - Lieu de Norvège : *Theragra finnmarchica*.
 - Lieu jaune : *Pollachius pollachius* ou colin.
 - Lieu noir : *Pollachius virens* ou colin.
 - merlu, colin, colinet ou bardot : *Merluccius merluccius*.
 - Colin de Kerguelen : *Notothenia rossii*.
 - Colin de Noruega : *Theragra finnmarchica*.
-

Maillage

Un **maillage** est la discrétisation spatiale d'un milieu continu, ou aussi, une modélisation géométrique d'un domaine par des éléments proportionnés fini et bien défini. Le calcul est lancé après vérification des paramètres à respecter du modèle éléments finis. Et aussi, position des conditions aux limites, pour approcher la situation de chargement ou de sollicitation d'un cas réaliste, d'où le nom méthode approchée.

Le mailleur est le logiciel ou précisément le code de calcul qui permet de discrétiser la surface en plusieurs sous-éléments : créer le maillage.

Voir aussi

- Laplacien discret
- Éléments finis
- Volumes finis

Modèle christallérien

Le modèle christallérien se réfère au géographe allemand Walter Christaller qui publie en 1933 : « *Die zentralen Orte in Süddeutschland* »^[1] (Les lieux centraux dans le sud de l'Allemagne). Il s'agit d'une théorie spatiale prétendant expliquer la hiérarchie des villes, selon leurs tailles, leurs localisations et leurs fonctions.

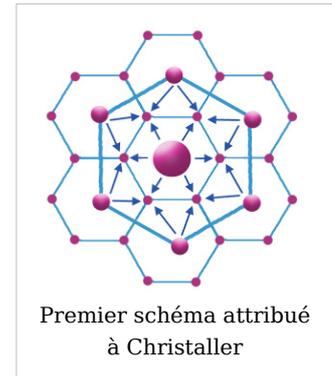
Le système des lieux centraux

La présentation standard actuel de la « théorie de la centralité » à l'aide de schémas dits « modèle christallérien » est le résultat d'une réinterprétation et d'une reformulation des recherches de Walter Christaller dans « *Die zentralen Orte in Süddeutschland* » (1933).

1. Ce « modèle » réduit l'espace géographique à un espace « homogène ». C'est-à-dire, à un espace où on se déplace de manière identique et à la même vitesse dans toutes les directions (isotropie) et dans lequel des formes géométriques régulières identiques se déduisent les unes des autres (isomorphie).
2. Ce « modèle » fonctionne sans tenir compte des comportements culturels et psychologiques des populations. Les producteurs et les consommateurs font des choix rationnels et se déplacent de la manière la plus économique.
3. Ce « modèle » permettrait alors de déduire qu'« en théorie » les villes dans lesquelles vivent ces populations s'organisent spatialement en réseaux hiérarchisés qui fonctionneraient en vertu de trois « principes » souvent appelés des « logiques ».

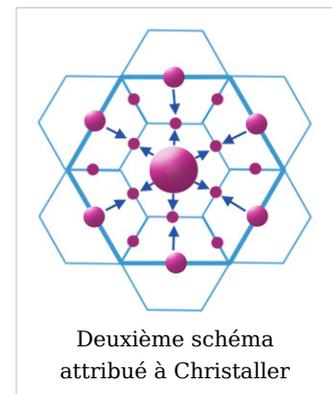
Le principe de marché

Ce « principe » est censé résulter de la loi économique de l'offre et de la demande. Une ville est considérée comme un lieu de création et de consommation de richesses. Il en résulte une concentration, une accumulation et une convergence de population. Plus une ville offre de biens et de services, plus son « aire d'influence » en tant que lieu « central » est étendue. L'espace étant homogène, l'optimisation de la répartition des villes s'expliquerait par leur localisation aux centres et aux sommets de figures hexagonales régulières. Par conséquent, en plus de lui-même, chaque lieu central situé au centre d'un hexagone desservirait six lieux centraux aux sommets de cet hexagone. Mais chaque lieu central situé au sommet d'un hexagone appartient également à deux autres hexagones adjacents. Par conséquent, pour Walter Christaller les lieux centraux situés aux 6 sommets d'un hexagone sont desservis à raison d'un tiers par trois lieux centraux situés dans trois hexagones adjacents. Pour un hexagone complet, le coefficient numérolgique du « principe de marché » est donc : 1 unité pour le lieu central situé au centre de l'hexagone et 6 fois un tiers pour les lieux centraux situés aux sommets, soit : $k = (6 \times \frac{1}{3}) + 1 = 3$.



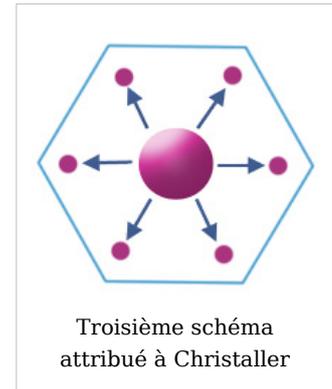
Le principe de transport

Ce principe est censé résulter de la recherche de l'économie dans les déplacements entre les lieux centraux. Afin de réduire ces frais au minimum Walter Christaller propose d'aligner les lieux centraux secondaires entre les lieux centraux principaux sur les diagonales qui joignent les centres des hexagones initiaux. Chaque lieu central situé au centre d'un hexagone dessert six lieux centraux situés sur les côtés qui l'entourent. Inversement, chaque lieu central situé sur l'un des 6 côtés d'un hexagone est desservi pour moitié par les deux lieux centraux localisés dans les hexagones adjacents au côté où il se trouve. Pour un hexagone complet, le coefficient numérolgique du « principe de transport » est donc : 1 unité pour le lieu central situé au centre de l'hexagone et 6 fois un demi pour les lieux centraux situés sur les milieux des côtés, soit : $k = (6 \times \frac{1}{2}) + 1 = 4$.



Le principe administratif

Ce principe est censé résulter d'une organisation spatiale pyramidale de lieux centraux secondaires autour d'un lieu central principal. Walter Christaller situe les lieux centraux secondaires à égale distance du lieu central principal sur les sommets d'un hexagone (figure 1). Chaque lieu central situé au centre de l'hexagone principal exerce son pouvoir administratif et politique sur six lieux centraux secondaires. Pour un hexagone complet, le coefficient numérolgique du « principe d'administration » est donc : 1 unité pour le lieu central situé au centre de l'hexagone et 1 unité pour chaque lieu central situé sur les sommets, soit : $k = (6 \times 1) + 1 = 7$.



À propos du facteur k

Le coefficient K ne figure dans aucun texte de Walter Christaller. L'usage de cette lettre a été introduit par August Lösch dans son ouvrage *The Economics of Location* (1940, édition remaniée 1944). Sa signification a donc donné lieu à de multiples interprétations. Pour certains ce coefficient aurait désigné le rapport entre le nombre de villes au niveau n de la hiérarchie et le nombre de ville au niveau immédiatement inférieur (n-1). C'est ainsi qu'ils interprètent la progression du nombre de lieux : 3, $3 \times 3 = 9$, $9 \times 3 = 27$ etc selon le « principe » de marché $k=3$. Ce qui s'expliquerait pas le fait que, dans le schéma, chaque ville ne doit être comptabilisée qu'une seule fois, même si elle est englobée dans plusieurs aires d'influences. Cependant, d'autres interprètent ce coefficient non pas comme un coefficient arithmétique mais comme un « facteur » géométrique, en prenant en compte le rapport de surface entre l'aire d'influence d'un centre de niveau n et celle d'un centre de niveau inférieur (n-1).

Il y a enfin une troisième interprétation qui s'appuie sur l'appartenance de Walter Christaller à un famille d'ecclésiastiques. Il connaissait bien la Bible et les Evangiles auxquels il fait allusion dans son autobiographie. Le chiffre 3 est celui de la Trinité. Le chiffre 4 renvoie aux quatre vivants dans le chapitre 1 de l'Apocalypse de saint Jean. Le chiffre $7 = 4 + 3$ se réfère à la création du monde en sept jours dans la Genèse. Il ne s'agirait pas de mathématique mais de numérologie très présente dans la géographie allemande (Voir Carl Ritter : *Introduction à la géographie générale comparée*, 1852).

La validité des schémas attribués à Walter Christaller justifiant un « modèle christallérien » a été dès l'origine sujette à controverse. En effet, après avoir été critiquée sévèrement avant la deuxième guerre mondiale, elle a été réhabilitée par les « nouveaux géographes » après la fin du conflit pour être à nouveau contestée à la fin du XXe et au début du XXIe siècle. Depuis 1880, les mathématiciens considèrent en effet un « modèle » comme une « structure qui réalise les propositions d'une théorie » (H. Poincaré) et depuis 1928 les linguistes voient dans un « modèle » une « représentation simplifiée de relations entre unités d'un système » (V. Propp). Or, en 1933 et 1941 Christaller parle de « schéma » (mathematisches Schema, mathematical Scheme) mais pas de « modèle » (Modell, model) de son « système des lieux centraux » (System der zentralen Orte, System of Central places) dans une « théorie de la géographie des lieux habités » (Siedlungsgeographie, geography of settlements) et non pas d'une « théorie de la centralité ». Dès lors comment peut-on transformer les schémas attribués à Walter Christaller en « modèle » scientifique

alors qu'ils n'étaient pour lui que des représentations graphiques de « systèmes»?

Les schémas géométriques de Walter Christaller sont mathématiquement faux

Pour Walter Christaller la figure géométrique de base du système des lieux centraux n'est pas l'hexagone régulier mais le triangle équilatéral. Il prend soin de le rappeler à l'aide d'un dessin où il précise qu'il ne faut pas partir d'une distribution initiale théorique des lieux en carrés mais en triangles équilatéraux (nicht die Verteilung, sondern die Verteilung (1933), not this distribution, but this distribution (1966)) pour que les lieux s'organisent en hexagones parfaitement réguliers. Dès lors, Walter Christaller pose le problème ainsi.

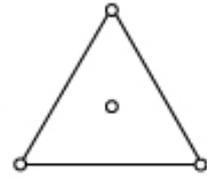
Problème posé par Walter Christaller en 1933 dans "Die zentralen Orte in Süddeutschland". Soit une "marchandise centrale" ayant une "portée" (20 km) propre au "lieu central" d'où elle est distribuée. Comment distribuer cette "marchandise centrale" dans la couronne (20-21 km) située au-delà de la "portée" de cette marchandise ?



Portée de la marchandise centrale

Lieu central initial

Couronne externe située au-delà de la portée de la marchandise centrale

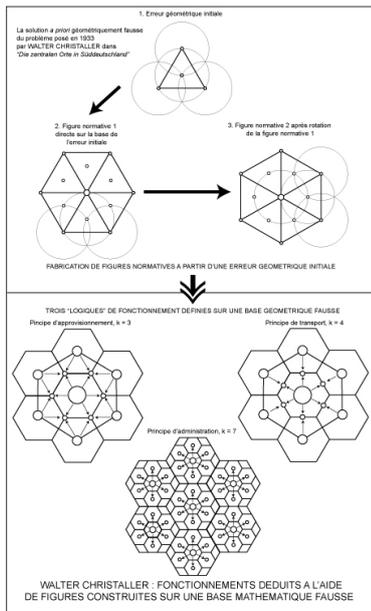


La solution proposée par Walter Christaller, sans démonstration géométrique, est qu'il "faut" mettre trois nouveaux "lieux centraux" sur les sommets d'un triangle équilatéral dont le lieu initial est le "centre".

**WALTER CHRISTALLER (1933):
PROBLEME DE LA DISTRIBUTION
DE LA MARCHANDISE CENTRALE**

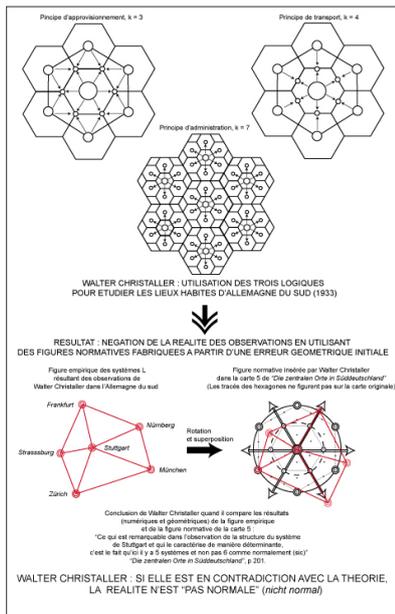
Or, il a été démontré mathématiquement en 1986 que cette affirmation géométrique est mathématiquement fautive. Lien externe vers la preuve. ^[2]

Les « principes de fonctionnement » déduits de la position des lieux centraux dans les « schémas » géométriques christallériens se veulent universels, c'est-à-dire valables partout à la surface de la Terre et fonctionnels à toutes les époques. Les lieux centraux sont représentés à l'aide des schémas dans un plan qui a les mêmes propriétés dans toutes les directions : c'est un espace isotrope. La construction des figures normatives des lieux centraux permet à Walter Christaller de déduire une figure de la précédente à l'aide de la construction : triangle équilatéral → hexagone régulier → nouveau triangle équilatéral de niveau supérieur → hexagone régulier de niveau supérieur etc. (1933, 1966) : c'est un espace isomorphe.



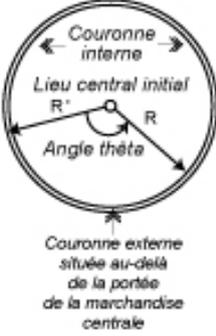
Walter Christaller lui-même n'a pas vérifié la validité de ses schémas en Allemagne du sud

Walter Christaller lui-même n'a pas réussi à valider cette représentation dans ses recherches et retrouver dans le sud de l'Allemagne au XX^e siècle la répartition géométrique triangulo-hexagonale prévue par sa théorie. Exposée de manière triangulo-hexagonale la « théorie des lieux centraux » a donc été invalidée pour l'époque contemporaine par Walter Christaller lui-même (1933, karte 4). Il a certes affirmé le caractère « anormal » du résultat des ses observations en Allemagne du Sud et il a donc contribué à « normaliser » les espaces conquis à l'Est par le III^e Reich. Dans le Warthegau partie annexée de la Pologne occidentale il a participé à la planification spatiale des exterminations-déportations des habitants dans les villages « à ramener (abwerten) à la dimension typique » afin de pouvoir créer (Neugründung), et « développer (entwickeln) jusqu'à la taille typique » des villages principaux de 600 habitants en y installant des « Allemands de souche ». Il a également proposé en Haute Silésie annexée de « rétrograder à leur juste taille » des villes existantes et de créer une ville de 450 000 habitants « centre culturel [...] servant de lien entre Breslau et Vienne ». Peu importait que la théorie sous-tendant ces plans criminels soit scientifiquement erronée : la force militaire, la violence policière, la déportation et l'extermination permettaient de créer une table rase sur laquelle les schémas théoriques pouvaient être réalisés.



Après Walter Christaller, aucun géographe n'a pu trouver dans le monde un réseau de lieux centraux disposés en hexagones réguliers et obéissant aux trois « principes de fonctionnement » déduits grâce à leurs positions sur les schémas théoriques triangulo-hexagonaux. Pratiquement les schémas ne sont plus utilisés que pour suggérer (non sans difficultés !) une « image idéale » baptisée « modèle » de la concentration des activités dans certains lieux habités qualifiés de « centraux ». Cependant, si cette pseudo théorie scientifique n'est pas valable pour le XX^e siècle et encore moins pour le XXI^e, pourquoi ne le serait-elle pas dans les périodes historiques antérieures, à l'époque moderne et au Moyen-Age, périodes pendant lesquelles, en Europe, les lieux habités ont des chiffres de populations moins contrastés ? Beaucoup d'historiens se sont essayés à cette tâche en refusant d'utiliser la théorie dans son intégralité et en y choisissant ce qu'ils y estimaient comme valable. Pour ce faire, ils ont dissocié l'image théorique de ses principes de fonctionnement. Ceci étant, même les plus convaincus de la validité de ce qui restait de la théorie ont été obligés de constater trois choses : 1) il impossible de trouver des figures hexagonales régulières en tirant des lignes droites entre les lieux centraux ; 2) les figures irrégulières obtenues ont très rarement six côtés, mais plus généralement, quatre, cinq, sept côtés ou plus ; 3) ces figures forment des espaces cellulaires séparés par des espaces vides peu ou pas intégrés aux régions générées par les rapports entre lieux habités. Les schémas de Walter Christaller sont beaucoup trop rigides pour rendre compte de l'armature des semis habités, ruraux ou urbains Lien externe vers la preuve. [3].

Problème posé par Walter Christaller en 1933 dans "Die zentralen Orte in Süddeutschland". Soit une "marchandise centrale" ayant une "portée" (20 km) propre au "lieu central" d'où elle est distribuée. Comment distribuer cette "marchandise centrale" dans la couronne (20-21 km) située au-delà de la "portée" de cette marchandise ?

- 1) La solution dépend du rayon R de la couronne interne, du rayon R' de la couronne externe, et de l'angle θ entre les deux rayons.
- 2) Les figures sont construites à partir de n'importe quel point situé dans la couronne interne. Elles peuvent avoir trois, quatre, cinq ou six côtés. Elles ont une forme régulière ou irrégulière.
- 3) Toutes les figures peuvent effectuer une rotation autour du centre.
- 4) Le nombre de solutions est infini.
- 5) Il n'existe pas de forme normative.

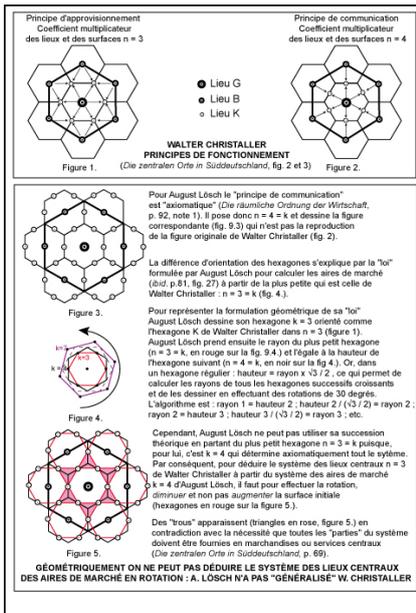
**LA SOLUTION GEOMETRIQUE
AU PROBLEME POSE
PAR WALTER CHRISTALLER**

Les impasses générées par l'utilisation historique des schémas

A l'inverse, une étude réalisée pour les « bourgs » de la Suisse occidentale du Xe au XV^e siècle en acceptant dans leur intégralité la théorie des lieux centraux et les schémas de fonctionnement triangulo-hexagonaux proposés par Walter Christaller a montré qu'elle ne peut être utilisée de manière scientifiquement valable. En effet, les résultats sont les suivants : 1) Il est impossible de déduire la répartition « centrale » des bourgs considérés comme potentiellement « centraux » en dépit de la formulation de cinq hypothèses « empiriques » valables uniquement pour l'espace de Suisse occidentale à l'époque étudiée et de deux hypothèses ad hoc valables seulement pour la théorie des lieux centraux. 2) Le pourcentage des lieux complètement excentrés qui ne sont pas au niveau où la théorie prévoit qu'ils devraient être est de 30 % au niveau 1, 28 % au niveau 2 et 42 % au niveau 3. Seulement 28 % des lieux les plus importants sont situés au niveau 4 là où la théorie les prévoit en vertu de l'évolution chronologique séculaire. En plus, il n'y a pas concordance entre les effectifs de population, les superficies cultivées des hexagones dans lesquelles se trouvent ces populations, les niveaux spatiaux et les degrés hiérarchiques des bourgs. Lien externe vers la preuve. ^[3]. Aucune théorie à prétention scientifique ne peut résister à une telle accumulation d'erreurs. Le système des lieux centraux est invalidé.

August Lösch n'a pas généralisé Walter Christaller : il l'a réfuté

Comme l'a montré August Lösch, il n'est pas possible de fabriquer une théorie à partir d'un modèle géométrique faux. Mais August Lösch avait refusé de prêter serment à Hitler et il ne pouvait se permettre de critiquer un nazi géographe qui participait à la planification spatiale des conquêtes du Führer à l'Est. En 1943, August Lösch s'est donc contenté de dire prudemment ce qu'il pensait dans une note de bas de page en attirant l'attention sur le caractère erroné de la démarche de Walter Christaller.



En effet, leurs démarches respectives sont les suivantes :

- Walter Christaller : principe général (ordonnancement d'une masse autour d'un noyau) → espace empirique → représentation spatiale triangulo-hexagonale a priori → principes de fonctionnement → hiérarchies.
- August Lösch : principes économiques → formulation mathématique → formes géométriques a posteriori → hiérarchies.

August Lösch n'a pas « généralisé » Walter Christaller : il l'a réfuté. C'est uniquement la fausse similitude entre les dessins d'hexagones au début des élucubrations théoriques de Walter Christaller et à la fin des raisonnements théoriques d'August Lösch qui a permis de les agréger abusivement. Les prétendus « modèles cristallériens » de Walter Christaller n'ont rien à faire dans une théorie de la centralité inspirée par les recherches d'August Lösch sur « l'ordre spatial de l'économie » (Die räumliche Ordnung der Wirtschaft).

Conclusion: le "modèle cristallérien" de la centralité n'existe pas

Les schémas hexagonaux du « système des lieux centraux » de Walter Christaller ne sont pas les « modèles » d'une prétendue « théorie de la centralité ». 1) Les schémas hexagonaux sont des tentatives de représentations graphiques simplifiées d'une théorie qui est réfutée. 2) Les schémas hexagonaux sont construits à partir de schémas triangulaires qui ne résolvent par le problème de la centralité posé par Walter Christaller car ils sont

géométriquement faux. Scientifiquement il n'existe pas de « modèle christallérien » de la centralité.

Bibliographie

- Walter Christaller, Die zentralen Orte in Süddeutschland, université d'Iéna, Iéna, 1933
- August Lösch, The Economics of Location, Yale Univ. Press, Yale, 1954
- Walter Christaller, Die Zentralen Orte in den Ostgebieten und ihre Kultur- und Marktbereiche (Struktur und Gestaltung des Zentralen Orte des Deutschen Ostens, Gemeinschaftswerk im Auftrage der Reichsarbeitsgemeinschaft für Raumforschung), Leipzig, 1940-1943
- C.W. Baskin, Central places in southern Germany Press, London, 1966
- Méléti Michalakis et Georges Nicolas, Le cadavre exquis de la centralité : l'adieu à l'hexagone régulier ^[2], Eratosthène-Sphragide 1, pp. 38-87, Lausanne, 1986
- Sylvie Adam, La théorie de la centralité de Walter CHRISTALLER explique-t-elle la formation du réseau de bourgs de suisse occidentale au Moyen-Age ? ^[3], 1990-révisé en 2006

Voir aussi

- Johann Heinrich von Thünen, auteur d'une théorie de modélisation de l'espace en 1826.

Lien externe

- Le modèle de Christaller ^[4] sur le site Hypergéométrie ^[5].

<http://cyberato.org>. Rubrique: Bavardoir SionPont. Contribution: Le prétendu "modèle christallérien"

Références

[1] Walter Christaller, Die zentralen Orte in Süddeutschland, université d'Iéna, Iéna, 1933

[2] <http://cyberato.pu-pm.univ-fcomte.fr/eratosthene/files/le%20cadavre%20exquis.pdf>

[3] <http://cyberato.pu-pm.univ-fcomte.fr/eratosthene/tvx.php>

[4] http://hypergeo.free.fr/article.php3?id_article=47

[5] <http://hypergeo.free.fr>

Médiance

La **médiance** est une traduction enrichie du concept japonais *fûdosei* développé par le philosophe Tetsurô Watsuji (1889-1960).

Cette traduction enrichie a été élaborée, en tant que terme et en tant que concept, par le géographe Augustin Berque qui la définit ainsi :

« [...] la médiance se trouvait définie comme le sens ou l'idiosyncrasie d'un certain milieu, c'est-à-dire la relation d'une société à son environnement. Or, ce sens vient justement du fait que la relation en question est dissymétrique. Elle consiste en effet dans la bipartition de notre être en deux « moitiés » qui ne sont pas équivalentes, l'une investie dans l'environnement par la technique et le symbole, l'autre constituée de notre corps animal. Ces deux moitiés non équivalentes sont néanmoins unies. Elle font partie du même être. De ce fait, cette structure ontologique fait sens par elle-même, en établissant une identité dynamique à partir de ses deux moitiés, l'une interne, l'autre externe, l'une physiologiquement individualisée (le topos qu'est notre corps animal), l'autre diffuse dans le milieu (la chôra qu'est notre corps médial). Dans cette perspective, la définition watsujienne de la médiance prend tout son sens. La médiance, c'est bien le moment structurel instauré par la bipartition, spécifique à l'être humain, entre un corps animal et un corps médial » (Augustin Berque, 2000, p.128).

Bibliographie

Berque, Augustin, 2000, *Ecoumène; introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, Paris.

Liens externes

Essai de synthèse sur le sujet (Master 2, EHESS, 2006): <http://www.archivesetterritoire.ch/Mediance.pdf>

Métropolisation

La **métropolisation** (étymologiquement composé à partir du mot métropole, meter-polis: ville-mère) est une dynamique spatiale contribuant à organiser le territoire autour de la métropole.

definition : la métropolisation est une dynamique (Le mot dynamique est souvent employé pour désigner ou qualifier ce qui est relatif au mouvement) spatiale contribuant à organiser le territoire autour de la métropole. Elle voit s'étendre la forme classique du tissu périurbain en reliant les principales agglomérations et, surtout, les modes de la vie urbaine. C'est un phénomène mondial et différencié selon les continents. La métropolisation dans sa réorganisation de l'espace conteste la dualité territoriale rural/urbain.



Photo satellite de la métropole de Santiago

Elle se caractérise surtout par la concentration des personnes et des activités dans les grandes villes. Les "métropoles" concentrent les activités de commandement (économique, politique, culturel...) et les fonctions tertiaires supérieures. Pour cette raison elles sont fortement attractives pour les populations.

La métropolisation entraîne aussi une redéfinition des espaces au sein de la ville. Les fonctions grandes consommatrices d'espace (loisirs, commerce, industries) sont rejetées dans les périphéries alors que les centre-villes sont réservés à l'habitat favorisé et aux activités à forte valeur ajoutée.

Il y a une double dynamique dans le phénomène de métropolisation, c'est à la fois une concentration d'hommes, d'activités et de valeurs sur un pôle urbain (en France, selon la définition qu'en donne l'INSEE, un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5000 emplois...) et une redistribution de ces attributs par le même pôle qui restructure ainsi son territoire d'influence. Facteurs d'explication

Photo de la métropole de Hong Kong (Devise nationale : Sapientia et Virtus) où se concentrent les hommes, les activités et les flux en tout genre.

Cette organisation accompagne la révolution des transports individuels mécanisés. Pour cette raison, elle prend d'abord forme aux États-Unis et s'étend uniformément en paysages caractérisés par le township. Le phénomène se développe ensuite en Europe et au Japon à partir des années 1970.

Cette polarisation autour des grandes villes est la conséquence de la concentration des emplois (qui sont surtout tertiaires). Elle entraîne des flux de migration pendulaire. Le territoire métropolisé est donc parsemé de voies rapides, de rocares, d'autoroutes et d'échangeurs.

La métropolisation implique donc le renforcement des grandes villes, essentiellement celles situées en tête d'un réseau urbain, ou les villes capitales.

Facteurs d'explication

Cette organisation accompagne la révolution des transports individuels mécanisés. Pour cette raison, elle prend d'abord forme aux États-Unis et s'étend uniformément en paysages caractérisés par le township 🇺🇸. Puis c'est en Europe et au Japon, à partir des années 1970, qu'elle apparaît.

Cette polarisation autour des grandes villes est la conséquence de la concentration des emplois, qui sont surtout tertiaires, et qui entraînent des flux de migration pendulaire. Le territoire métropolisé est donc parsemé de voies rapides, de rocade, d'autoroutes, d'échangeurs.

La métropolisation implique donc le renforcement des grandes villes, essentiellement celles situées en tête d'un réseau urbain, ou les villes capitales.

c'est une nouvelle manière de traiter l'urbain où on observe le recours à l'urbanisme intensif par opposition à l'urbanisme extensif, ainsi chaque parcelle du sol urbain est construite sinon utilisée.



Photo de la métropole de Hong Kong où se concentrent les hommes, les activités et les flux en tout genre

Un exemple : le cas de Paris

Dans le cas français, à la centralisation parisienne datant du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, a succédé un phénomène de métropolisation qui tend toujours au renforcement de la capitale. En effet, les politiques mises en œuvre depuis les années 1960 (politique de desserrement industriel), et surtout depuis le début des années 1980 (loi de décentralisation de 1982), n'ont pas entraîné une perte d'influence parisienne sur le plan national.

Alors que Jean-François Gravier titrait, en 1947, un ouvrage pionnier *Paris et le désert français*, on constate après 20 ans de mise en œuvre d'une décentralisation politique (DATAR) que le poids de la région Île-de-France est toujours important : représentant 2 % de la surface métropolitaine, la région concentre 18 % de la population, et représente 25 % du PIB.

Bibliographie

- Ascher François, 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.
- Donzelot Jacques, 1999, « La nouvelle question urbaine », *Esprit*, novembre 1999.
- Leresche Jean-Philippe, Joye Dominique, Bassand Michel, dir., 1995, *Métropolisations. Interdépendances mondiales et implications lémaniques*, Genève, Georg.
- Leroy Stéphane, 2000, Sémantiques de la métropolisation ^[1], *L'Espace géographique*, n°1/2000.
- Sassen Saskia, 1996, *La ville globale: New York, Londres, Tokyo*, Paris, Descartes et Cie.
- Veltz Pierre, 1996, *Mondialisation, villes et territoires: l'économie d'archipel*, Paris, PUF.

- Guilluy Christophe, *La nouvelle géographie sociale à l'assaut de la carte électorale*, CEVIPOF, 2007
- Négrier, Emmanuel, *La question métropolitaine - Les politiques à l'épreuve du changement d'échelle territoriale*, P.U.G, 2005

Voir aussi

- Métropole
- Croissance urbaine
- Ville
- Urbanisation
- → Fragmentation urbaine

Références

[1] <http://www.mgm.fr/PUB/EG/EG100R.html>

Non-lieu (anthropologie)

Un **non-lieu** est, selon Marc Augé, un espace interchangeable où l'être humain reste anonyme. Il s'agit par exemple des moyens de transport, des grandes chaînes hôtelières, des supermarchés mais aussi des camps de réfugiés. L'homme ne vit pas et ne s'approprie pas ces espaces, avec lequel il a plutôt une relation de consommation.

La perception d'un espace comme non-Lieu est toutefois subjective : chacun de nous, à sa façon, peut voir le même place comme non-Lieu, ou bien comme un carrefour de relations humaines.

Ce terme est un néologisme introduit par Marc Augé dans son œuvre *Non-Lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité* (Le Seuil, 1992).

Annexes

Articles connexes

- → Hétérotopie
- Hypermodernité

Bibliographie

sciences humaines et sociales

- « Dossier : Lieu/Non lieux », dans *Empan*, vol. 2, n^o 54, 2004, p. 12 à 31 (ISSN 1152-3336 [1]) [texte intégral [2]]

art

- Francesco Nencini, *I Non Luoghi / The Non Places*, Silvana Editoriale, Milan, octobre 2005, 16x24 cm, 96 p. (ISBN 88-8215-989-2) <http://www.francesconencini.com/books2.asp> prés. en ligne

Références

- [1] <http://worldcat.org/issn/1152-3336&lang=fr>
[2] <http://www.cairn.info/revue-empan-2004-2.htm>

Nordicité

La **nordicité** est le propre de ce qui est géographiquement **nordique**. Plus généralement, elle caractérise les zones froides de l'hémisphère Nord, comprenant des pays tels le Canada et les pays scandinaves, qui vivent les mêmes saisons et à peu près les mêmes climats. La notion de **nordicité** cherche à regarder globalement les sociétés humaines dans leur adaptation au Nord. Tout comme il y a plusieurs façons d'y vivre, on retrouve différentes **nordicités**.



Construction récréative d'Igloo.

Histoire

Par-delà sa signification variable selon son pays d'origine, la notion de *nordicité* ou du *Nord* a certes beaucoup évolué, les civilisations venues du Sud ne comprenant que très lentement les sociétés autochtones du Nord (et vice versa), comme les Inuits qui possèdent une vieille tradition adaptée au *Grand Nord*. Les notions de nordicité sont aussi particulièrement sujettes aux changements, en ce début de XXI^e siècle, où les régions circumpolaires sont les premières cibles des changements climatiques.

- Le terme est créé au Québec par le géographe et linguiste Louis-Edmond Hamelin, dans le

début des années 60, voulant s'appropriier par le fait même, en tant que Québécois, le qualificatif de *nordique*, encore employé aujourd'hui pour parler des pays nordiques d'Europe. En 1976, il instaure son *indice de nordicité*.

- **Le Conseil nordique** est fondé en 1952 comme l'organisme officiel promouvant la coopération entre les pays nordiques (Islande, Norvège, Danemark, Suède et Finlande).
- En 1991, les pays membres du Conseil nordique se joignent, avec la Russie, les États-Unis et le Canada, au Conseil arctique, pour se pencher sur les problèmes d'environnement et les problèmes des populations autochtones.



- Du 2 au 5 février 1999, à Québec, se tenait le Sommet mondial de la nordicité avec plusieurs conférenciers et exposants. Les thèmes couverts étaient les transports, les communications, l'organisation sociale, l'habitat, l'éclairage urbain en milieu nordique, l'environnement et le tourisme. La ville de Québec, s'est proclamée, pour l'événement, **Capitale mondiale de la nordicité**.

Les pays nordiques

- En Amérique du Nord:
 - États-Unis (Alaska),
 - Canada.
- En Asie du Nord:
 - Japon,
 - Russie.
- En Europe du Nord
 - Voir les pays nordiques.

Indices de nordicité

Au Canada

C'est dans une perspective de *Nord relatif* que Louis-Edmond Hamelin proposa, en 1976, un système de dix indices complémentaires, appelés *valeurs polaires* ou **vapos**, pour mesurer la nordicité de différents points au nord du 50e parallèle. Pour un point géographique donné, six vapos mesurent des phénomènes naturels et quatre vapos mesurent l'activité humaine:

- la latitude (déterminant la photopériode),
- la moyenne de température en été,
- la moyenne annuelle de température,
- les types de glace,
- les précipitation annuelles,
- le type de végétation,
- l'accessibilité par voie terrestre ou maritime,
- l'accessibilité par voie aérienne,
- la population et
- le degré d'activité économique

La somme (ou la moyenne) de ces indices nous donne l' **indice de nordicité**, allant de zéro à extrême. Quoique l'on puisse attribuer la valeur maximale (de 100 ou 1000, selon l'échelle) à l'indice de nordicité du Pôle Nord, les points de même indice de nordicité n'ont pas tous la même latitude et l'indice varie au cours du temps. L'indice nous permet ensuite de tracer les contours de différents nords, correspondant à différents degrés de nordicité (**Pré-Nord**, **Moyen Nord**, **Grand Nord** et **Extrême Nord**). Louis-Edmond Hamelin proposa, pour des vapos allant de 0 à 100 et dont la somme fait l'indice de nordicité, qu'un point géographique est *nordique* ou *dans le Nord* s'il a un indice de nordicité supérieur à 200. Selon ce critère, la majorité du Canada excepté le sud de l'Île de Vancouver, les terres longeant la frontière avec les États-Unis, les Prairies, le corridor Québec-Windsor et la plupart des provinces maritimes, fait partie du *Nord*.

Voir aussi

- Conseil nordique,
- Conseil arctique.

Organisation de l'espace

L'**organisation de l'espace** est une notion de géographie, apparue dans les années d'après guerre et qui s'est imposée dans les années soixante^[1], permettant de décrire la production d'un espace (local, régional, mondial) par une société humaine.

« *L'organisation de l'espace ou espace organisé, (...) relève de l'explication géographique consistant à élaborer un ensemble cohérent de représentations scientifiques (modèles)* »^[2].

L'organisation de l'espace est donc l'analyse d'un espace produit par une société à travers des modèles comme la relation centre-périphérie, la → polarisation d'un centre ; la délimitation par un → maillage (politique, administratif, religieux ou encore militaire) ; la → hiérarchie des lieux centraux (W. Christaller) ; ou encore la diffusion des échanges ou des flux entre les différents lieux ainsi que les nœuds.

L'organisation de l'espace ne doit donc pas être confondu avec l'→ aménagement du territoire qui est la mise en place d'une politique sur un territoire, par une organisation sociale.

Critique

Dans son ouvrage *De la Géopolitique aux Paysages*^[3], Yves Lacoste considère que cette approche d'un espace produit par des sociétés humaines est fautive dans la mesure où un espace terrestre est une donnée et donc que ces sociétés ne peuvent qu'aménager.

Voir aussi

Articles connexes

- Aménagement du territoire
- Système spatial

Bibliographie

- Jean Gottmann, *De l'organisation de l'espace: considérations de géographie et d'économie*, 1950, 1966.
- Nzisabira J., *Organisation de l'espace: le système dominant et son fonctionnement*. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant / Paris, L'Harmattan, 1995, 184 p

Lien externe

- Fiche "Organisation de l'espace"^[4], Hypergeo. Consulté le 22/09/2008

Références

- [1] A. Ciattoni, Y. Veyret, *Les fondamentaux de la géographie*, Armand Colin, coll. Campus, 2003, p.23. La notion apparaît chez A. Cholley, *Guide de l'étudiant en géographie*, Presses universitaires de France, 1942.
- [2] Maryvonne Le Berre, « Territoires », p.610, in A. Bailly, R. Ferras, D. Pumain (sous la dir.), *Encyclopédie de Géographie*, Economica, 1995.
- [3] Y. Lacoste, *De la Géopolitique aux Paysages*, Armand Colin, 2003, p.277.
- [4] http://www.hypergeo.eu/article.php3?id_article=369

Paysage

Cet article fait partie de la série Peinture

Liste des peintres Portail de la Peinture

Dans son sens étymologique, le **paysage** est l'ensemble des traits, des caractères, des formes d'un territoire, d'un « pays », d'une portion de l'espace terrestre, perçu par un observateur depuis un point de vue : il est donc une création, une interprétation de l'espace. Le paysage est une question de regard mais cette notion ne peut-être aujourd'hui réduite à sa connotation picturale car elle recouvre de nombreuses acceptions.

Une notion complexe

La notion actuelle de paysage est somme toute assez récente. Avant d'être l'objet de représentations artistiques ou d'études architecturales, le paysage était un *pays* au sens originel du terme, c'est-à-dire une portion du territoire national avec une identité bien marquée, un lieu de vie et de travail pour les habitants locaux qui font partie de ce pays.

On peut entendre aujourd'hui des expressions comme « paysage politique », « paysage médiatique », etc. Le paysage peut donc également désigner un ensemble contextuel : vision des choses à un temps donné, le paysage est en constante évolution.

La notion de paysage oscille entre deux pôles :

- Le paysage considéré comme la résultante de l'action conjointe de l'Homme et du monde vivant (animal, végétal, fongique, etc.). C'est cette conception qui prédomine en écologie du paysage, écologie étudiant dans le temps et l'espace (unités biogéographiques) la dynamique et l'agencement des taches du paysage aux échelles intermédiaires entre le planétaire (biosphère) et le local, les communications, les barrières, les fragmentations.
- Le paysage considéré comme la perception visuelle qu'on a de son environnement à perte de vue, à l'exception des points d'intérêts proches de l'observateur. On s'est référé également au *paysage* pour désigner sa représentation dans une œuvre. Les notions de patrimoine, d'esthétique et d'aménités donnant alors une valeur à ce paysage, variant selon les époques et jugée plus ou moins subjective et relative selon les acteurs.

Approche picturale



La peinture romantique exalte les paysages sauvages et souvent montagneux

À partir de la définition initiale d'étendue de terre qui s'offre à la vue, la langue française a construit plusieurs notions proches dont celle de représentation d'un paysage par la peinture, le dessin, la photographie, etc. La représentation du paysage a un rôle important dans les arts graphiques parce qu'elle s'oppose parfois à la représentation des êtres, ou bien peut être aussi utilisée pour les symboliser (peinture religieuse par exemple).

Histoire du paysage en peinture

Dans l'antiquité grecque et romaine, le paysage n'est peint que comme fond ou environnement pour mettre en contexte une scène principale. Durant tout le Moyen Âge chrétien et la Renaissance, le paysage n'est conçu que comme œuvre divine et sa représentation fait référence à son créateur.

À la Renaissance, le paysage sert à exprimer les utopies urbaines et politiques émergentes. D'abord « perçu » au travers du cadre des fenêtres dans les tableaux représentant des scènes intérieures, il va prendre une place de plus en plus importante, jusqu'à occuper toute la surface de la toile. Parallèlement, les personnages des scènes religieuses en extérieur vont « rétrécir » jusqu'à n'être presque plus symbolisés que par les éléments du paysage (ex. : le Christ par une montagne).

Le paysage ne prend toutefois véritablement son essor qu'au XVII^e siècle, avec le développement du collectionnisme. En Flandres, la première représentation de paysage indépendant est celle de Joachim Patinir. On distingue alors trois types de paysages :

- *le paysage classique*, où se trouve représentée une nature idéale, grandiose, domptée par l'Homme. La représentation n'est alors pas crédible, mais recomposée pour sublimer la nature et la rendre parfaite ; en général, une histoire se cache dans ce type de paysages, dont les poncifs sont la présence d'éléments d'architecture romaine, combinés à une montagne ou une colline et à un plan d'eau. Les trois centres importants de ce type de représentations sont Rome, avec Annibale Carracci, le créateur de ce type, et ses suivants l'Albane, Le Dominiquin, Poussin..., mais aussi Paris et la Hollande.
- *le paysage naturaliste* propose une vision plus humaniste, de l'harmonie entre l'Homme et la nature. En général, celle-ci est grandiose, abondante et sauvage, représentée lors de tempêtes, d'orages. Si cette vision est plus crédible, il n'est pas nécessaire qu'un lieu précis soit représenté. On trouve les représentants de ce type plutôt dans les écoles du nord, avec Rembrandt, Salvator Rosa et Rubens.
- *le paysage topographique*, qui représente nécessairement un lieu précis et identifiable, avec une nature présentée de manière plus humble. Ce genre est assez caractéristique de l'école hollandaise, où les peintres sont extrêmement spécialisés (il existe des peintres

de paysages d'hiver, de forêts, de canaux, de villes...)

À l'époque romantique, le paysage devient acteur ou producteur d'émotions et d'expériences subjectives. Le pittoresque et le sublime apparaissent alors comme deux modes de vision des paysages. Les premiers guides touristiques reprennent ces points de vue pour fabriquer un regard populaire sur les sites et les paysages.

L'impressionnisme et l'école de Barbizon donneront ensuite un rôle très différent au paysage en en faisant l'objet d'une observation méticuleuse et relative en termes de lumière et de couleurs, dans l'objectif de créer une représentation fidèle à la perception vécue que peut en avoir un observateur. Cette fidélité, qui s'exprime par exemple dans les contrastes et les touches de façon « vibrante », est sans doute une des sources de la passion pour l'impressionnisme (on parle souvent de *miracle impressionniste* pour la précision du rendu d'artistes comme Claude Monet).

L'abstraction sous ses différentes formes retirera ensuite une grande partie de son importance au paysage en limitant la portée du réalisme et de la représentation, bien que l'on emploie souvent l'expression « paysagisme abstrait » à propos de plusieurs peintres non figuratifs (Bazaine, Le Moal ou Manessier).

Approche géographique

Histoire de la notion de paysage en géographie

Le géographe Paul Vidal de la Blache, fondateur de l'école des Annales, a largement contribué à forger l'approche géographique des paysages dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Le paysage est alors conçu dans une visée objective et généalogique : il est le résultat des actions des hommes s'adaptant à leur environnement naturel au cours de l'histoire. Il devient un vaste ouvrage où le géographe peut distinguer les éléments naturels des éléments culturels, et leur intime mélange dans bien des régions, se succédant au cours du temps. Cette approche a longtemps dominé la pensée géographique française du paysage. Mais elle évacuait la question de la subjectivité, et celle de l'approche esthétique du paysage, c'est-à-dire celle du monde des Arts.

Dans les années 1970-1980, les géographes, sous la houlette de Georges Bertrand, ont commencé à considérer le paysage comme un objet hybride, faisant appel à la fois aux sciences naturelles (géomorphologie, écologie végétale, climatologie) et aux sciences sociales (territorialisation de l'espace, perception, phénoménologie, symboles politiques...). Georges Bertrand a ainsi créé un concept ternaire d'étude : géosystème - → territoire - paysage, permettant d'étudier les dynamiques du paysage et son évolution. Une telle conception permettait de rendre compte de l'évolution d'un paysage, dépendant à la fois des processus naturels et des aménagements humains, dépendant des perceptions et des idéologies. Dans son article "Paysage et géographie physique globale" (*Revue de géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1968) G. Bertrand, en se référant au paysage, synthétise cette idée en affirmant : "*C'est, sur une certaine portion de l'espace, le résultat de la combinaison dynamique, donc instable, d'éléments physiques, biologiques et anthropiques qui, en réagissant dialectiquement les uns sur les autres, font du paysage un ensemble unique et indissociable en perpétuelle évolution*".

Depuis une vingtaine d'années, l'étude des paysages par les sciences humaines est particulièrement vive en France, à travers les ouvrages d'historiens comme Alain Corbin ou de géographes comme Jean-Robert Pitte. Ce dernier se place dans une posture rompant

avec les principes de Vidal de la Blache. Il insiste largement sur la place de la subjectivité et de l'évolution des perceptions, à travers nos modes de vie (voiture, avion, train) que les artistes viennent révéler grâce à leurs œuvres. Alain Corbin élargit aussi la question de la perception paysagère en ne la cantonnant pas qu'au visuel mais à tous les sens. Il a ainsi parlé de « paysage sonore » dans son ouvrage sur les cloches dans les campagnes françaises. La distinction entre une approche naturaliste du paysage et une approche culturaliste a été exprimée le plus fortement par le philosophe Alain Roger dans son célèbre essai *Paysage et environnement : pour une théorie de la dissociation* (1996, « Paysage et environnement : pour une théorie de la dissociation », in Le Dantec Jean-Pierre, *Jardins et paysages*, éd. Larousse) qui en appelle à totalement distinguer les deux notions.

Une définition du paysage aujourd'hui largement partagée est celle contenue dans la *Convention européenne du paysage*, signée sous les auspices du Conseil de l'Europe en 2000^[1]. Selon cette définition « Le paysage définit une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

Espaces vierges

La notion de paysage prend une autre dimension lorsque l'on franchit l'Atlantique. Le paysage américain, et particulièrement celui du Grand Ouest, rompit avec bien des canons européens. La découverte des grands espaces occidentaux des États-Unis (la conquête de l'Ouest), lors de la seconde moitié du XIX^e siècle bouleversa totalement ses découvreurs, dignes successeurs de Humboldt. Ils furent face à des espaces sauvages, en regard d'une Europe quasi-entièrement anthropisée, et d'échelles sans commune mesure avec ceux de l'Ancien Monde. De plus ce fut l'occasion à un nouveau médium artistique de fournir sa vision du paysage : la photographie, alors que jusqu'à présent c'était la peinture qui avait eu la charge de cette représentation. Les photographies d'Ansel Adams dans le massif de la Yosemite Valley en sont exemplaires. C'est à cette occasion qu'a été forgé le concept américain de *wilderness*, difficile à traduire (sauveté, monde sauvage, naturalité ?), pour qualifier ces grands espaces vierges.

La délicate étude des paysages anciens

Les dérives des études morpho-historiques

L'étude de paysage est délicate et controversée. Les tentatives de synthèse d'histoire rurale ou d'histoire du paysage de telle ou telle région, ayant l'ambition d'exploiter des sources écrites et non écrites, sont généralement soit des travaux rapprochant de manière superficielle des données archéologiques, morphologiques et textuelles pour produire un discours historique, soit des ouvrages de paléogéographie lacunaires et parfois anhistoriques.

La cause d'un tel échec est de vouloir réduire le réel à une schématisation systématique dès que celui-ci est perçu comme paysage aux formes complexes. Les historiens ont donc plus fait l'histoire d'un paysage irréel à force d'être réduit à des schématisations successives, que l'histoire la plus "réelle" possible de l'objet.

Or, le paysage n'est pas seulement une structure que l'on peut schématiser : il est un fonctionnement, une interaction dynamique permanente entre des éléments physiques et des éléments sociaux, et l'étude de la morphologie des paysages du passé doit donc être une géographie des espaces des sociétés du passé rendant compte de leurs dynamiques de

transformation.

Une réalité épistémologique complexe

Etudier un paysage considéré comme fonctionnement, interaction dynamique, est rendue d'autant plus difficile qu'elle s'inscrit dans une situation épistémologique particulière :

- d'une part, l'histoire a pris l'habitude de se priver d'espace, à force de le réduire à un stéréotype, à une idée d'espace ;
- d'autre part, la géographie est partagée entre géographie physique et géographie humaine ;
- enfin, l'archéologie actuelle est profondément marquée par les sciences du paléoenvironnement, permettant l'accès aux composantes végétales et animales du paysage ancien, et par la géoarchéologie, traitant du sédiment, de son évolution et de sa relation avec les sociétés, de par l'aménagement du paysage et de l'agriculture.

Ainsi, une étude de paysage, qui pourrait être dite « archéologie des paysages », « morphologie dynamique des paysages » ou encore « paléogéographie », est donc au carrefour de plusieurs disciplines.

Les voies d'accès à la connaissance du paysage

Cette nécessité de rapprochements de disciplines est perceptible dans les différentes voies d'accès à la connaissance du paysage :

- L'exploitation des textes, des inscriptions, des cartes, des itinéraires, de la toponymie, etc.
- Les sources archéologiques, offrant une vision matérielle et ponctuelle de la réalité des structures (agaires ou autres)
- La prospection, avec son approche spatiale et matérielle
- L'archéomorphologie, cherchant à partir d'images du paysage ses formes
- Les sciences du paléoenvironnement, permettant de connaître les sols, les végétaux et les animaux

Vers une nouvelle organisation des champs scientifiques

Pour une étude de paysage, il ne suffit pas d'articuler entre elles des disciplines autonomes (histoire, géographie, etc.) possédant leur propre méthode et leur *corpus* documentaire. En effet, le paysage est à la marge de disciplines qui ne s'articulent pas vraiment :

- L'histoire, analysant les textes ;
- La géographie, analysant les régimes agraires et les phénomènes d'urbanisation ;
- L'archéologie, étudiant les sites ;
- La géologie des profondeurs.

L'étude de paysage appelle donc une nouvelle organisation des champs scientifiques permettant une approche systémique. Ces questions ont été largement traitées par Gérard Chouquer (directeur de la rédaction des Études rurales)^[2], François Favory ou encore Philippe Leveau.

Approche écologique

Écologie du paysage

Le paysage naturel fait désormais l'objet d'une discipline scientifique à part entière, l'écologie du paysage, et est considéré comme un patrimoine commun à préserver.

En → aménagement du territoire, la prise en compte des aspects paysagers d'un quelconque projet d'aménagement (rénovation, remembrement agricole, autoroutes, etc.) est désormais presque obligatoire. En effet le Plan local d'urbanisme des communes doit désormais le prendre en compte, et des lois comme celle du 8 janvier 1993 (dite "loi Paysage") permet la protection du paysage en tant que tel. Ainsi la plupart des projets d'aménagement, comme les plans de gestion des espaces naturels, comportent au préalable une analyse paysagère du milieu.

En application des principes de la Convention européenne du paysage, les pays européens sont tenus d'inventorier leurs paysages dans un souci d'aménagement, de gestion ou de préservation. En France, cet inventaire est réalisé sous la forme d'atlas de paysages, à l'échelle départementale ou régionale.

Politiques publiques du paysage

L'administration du paysage est encore récente. La première loi s'y rapportant date de 1906 et la stabilisation du service qui en a la charge s'est opérée en 1995 avec la création de la sous-direction des sites et paysages au sein de la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable. Emmanuelle Heaulmé (École d'architecture et de paysage, Bordeaux) distingue trois grands modèles de perception et d'action qui, au cours du XX^e siècle, ont ordonné la patrimonialisation des paysages :

- le « paradigme du pittoresque » : le paysage s'impose comme objet patrimonial dans la mesure où il se prête à un rapprochement avec une œuvre peinte (lois 1906 et 1930 sur les sites et monuments naturels)
- le « paradigme de l'environnement » à partir des années 1950 : inscription et classement, dans les années 1960 et 1970, de grands paysages naturels (ex. Landes et Gironde), et apparition d'une nouvelle politique qui s'attache, au-delà de la simple protection, à mettre en œuvre une véritable gestion des sites.
- le « paradigme du paysage culturel » depuis les années 1980 : attention portée au paysage en tant que forme sensible d'une interaction dynamique du naturel et du social.

Protection des paysages exceptionnels

L'État s'est donc peu à peu doté de pouvoirs réglementaires importants, notamment en faveur des paysages exceptionnels dits *patrimoniaux*. La loi de 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque permet le classement des paysages les plus exceptionnels au titre des sites. Le classement offre une protection renforcée en comparaison de l'inscription, en interdisant, sauf autorisation spéciale du ministre compétent, la réalisation de tous travaux tendant à modifier l'aspect du site. Par ailleurs, les directives de protection et mise en valeur des paysages visent à assurer de façon sélective la préservation et la mise en valeur des principaux éléments structurants d'un paysage. Il existe également d'autres instruments de protection pour la sauvegarde des espaces naturels exceptionnels comme

les réserves naturelles nationales, les parcs nationaux, les réserves biologiques, etc. Enfin on peut citer l'apparition de règles spécifiques dans certains espaces fragiles et/ou convoités, comme la loi montagne et la loi littoral, ou la création d'un sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée (« sanctuaire Pelagos », accord fait à Rome le 25 novembre 1999).

A l'échelle internationale, le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO reconnaît des sites d'une valeur patrimoniale exceptionnelle universelle pour l'humanité. Ce classement a été introduit par la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel en 1972. En 2008, 33 sites sont classés au patrimoine mondial, culturel et naturel en France et 878 dans le monde. A noter, le classement du Val de Loire de Sully sur Loire à Chalonnes sur plus de 85 000 ha en tant que paysage culturel exceptionnel.

Vers une politique des paysages du quotidien

En France, en 1971 a été créé un ministère chargé de la protection de la nature et de l'environnement, et depuis 1995, le ministre chargé de l'environnement et du développement durable est, au sein du gouvernement, responsable de la politique des paysages, cadrée notamment par la loi paysage. Depuis 1989, le ministère décerne un prix du paysage chaque année à des paysagistes et des collectivités pour leurs projets.

Il faut enfin rappeler que la plupart des instruments de protection paysages relève des collectivités locales. Les élus locaux jouent un rôle central car ils se font les porte-parole des attentes de leurs administrés et ils justifient la pertinence locale des problèmes paysagers avec une argumentation sociale.

On constate donc la progressive mise en place d'une véritable politique des paysages, laquelle a pour objectif de « préserver durablement la diversité des paysages français ».

Paysan

La mise en productions diverses et aménagements de la nature par les paysans est de première influence sur les paysages. Parfois, une conscience aigüe de ce pouvoir et un amour certain pour leur "pays" les transforment en paysagistes.

Paysagiste

La gestion des jardins et des espace verts a donné lieu à une forme de spécialisation de l'architecture qui prend en compte les particularités de la mise en valeur, de la construction ou de la modification des paysages ou de portions de paysages.

On parle alors des activités de paysagistes, d'ingénieurs paysagistes ou d'architectes-paysagistes, selon les contextes.

Écoles d'architecture et de paysage

en France

- École nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSPV) à Versailles
- École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ENSAP Bx.) à Bordeaux
- École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL) à Lille
- École supérieure d'architecture des jardins et des paysages (ESAJ) à Paris
- École nationale supérieure de la nature et du paysage (ENSNP) à Blois
- Institut national d'horticulture et du paysage ^[3] (INHP) à Angers
- Institut des Techniques de l'Ingénieur en Aménagements Paysagers de l'Espace ^[4] (ITIAPE) à Lesquin

en Suisse

- École d'ingénieurs de Lullier ^[5] à Genève
- Institut d'architecture de l'université de Genève ^[6]

Bibliographie

- Jean-Robert Pitte, *Histoire du paysage français*, Tallandier, 2003 (ISBN 2847340742)
- Bernard Fischesser et Marie-France Dupuis-Tate *Rivières et Paysages*, Ed. La Martinière, 2006
- Pierre Donadieu, Michel Périgord, *Clés pour le paysage*, OPHRYS, 2005, 368 p. (ISBN 9782708010970)

Voir aussi

Articles

- Écologie du paysage
- Analyse paysagère
- Paysage urbain
- Paysage rural

Liens externes

- Convention Européenne du paysage ^[7]
 - Le paysage au Ministère de l'écologie et du développement durable ^[8]
-

Références

- [1] Elle a été adoptée en France par la loi n° 2005-1272 du 13 octobre 2005 autorisant l'approbation de la convention européenne du paysage et publiée le 22 décembre 2006 par le décret n°2006-1643 du 20 décembre 2006 portant publication de la convention européenne du paysage signée à Florence le 20 octobre 2000.
- [2] Gérard Chouquer, *L'étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*, Paris, Errance, 2000, 208 p.
- [3] <http://www.inh.fr/>
- [4] <http://www.itiape.fr/>
- [5] <http://www.hesge.ch/eil/>
- [6] <http://www.unige.ch/ia/>
- [7] <http://conventions.coe.int/treaty/Commun/QueVoulezVous.asp?NT=176&CL=FRE>
- [8] http://www.ecologie.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=257

Pergélisol

Le **pergélisol** (en anglais : permafrost, en russe : вечная мерзлота, *vetchnaïa merzlota*) désigne un sous-sol gelé en permanence, au moins pendant deux ans^[1].

Ses formations, persistance ou disparition, et son épaisseur sont très étroitement liées aux changements climatiques. C'est pourquoi le pergélisol est étudié en tant qu'indicateur du réchauffement climatique par un réseau mondial de chercheurs s'appuyant sur des sondages, des mesures de température et un suivi satellitaire, à l'initiative de l'*International Permafrost Association*^[2].

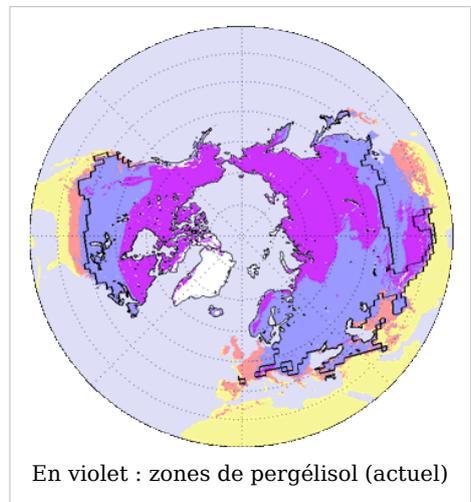
Il occupait une surface bien plus vaste lors des glaciations mais il contribue néanmoins à une forte inertie thermique pour les pays du nord. Dans sa partie septentrionale, la couche de sol la plus superficielle dégèle en été. On l'appelle *mollisol* ou *zone active*. Quelques plantes et organismes peuvent s'y développer l'été, alors que ni les racines ni les animaux ne peuvent pénétrer le pergélisol vrai.

On distingue des zones de pergélisol continu, ou discontinu quand il est dû à des facteurs situationnels (orientation du versant, protection thermique par une forêt, etc.).

Épaisseur

Là où il est présent depuis plusieurs cycles glaciaires, le pergélisol peut être épais de plusieurs centaines de mètres :

- de 440 mètres à Barrow, Alaska à environ 750m dans l'arctique canadien
- environ 600 mètres en Sibérie orientale avec des maxima pouvant aller jusqu'à plus de 1000 mètres dans certaines régions (monts de Verkhoïansk).



Extension

Actuellement, il représente environ 20 % de la surface de terre du monde, 25 millions de km², dont un quart des terres émergées de l'hémisphère nord.

Le dernier maximum date d'il y a 20000 ans, alors que toute la moitié nord de la France était gelée et la mer beaucoup plus basse. Le minimum date d'il y a 6000 ans. Il est dit « optimum Holocène ».

Depuis, hormis un réchauffement de quelques siècles dans les années 800 (ap. J.C.), les étés de l'hémisphère Nord se sont refroidis provoquant une tendance à l'extension territoriale du pergélisol, jusqu'à l'intrusion de l'homme dans le système climatique.

En limite sud, le pergélisol à une température proche de zéro en été pourrait rapidement fondre. Le Canada envisage que sa limite sud puisse ainsi remonter de 500 km vers le nord en un siècle^[3]. Un peu plus vers le nord, seule la « couche active » gagnera de l'épaisseur en été, induisant une pousse de la végétation, mais aussi des mouvements de terrain, une modification hydrologique et des émissions de méthane, l'apparition de population de moustiques. Certains modèles (canadiens) estiment que les effets significatifs apparaîtront dans les années 2025 à 2035.

La zone dite « active »

C'est la zone qui dégèle en été. Elle varie selon l'altitude et la latitude, mais aussi dans l'espace et dans le temps au rythme des glaciations et réchauffements, parfois brutalement dès que l'enneigement recule et laisse apparaître un sol foncé qui capte la chaleur que l'albédo des glaces et neige renvoyaient vers le ciel. Cette zone est aujourd'hui généralement profonde de quelques centimètres à quelques décimètres. À sa limite sud, où elle est moins épaisse, elle pourrait s'étendre rapidement vers le nord. Dans les zones nordiques l'architecture repose aujourd'hui sur des pieux enfoncés à plusieurs mètres de profondeur, et il est recommandé de conserver un vide sous la maison.

Dans les Alpes, le permafrost se retrouve au dessus de 2500 mètres sur les ubacs. Un dégel de ces zones pourrait provoquer des éboulements importants.

En Suisse, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a publié une carte^[4] et une liste actualisée des zones habitées particulièrement menacées^[5]. Les dangers d'éboulements existent surtout pour les localités qui se situent au fond des vallées. Parmi elles figure la commune de Zermatt, entourée par trois pans de montagne qui reposent sur du pergélisol. La liste mentionne également Saint-Moritz, Saas Balen et Kandersteg. La probabilité qu'un gros événement se produise augmente avec la fonte croissante de la glace. Le risque ne porte pas seulement sur le fait que d'importantes masses de roches se détachent, mais que celles-ci provoquent des réactions en chaîne qui pourraient engendrer des dégâts dans les zones habitées, comme ce fut le cas dans le Caucase. Dans cette région, en 2002, un effondrement rocheux de quelques millions de mètres cubes a entraîné tout un glacier avec lui, provoquant un gigantesque glissement de terrain qui a totalement détruit une vallée de plus de trente-trois kilomètres.

En outre, ce dégel, dû au réchauffement climatique, pourrait augmenter du fait de dégagement de gaz à effet de serre, dont le méthane (dont l'effet est vingt-et-une fois plus fort que le CO₂, même s'il a une durée de vie dans l'atmosphère plus courte que ce dernier), d'où l'emballlement possible (même si on ne sait pas précisément quand) de la machine climatique.

La fonte de la glace du pergélisol est susceptible de créer des thermokarsts, des phénomènes de solifluxion et des mouvements importants des sols, ce qui inquiète car de nombreuses constructions, ainsi que des oléoducs sont posés sans fondations sur ces sols. Des villes entières sont construites sur le pergélisol comme Iakoutsk posée sur trois cent mètres de sol et roches congelés, où la température moyenne annuelle a augmenté de 2 °C en trente ans sans conséquence observable en profondeur à ce jour, selon l'Institut du pergélisol fondé dans cette ville. Même si le sol ne fond pas, un réchauffement différentiel entre les couches superficielles et profondes de sol ou entre des éléments plus ou moins riches en eau des couches supérieures de sol pourrait provoquer des dégâts importants par dilatation différentielle^[6].

Voir aussi

Liens internes

- Réchauffement climatique
- Film : Une vérité qui dérange. Présenté par Al Gore, Ancien vice-président et candidat à la présidence des États-Unis.

Liens externes

- Carte du Permafrost en Union Soviétique (décembre 1984) ^[7]
- Commission géologique du Canada ^[8]

Références

- [1] Elizabeth Kolbert, « Dans l'Arctique en plein dégel », dans *Courrier international*, n°766, 07/07/2005,
- [2] site de l'International Permafrost Association (http://www.gtnp.org/index_f.html)
- [3] www.socc.ca/permafrost/permafrost_future_f.cfm
- [4] http://www.cdg.qc.ca/docs/karte_permafrost_high_2006_f.pdf
- [5] *Sonntagszeitung*, 06.07.06
- [6] La "mine climatique" de la *merzlota* risque-t-elle d'exploser? (<http://fr.rian.ru/analysis/20080102/94367640.html>) Article de RIA Novosti 02/01/2008.
- [7] http://www.lib.utexas.edu/maps/commonwealth/soviet_permafrost_84.jpg
- [8] http://gsc.nrcan.gc.ca/permafrost/index_f.php
-

Plate-forme multimodale

La **plate-forme multimodale** désigne, dans le domaine du transport de marchandises et en géographie, le lieu où les marchandises changent de mode de transport.

Dans le transport de voyageurs l'équivalent est le pôle d'échanges. Une plate-forme multimodale doit assurer dans les meilleures conditions le transport intermodal et le transport combiné des marchandises.

Exemple

- En France : Aéroport Paris-Charles-de-Gaulle (Paris) ; Delta 3 (Lille-Dourges) ; Europort Vatry (La Marne - Champagne-Aéroport Paris Vatry)

Polarisation (géographie)

La **polarisation** est le résultat de l'interaction entre un centre, dénommé pôle (là où se concentrent les activités humaines), et son aire d'influence. On parle parfois aussi d'attractivité ou encore de territorialisation.

L'économiste François Perroux utilise, dès 1955, ce concept mais sous une forme non spatialisé de pôle de croissance. Il faut attendre Jacques Boudeville et son ouvrage *Aménagement du territoire et polarisation* (éd. Génin, 1972) introduit l'approche spatiale.

Lien externe

- Fiche "Polarisation" ^[1], Hypergeo. Consulté le 22/09/2008

Références

[1] http://www.hypergeo.eu/article.php?id_article=78

Polémosystème

Polémosystème est un terme forgé par le biogéographe Jean-Paul Amat.

Désigne un système géographique dont le facteur explicatif de premier ordre est le passage d'une guerre, devant le climat, le sol ou le milieu social actuel.

Un exemple typique de polémosystème est la forêt "zone rouge" aux abords de Verdun, dont la flore ne peut s'expliquer que par les effets de la présence du front de la Première Guerre mondiale.

Périphérie

Le mot **périphérie** vient du grec *periphēria* qui signifie circonférence. Plus généralement la périphérie désigne une limite éloignée d'un objet ou d'une chose.

Par exemple :

- périphérie d'une ville : quartier extérieurs de la ville ;
- périphérie d'un cercle : circonférence du cercle ;
- périphérie du système solaire : zone où l'attraction du Soleil est la plus faible, c'est-à-dire la zone à la limite du système solaire ;
- la vision périphérique fait référence à la capacité de voir en bordure du champ de vision (voir Œil).

Économie

En économie la périphérie désigne l'ensemble des pays en voie de développement, par opposition au centre, les pays industrialisés avancés.

Le couple *Centre/Périphérie* est donc un modèle explicatif des relations entre deux espaces. Il est une approche hiérarchisée entre un lieu qui se (s'auto)proclame(?) Centre et son environnement qui est stigmatisé comme une Périphérie. L'approche géographique légitimise la dissymétrie existante ou alors la consacre. Ce schéma explicatif apparaît chez les économistes en 1902 avec Werner Sombart (*Le capitalisme moderne*). Il sera repris par les économistes du développement dans les années 60 qui s'en servent pour décrire les relations des empires coloniaux et post-coloniaux. On rattache ces économistes au courant marxiste. Parmi eux, citons Raúl Prebisch (1901-1986), H. WOLFGANG, Arghiri Emmanuel (1911-2001), *L'échange inégal* (1968) ; ou encore Samir Amin (1973), *Le développement inégal*.

Géographie

Les géographes commenceront à utiliser ce prisme à partir des années 80, où A. REYNAUD l'applique à la géographie dans *Société, Espace et Justice*.

Le modèle Centre/Périphérie devient alors un incontournable. Le Centre est le lieu où "tout se passe" contrairement à une Périphérie perçue comme immobile et en retard. Toutefois, n'oublions pas que s'il existe un Centre, c'est parce qu'il se positionne face à une Périphérie, un ailleurs, un au-delà. Dans sa typologie, A. REYNAUD distingue des angles morts (comme le Sahel, les Andes, l'Himalaya), « délaissés par les centres », ou des isolats

« comptant sur leur propre force » (Corée du Nord).

liens:

- Hypergeo : explication du modèle ^[1]
- Geoconfluence : définition de concepts ^[2]

Histoire

Déjà dans sa thèse, Fernand Braudel approchait ce modèle avec son *Economie monde*, en « voulant indiquer par cette formule que la mer du XVI^e siècle était un monde en soi, un seul univers économique débordant largement et dans toutes les directions la ligne interminable de ses rivages, vers l'intérieur de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique ». Son approche typologique précisait trois régions : 1. Zone centrale, 2. Régions intermédiaires, et, enfin, 3. Marges/Périphéries

Voir aussi

- Périphérique, page d'homonymie
- Centre

Références

[1] http://hypergeo.free.fr/article.php3?id_article=10

[2] <http://www.ens-lsh.fr/geoconfluence/notions/index.htm>

Région

 Cette page d'homonymie répertorie les différents sujets et articles partageant un même nom.

Une **région** peut être soit :

- un territoire qui correspond à une *division administrative* dans certains pays :
 - la Commission européenne a décomposé l'Europe en régions appelées aussi «Nomenclature d'unités territoriales statistiques» (NUTS) :
 - NUTS 1 : de 3 à 7 millions d'habitants,
 - NUTS 2 : de 800 000 à 3 000 000 habitants (en France, ce sont les régions administratives),
 - NUTS 3 : de 150 000 à 800 000 habitants (en France, ce sont les départements) ;
 - l'Angleterre est divisée en 9 régions ;
 - la Belgique est composée de 3 Régions : Région flamande, Région wallonne, Région de Bruxelles-Capitale ;
 - la République du Congo est composée de 10 régions congolaises ;
 - la France est composée de 26 régions dont 22 en métropole et 4 outre-mer ;
 - l'Italie est composée de 20 régions italiennes, dont 5 à statut spécial ;
 - La République des Philippines est divisée en 17 régions ou *rehiyon*;
 - le Québec est composé de 17 régions administratives ;
 - une *zone géographique* relativement étendue d'un pays ou d'un continent, possédant des caractères physiques et/ou humains particuliers qui les distingue des régions voisines.
-

Les régions définies sur des critères humains (par exemple la langue) ont rarement des limites clairement établies et sont donc souvent sujettes à interprétation et parfois à conflit. La clarté d'une définition de région peut-être altérée si y sont mélangées des notions de géographie physique, humaine et/ou administrative.

Voir aussi

- Régions d'Europe
- Régional (compagnie aérienne européenne)
- Régions (chaîne de télévision française disparue)
- Conseil des communes et régions d'Europe
- Biorégion
- Écorégion
- Région française
- Administration territoriale

Seuil (géographie)

Un **seuil** est un espace d'altitude intermédiaire entre deux reliefs, qui constitue une limite de partage des eaux. Les caractéristiques physiques des seuils en font des lieux de passage privilégiés. Ce sont donc des espaces stratégiques pour le développement des réseaux de transport.

Principaux seuils

France

- Seuil du Cambrésis, vers Bapaume
- Seuil du Poitou
- Seuil de Naurouze, ou seuil du Lauragais
- Seuil de Bourgogne
- Seuil de Saverne, dite *trouée* de Saverne, ou parfois col de Saverne

Voir aussi

- Col
-

Situation

 Cette page d’homonymie répertorie les différents sujets et articles partageant un même nom.

En géographie

En géographie, la **situation** est un concept spatial permettant la localisation relative d'un → espace par rapport à son environnement^[1] proche ou non. Il inscrit un → lieu dans un cadre^[2] plus général afin de le qualifier à travers ses interactions avec l'extérieur. Elle fait intervenir des notions de contiguïté et de connexité, essentielles en analyse spatiale.

En littérature

En littérature, la **situation** c'est un moment d'une œuvre littéraire caractérisé par un climat particulier. Exemple: → situation comique

Note : Il ne faut pas confondre le site avec la situation, pour plus d'explications voir l'article site.

Voir aussi

Articles connexes

Sources

- Une explication du terme *situation* sur hypergeo ^[3].

Références

[1] Au sens d'*alentours* notamment mais cela peut concerner des espaces plus lointains dans les relations notamment économiques.

[2] Au sens d'ensemble.

[3] http://hypergeo.free.fr/article.php3?id_article=3

Surface

Une **surface** désigne généralement la couche superficielle d'un objet. Le terme a plusieurs acceptions, parfois objet géométrique, parfois frontière physique, et est souvent abusivement confondu avec sa mesure, sa superficie.

Homonymies

Ne pas confondre *surface* et *superficie* (ou *aire*), l'objet et sa mesure.

Notion de surface

En mathématiques, une **surface** dans un espace de dimension n est un ensemble de points de cet espace décrit par un système de $(n - 2)$ équations à n variables. Une surface peut aussi être définie de manière intrinsèque, c'est-à-dire sans plongement dans un espace de dimension n . Une surface est alors une variété de dimension 2, c'est-à-dire un ensemble tel que localement tout voisinage soit homéomorphe à un voisinage du plan. Cette méthode permet, par exemple, de définir le demi-plan de Poincaré, c'est-à-dire une surface de courbure négative et constante, ce qui n'existe pas en dimension 3.

On distingue :

- **surfaces planes**, quand le système d'équations est linéaire ou affine;
- et **surfaces gauches** dans les autres cas.

Une surface peut être :

- **orientable**; dans ce cas, elle comporte deux *faces*.
 - Si la surface est **ouverte**, il est possible de passer d'une face à l'autre sans traverser la surface.
 - Si la surface est **fermée**, elle sépare l'espace en deux zones correspondant aux deux faces, l'*intérieur* et l'*extérieur*, et il faut traverser la surface pour passer d'une zone à l'autre.
- **non-orientable**; dans ce cas elle ne comporte qu'une seule *face*, ce qui défie *a priori* le sens commun. Elle peut avoir un bord (exemple : *ruban de Möbius*) ou non (exemple : *bouteille de Klein*).

On peut aussi rencontrer des surfaces *connexes*, *convexes*, ...

Lorsqu'une surface est engendrée par la rotation d'une courbe plane autour d'un axe, il s'agit d'une surface de révolution (exemple : *tore*). Si en chaque point de la surface passe une droite contenue dans cette surface, alors on parle de surface réglée (exemple : *hyperboloïde*).

En physique, la notion de surface a deux sens voisins :

- d'une part, la **surface propre** d'un objet désigne sa limite, sa frontière avec le reste de l'univers;
 - d'autre part, la **surface de contact** entre deux objets ou, plus généralement, deux milieux différents, désigne la frontière commune à ces deux objets ou milieux.
 - Un objet est *rigide* quand sa forme, donc celle de sa surface, ne peut être modifiée; on peut parler dans ce cas de l'*état de surface* de l'objet.
 - Quand on parle de la surface d'un liquide, l'*eau* par exemple, il faut distinguer entre sa **surface propre** et sa **surface libre**, qui est la portion de sa surface totale en contact
-

avec un gaz (l' *air* en général) ou le *vide*.

- Un gaz n'a pas de surface définie, sauf s'il est en contact avec un solide ou un liquide.

En géographie, une **surface** est une portion de terrain délimitée par une frontière ou des limites.

Voir aussi

- Microsoft Surface
- Dioptre
- Surface spécifique
- Surface minimale
- *Surface*, série télévisée américaine

Territoire

La notion de **territoire** a pris une importance croissante en géographie et notamment en géographie humaine et politique, même si ce concept est utilisé par d'autres sciences humaines. Dans le dictionnaire de géographie de Pierre George et Fernand Verger le territoire est défini comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique (on parle ainsi de « territoire national ») ; ou par une spécificité naturelle ou culturelle : territoire montagneux, territoire linguistique. Dans ce dernier cas, le terme d'aire (« aire linguistique ») pourrait lui être préféré. Quelle que soit sa nature, un territoire implique l'existence de frontières ou de limites. Ces deux derniers termes sont utilisés en fonction du type de territoire dont ils forment le périmètre. Un territoire politique, ou une subdivision administrative, est délimité par une frontière ; un territoire naturel est circonscrit par une limite, terme moins juridique.

Histoire du concept

La notion de territoire a été l'objet de nombreuses réflexions de la part des géographes qui au fil du temps ont fait évoluer sa signification. L'idée de territoire est en lien avec la notion d'→ espace, et bien que utilisée souvent en synonymes ces termes se distinguent sous plusieurs aspects et varient aussi de sens selon les conceptions.

Biologie

En écologie, un **territoire** désigne une zone d'habitat occupée par un individu ou une population (au sein d'un peuplement) d'une espèce végétale ou plus généralement animale.

En éthologie (comportement animal et humain), le **territoire** est également un milieu de vie, un lieu de reproduction d'une espèce animale. On l'étudie alors du point de vue du comportement territorial chez les animaux qui défendent ou marquent leur territoire ; contre les individus de leur espèce et parfois contre ceux d'autres espèces.

Géographie

Géographie physique

En → géographie physique, un territoire est un espace à métrique topographique (métrique caractérisée par la continuité et la contiguïté).

Géographie humaine

En → géographie humaine il existe plusieurs courants principaux pour définir ce concept, affiliés à la sociologie, à l'économie, au pouvoir politique, etc.

Le territoire au sens sociologique

Le territoire au sens sociologique peut être lié à l'identité culturelle des populations l'habitant et ayant une emprise sur sa gestion, ou encore aux représentations que l'on s'en fait. Par exemple, le territoire tibétain est considéré comme tel parce qu'il a été marqué par la culture et la population tibétaine (paysages, monuments, etc.). Mais cet espace est tibétain parce que nous le considérons comme tel bien qu'aujourd'hui les Tibétains y soient minoritaires et sous souveraineté chinoise.

Le concept de → territorialité désigne le processus d'appropriation du territoire par les groupes sociaux. Géographiquement et théoriquement on peut le définir comme étant l'unité de l'identité par les lieux liés. Le lieu représentant la distance annulée. Le territoire induit alors des rapports sociaux spatiaux. Il a un sens matériel mais aussi idéal.

Définitions :

« Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire. »

— Guy Di Méo, *Les territoires du quotidien*, 1996, p.40

« un agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité »

— Bernard Debarbieux, géographe

« Le territoire est une réordination de l'espace dont l'ordre est à chercher dans les systèmes informationnels dont dispose l'homme en tant qu'il appartient à une culture. Le territoire peut être considéré comme de l'espace informé par la sémiosphère »

— Claude Raffestin (1986)

Dans leur *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (2003), Jacques Lévy et Michel Lussault proposent trois définitions générales, qui illustrent les grandes conceptions du territoire au sein de la géographie :

- « Espace à métrique topographique » (p. 907)
- « Agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu ou ce collectif sur sa propre identité » (p. 910)
- « Toute portion humanisée de la surface terrestre » (p. 912)

Voir également Giraut, 2008 ; Lévy, 1999 ; Di Meo, 2000 ; Gervais-Lambony, 2003.

Le territoire au sens économique

Le territoire au sens économique naît souvent par l'acquisition par la population d'un territoire d'une compétence économique spécifique à partir d'avantages naturels ou humains.

Voir pôle de compétitivité, économie des territoires)

Le territoire au sens politique

Le territoire au sens politique a été défini comme « portion de l'espace délimitée pour exercer un pouvoir » (R. Sack)^[1]. Un groupe d'individus détient un pouvoir (souvent économique) sur un territoire, il construit une organisation spatiale pour conforter son pouvoir et l'agrandir, et ainsi de suite.

Le territoire est un espace marqué par le politique, par tout ce qui structure la société.

Il existe deux facettes: L'une venant des pouvoirs qui encadrent la société, l'autre venant de la société elle-même. Ce sont deux aspects complémentaires. Voyons donc le territoire comme une construction sociopolitique sur un espace donné.

Lorsque les institutions exercent des prérogatives de puissance publique à l'échelle de territoires, on parle de territorialisation des politiques publiques, un modèle de régulation politique censé être plus proche des citoyens mais plus adapté aux spécificités locales.

Le territoire douanier

Le territoire douanier est défini comme la portion du territoire où s'exerce le droit douanier du pays. Le territoire douanier peut différer du territoire politique, ce qui crée des enclaves douanières (par exemple le Liechtenstein fait partie du territoire douanier Suisse).

Géographie politique

En géographie politique, le territoire désigne un espace approprié, que cette appropriation soit juridiquement reconnue ou non. L'espace mondial est ainsi découpé en un maillage complexe mais généralement emboîté de territoires dont le premier niveau est formé par 195 États. Chaque État est ensuite découpé, sauf les plus petits, en subdivisions administratives : → régions, départements ou autres entités intermédiaires et communes.

Désignations administratives

Au lieu d'être un terme neutre, un territoire peut désigner un type précis de subdivision administrative.

- Ainsi, au Canada, un territoire est une entité politique comparable aux provinces, possédant par exemple ses propres institutions et son assemblée législative.
- En France, le statut de territoire d'outre-mer était, jusqu'en 2003, attribué à des territoires n'ayant pas le statut de département d'outre-mer. Il a été remplacé par le statut de « collectivité d'outre-mer ».

Voir aussi

Bibliographie

- B. Debarbieux, 1999, « Le territoire : Histoires en deux langues. A bilingual (hist-)story of territory » in *Discours scientifique et contextes culturels. Géographies françaises à l'épreuve postmoderne*, C. Chivallon et alii (dirs.), Bordeaux : Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 33-46.
- B. Debarbieux et M. Vanier, 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues : Éd. de l'Aube / DATAR.
- B. Debarbieux, 2003, « Territoire » in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, J. Lévy et M. Lussault (eds.), Paris : Belin, 910-912.
- G. Di Meo, 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris : L'Harmattan.
- P. Gervais-Lambony, 2003, *Territoires citadins, 4 villes africaines*, Paris : Belin.
- F. Giraut, 2008, « Conceptualiser le Territoire », in *Dossier Construire les territoires, Historiens et géographes 403*, pp. 57-68.
- J. Lévy, 2003, « Territoire » in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, J. Lévy & M. Lussault (eds.), Paris : Belin, 907-910.
- C. Raffestin, 1986, « Écogenèse territoriale et territorialité » in F. Auriac & R. Brunet (eds.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris : Fayard, 173-185. **[pdf]** lire en ligne ^[2].
- R. Sack, 1986, *Human Territoriality. Its Theory and History*, Cambridge, Cambridge University Press.

Articles connexes

- → Espace (sciences sociales) en *sciences sociales*
- Expansionnisme territorial, en *géopolitique*
- Intégrité territoriale, en *Droit international*
- → Aménagement du territoire, Aménagement du territoire en France
- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
- État en droit international
- Direction de la surveillance du territoire
- Pays (aménagement du territoire)
- Territoire d'outre-mer
- Écologie du paysage, Biologie de la conservation, réseau écologique, trame verte
- Territorialité des oiseaux
- → Territorialisation : processus de production de territoire

Liens externes

- Développement durable et territoire ^[3], revue scientifique **(fr)**
- Observatoire des territoires (français) ^[4]portail de la DIACT, avec indicateurs, zonages, NTIC, Littoral, Montagne... et rapport de l'observatoire ^[5] **(fr)**
- Portail de l'intelligence territoriale ^[6], Le Portail de l'Intelligence Territoriale, financé par le Sixième Programme-cadre (Priorité 7) de l'Union Européenne.

Références

- [1] « *Territoriality will be defined as the attempt by an individual or a group to affect, influence or control people, phenomena, and relationships, by delimiting an asserting control over a geographic area. This area will be called the territory.* » (Sack, 1986, p. 19).
- [2] http://www.unige.ch/ses/geo/Recherche/collecter/biblio_gene/1986/Raf_ecogenese.pdf
- [3] <http://developpementdurable.revues.org>
- [4] http://www.territoires.gouv.fr/indicateurs/portail_fr/index_fr.php
- [5] http://www.diact.gouv.fr/Datar_Site/Paru.nsf/7abac3c1555cb08dc125655a004fdece/4c35c00ac7478528c12570c400517c13?OpenDocument
- [6] <http://www.intelligence-territoriale.eu/index.php/fre/>

Territorialisation

La **territorialisation** est un "processus dynamique itératif débouchant sur un résultat évolutif dans le temps et l'espace, tant du point de vue de sa composition que de sa consistance." Ce processus est subjectif et générateur d'une première dimension individuelle du → territoire avant de s'intéresser et contribuer à la co-construction d'une représentation collective.

Territorialisation et action publique

"La territorialisation des politiques publiques reste un concept flou, peu ou mal compris par les acteurs. On hésite entre deux logiques également insuffisantes. Premièrement, la territorialisation n'est pas qu'une déconcentration à proximité. Pour beaucoup, particulièrement au sein des services de l'Etat, la territorialisation des politiques constituerait un exercice de déconcentration de la gestion administrative et financière. Cette déconcentration au plus près du terrain induirait mécaniquement une plus grande adaptation des actions aux réalités locales. Cette interprétation peut conduire à une logique de découpage exhaustif périmétrant la totalité du territoire ».

Articles connexes

- Territoire
- Territorialité

Les étapes de la territorialisation

"Un acteur identifie dans le milieu des objets matériels répartis dans l'espace géographique et immatériels sous forme de représentations ou de données qu'il s'approprie afin de satisfaire des besoins par des actions qui ont nécessairement un impact sur le milieu et, en retour, sur la perception qu'il peut en avoir. Ainsi peuvent s'enclencher et se succéder des projets qui mobilisent tour à tour des objets pouvant être très différents de par leur forme, leur nature, leur consistance, leur localisation, leur mobilité, etc.. Les projets peuvent conduire à la réalisation d'objets nouveaux ou à la transformation d'objets préexistants en s'appuyant sur des démarches scientifiques, technologiques, organisationnelles, financières et commerciales. C'est ce que l'on appelle l'innovation ou l'adaptation du milieu aux nouveaux besoins, avec une portée spatiale et une incidence économique, environnementale ou sociale. A chaque cycle, l'expérience accroît la connaissance du milieu et le territoire se complexifie."

Bibliographie

Bagnasco A., Le Gales P., 1997, Les villes européennes comme société et comme acteur, in *Villes en Europe*, Ed. La Découverte, pp. 38

Banos V., 2007, Repenser le couple « territoire-lieu », pour une géographie de la « démocratie » ?, in *Territoires, territorialité, territorialisation : et après ?* », Vanier M. et alii (eds.), actes des entretiens de la cité des territoires, Université Joseph Fourier, Grenoble, 7-8 juin 2007, disponible en ligne sur <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/index.htm>

Behar D., Korsu E., Davezies L., Offner J-M., Beckouche P., Pflieger G., Poulet M., Inégalité et intercommunalité en Ile-de-France ; Pour une territorialisation stratégique de l'action publique, 2001 plus n°57, Acadie, 2001, 13 p. En ligne : <http://www.acadie-reflex.org/publications/txt145.pdf>

Bertacchini Y, 2006, « Intelligence territoriale : le territoire dans tous ses états », Collection Les ETIC, Presses Technologiques, Toulon, 316 p.

Bonnefoy, J.L., 2002, Une approche géographique de l'interaction entre le matériel et l'idéal par le complexe et l'artificiel, dans *GÉOPOINT 2002 L'idéal et le matériel en géographie*, disponible en ligne sur <http://sites.univ-provence.fr/bonnefoy/informations/Geopoint02.pdf>

Bonnemaison J., Cambrézy L. et Bourgeois-Quinty L., *Le territoire*, l'Harmattan, Paris, 1997, 143p.

Bourdieu P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Droz, Genève, 1972, 429p.

Bourdieu P., *Le Sens pratique*, Minuit, Paris, 1980, 475p.

Brundtland, G. H., 1987, *Report of the World Commission on Environment and Development : Our Common Future*, United Nations, disponible en ligne sur : <http://www.un-documents.net/wced-ocf.htm>

Cailly L., 2007, Des territorialités aux spatialités : pourquoi changer de concept ?, in *Territoires, territorialité, territorialisation : et après ?* », Vanier M. et alii (eds.), actes des entretiens de la cité des territoires, Université Joseph Fourier, Grenoble, 7-8 juin 2007, disponible en ligne sur <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/index.htm>

CHEVAILLER J.C., SIGNORET P., 2008 : « Les territoires de projet en Franche-Comté, visite au cœur des relations entre acteurs locaux », in *Images de Franche-Comté* n° 38 de décembre 2008, p 14-17, AFCEFC, Besançon, disponible en ligne sur : http://cddthema.univ-fcomte.fr/GEIDEFile/IFC38_art04.pdf?Archive=191416891969&File=IFC38+art04_pdf

Dauphiné A., 2003. *Les théories de la complexité chez les géographes*. Anthropos. 248 p

Di Méo G. (Dir.), *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 1996, 208 p.

Di Méo G., *L'homme, la société, l'espace*, Anthropos-Economica, Paris, 1991, 319 p.

Eurostat, 2000, *La mesure des activités scientifiques et technologiques, principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique*, Manuel d'Oslo, Commission européenne, 13 p., disponible en ligne à l'adresse : <http://www.oecd.org/dataoecd/35/56/2367523.pdf>

Friedman Y., *Utopies réalisables*, L'éclat, Paris, 2000, 256 p.

Giraut, F., 2008, Conceptualiser le territoire, pp. 57-67, in *Historiens & Géographes*, N° 403 « Construire les territoires », APHG, Paris, 188 p.

Harbulot C. et Baumard P., Intelligence économique et stratégie des entreprises : une nouvelle donne stratégique, communication présentée lors de la Cinquième Conférence Annuelle de l'Association Internationale de Management Stratégique, 1996, 24 p., disponible en ligne sur : <http://www.strategie-aims.com/lille/com7502.pdf>

Herbaux P., Intelligence territoriale, repères théoriques, l'Harmattan, Paris, 2007, 195p.

Jaillet M.-C., 2007, Contre le territoire, la « bonne distance », in Territoires, territorialité, territorialisation : et après ? », Vanier M. et alli (eds.), actes des entretiens de la cité des territoires, Université Joseph Fourier, Grenoble, 7-8 juin 2007, disponible en ligne sur <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/index.htm>

Lévy J., Lussault M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, Paris, 2003, 1034 p.

Lima S., 2007, Le dépassement des territoires, bâtisseurs et passeurs d'espace, in Territoires, territorialité, territorialisation : et après ? », Vanier M. et alli (eds.), actes des entretiens de la cité des territoires, Université Joseph Fourier, Grenoble, 7-8 juin 2007, disponible en ligne sur <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/index.htm>

Martre H., Commissariat Général au Plan, Intelligence économique et stratégie des entreprises, rapport présidé par Henri Martre, La Documentation Française, Paris, 1994, 167 p., disponible en ligne à l'adresse : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000410/0000.pdf>

Melé P., 2007, Identifier un régime de territorialité réflexive, in Territoires, territorialité, territorialisation : et après ? », Vanier M. et alli (eds.), actes des entretiens de la cité des territoires, Université Joseph Fourier, Grenoble, 7-8 juin 2007, disponible en ligne sur : <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/index.htm>

Moine A., Le territoire : comment observer un système complexe, L'Harmattan, Paris, 2007, 176p.

Moine A., Signoret P., 2007, How the local governance system is influenced by the creation of an observatory : the OSER 70 experiment, in : International Conference of Territorial Intelligence, Organised in the framework of CAENTI, Huelva, Spain, 24-27 October 2007, 16p.

Moine A., Signoret P., 2007, How the local governance system is influenced by the creation of an observatory : the OSER 70 experiment, in : International Conference of Territorial Intelligence, Organised in the framework of CAENTI, Huelva, Spain, 24-27 October 2007, 16p., disponible en ligne sur : <http://www.intelligence-territoriale.eu/index.php/fre/content/download/1069/9236/file/huelva07-Moine.pdf>

Morin E., Le Moigne J.-L., L'intelligence de la complexité, L'Harmattan, Paris, 1999, 160p.

Musso P., 2007, Critique de la notion de territoire numérique, in Territoires, territorialité, territorialisation : et après ? », Vanier M. et alli (eds.), actes des entretiens de la cité des territoires, Université Joseph Fourier, Grenoble, 7-8 juin 2007, disponible en ligne sur <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/index.htm>

Négrier E., 2007, Politique et territoire : fin de règne et regain critique, in Territoires, territorialité, territorialisation : et après ? », Vanier M. et alli (eds.), actes des entretiens de la cité des territoires, Université Joseph Fourier, Grenoble, 7-8 juin 2007, disponible en ligne sur <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/index.htm>

Painter J., 2007, Territory and network : a false dichotomy ?, in Territoires, territorialité, territorialisation : et après ? », Vanier M. et alli (eds.), actes des entretiens de la cité des

territoires, Université Joseph Fourier, Grenoble, 7-8 juin 2007, disponible en ligne sur <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/index.htm>

Poix, C., Michelin, Y., 2000, Simulation paysagère : un modèle multi-agents pour prendre en compte les relations sociales, Cybergegeo, Systèmes, Modélisation, Géostatistiques, article 116, disponible en ligne sur : <http://www.cybergegeo.eu/index2242.html>, Consultation du 10 mars 2008

Pumain D. et Saint-Julien T., L'analyse spatiale - Localisations dans l'espace, Armand Colin, Paris, 2004, 170 p.

Queva C., Vergnaud G., 2007, L' « intermédialité » des territoires locaux : essai de réflexions croisées sur les constructions territoriales locales en Allemagne, en France et en Espagne, in Territoires, territorialité, territorialisation : et après ? », Vanier M. et alli (eds.), actes des entretiens de la cité des territoires, Université Joseph Fourier, Grenoble, 7-8 juin 2007, disponible en ligne sur <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/index.htm>

Retaillé D., 2007, L'espace mobile, in Territoires, territorialité, territorialisation : et après ? », Vanier M. et alli (eds.), actes des entretiens de la cité des territoires, Université Joseph Fourier, Grenoble, 7-8 juin 2007, disponible en ligne sur <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/index.htm>

Rivron V., 2007, La construction hertzienne du territoire Brésilien, in Territoires, territorialité, territorialisation : et après ? », Vanier M. et alli (eds.), actes des entretiens de la cité des territoires, Université Joseph Fourier, Grenoble, 7-8 juin 2007, disponible en ligne sur <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/index.htm>

Rosière S., 2007, Comprendre l'espace politique, in L'espace politique, n° 1, 16 p., disponible en ligne sur : <http://www.espacepolitique.org/numero1.php>

Rosnay (de), J., 1977, Le « microscope ». Vers une vision globale, Seuil, Paris, 346 pages

Rosnay (de), J., 1979, « The microscope » sur Principia Cybernetica Web, Harper & Row, p. 314. disponible en ligne sur <http://cleamc11.vub.ac.be/MACRBOOK.html>, Consultation du 4 septembre 2008

Séchet R., Keerle R., 2007, Petite histoire de « l'équipe-de-géographie-sociale-de-la-France-de-l'ouest » avec le territoire, in Territoires, territorialité, territorialisation : et après ? », Vanier M. et alli (eds.), actes des entretiens de la cité des territoires, Université Joseph Fourier, Grenoble, 7-8 juin 2007, disponible en ligne sur <http://iga.ujf-grenoble.fr/territoires/index.htm>

Shannon, C. E., Warren, W., 1975, The Mathematical Theory of Communication, University of Illinois Press, Champaign, 125 p.

SIGNORET P., MOINE A., 2008 : Du territoire au territoire par l'observation, prendre en compte la diversité des territoires et adapter les méthodes et les outils, in Conférence Internationale Outils et méthodes de l'Intelligence Territoriale, Besançon France, 16 - 17 octobre 2008, 20 p. En ligne : <http://www.territorial-intelligence.eu/besancon2008/blog/wp-content/uploads/2008/10/b08-b25c-20-paper-signoret-fr.pdf>

SIGNORET P., MOINE A., 2008 : A concept of the territory implemented in and by observation, in Conférence Internationale Outils et méthodes de l'Intelligence Territoriale, Besançon France, 16 - 17 octobre 2008, 11 p. On line : <http://www.territorial-intelligence.eu/besancon2008/blog/wp-content/uploads/2008/10/b08-b25c-20-paper-signoret-en.pdf>

Signoret, P., 2008 : Le territoire dans les systèmes d'observation : Approche conceptuelle et perspectives ; XLVème colloque de l'ASDRLF, Rimouski, Québec, Canada, 25 au 27 août

2008, disponible en ligne sur [http:// asrdlf2008. uqar. qc. ca/ Papiers en ligne/SIGNORET-P.doc](http://asrdlf2008.uqar.qc.ca/Papiers_en_ligne/SIGNORET-P.doc)

Smouts M-C., 1998, Du bon usage de la gouvernance en relations internationales », in La gouvernance, in Revue internationale des sciences sociales, n° 155, pp. 88.

Territorialité

La **Territorialité** est un concept qui s'emploie principalement en droit, en science politique et en géographie.

Ses différentes acceptions sont bien sûr reliées à celles du concept de → Territoire

En géographie, ce concept a été avancé principalement par Claude Raffestin (avec Mercedes Bresso "Espace, Travail, Pouvoir" 1979) qui l'a défini comme « la structure latente de la quotidienneté, la structure relationnelle, pas ou peu perçue, de la quotidienneté » (Raffestin, Bresso, 1982, p.186). Plus récemment, il a, à nouveau, précisé que selon lui elle était « l'ensemble des relations qu'une société entretient non seulement avec elle-même, mais encore avec l'extériorité et l'altérité, à l'aide de médiateurs, pour satisfaire ses besoins dans la perspective d'acquérir la plus grande autonomie possible, compte tenu des ressources du système » (Raffestin, 1997, p. 165).

Voir aussi

Articles connexes

- territorialité des oiseaux

Bibliographie

- RAFFESTIN, Claude, BRESSO, Mercedes, 1979, *Espace, Travail, Pouvoir*, éd. L'Age d'homme, Lausanne
- RAFFESTIN, Claude, BRESSO, Mercedes, 1982, « Tradition, modernité, territorialité », in *Cahiers de géographie du Québec*, Québec, 26, n°68, p.186-198.
- RAFFESTIN, Claude, 1997, « Réinventer l'hospitalité » in *Communications*, n°65, Paris, p.165-177.

Liens externes

CollecTer (Collectif de réflexion sur la Territorialité): [http:// www. unige. ch/ ses/ geo/ Recherche/collecter/home.php](http://www.unige.ch/ses/geo/Recherche/collecter/home.php)

Utilisation du sol

L'**utilisation du sol** est la modification par l'homme de son environnement naturel ou sauvage en un environnement humain ou construit tel que les champs, constructions et implantations humaines. Le principal effet de l'utilisation du sol sur la → couverture du sol depuis 1750 a été la déforestation des régions tempérées.^[1] Les effets négatifs récents les plus significatifs de l'utilisation du sol incluent l'étalement urbain, l'érosion, la régression et dégradation des sols, la salinisation et la désertification.^[2]

Les changements dans l'utilisation du sol et l'usage des combustibles fossiles constituent les principales sources anthropogéniques de dioxyde de carbone, un des principaux gaz à effet de serre.^[3]

L'utilisation du sol a aussi été définie comme l'ensemble des arrangements, activités, et inputs qu'ont les gens sur un certain type de → couverture du sol. (FAO, 1997a; FAO/UNEP, 1999).^[4]

Utilisation du sol et zonage

Dans les règlement de zonage des municipalités, chaque zone se voit attribuer un certain nombre d'usages qui peuvent être légalement faits en ce lieu.

Utilisation du sol et environnement

Les pratiques de l'utilisation et de la gestion des sols ont un impact important sur les ressources naturelles telles que l'eau, le sol, la faune et la flore. L'information sur les utilisations du sol peut être utilisée pour développer des solutions pour la gestion des ressources naturelles comme la salinité et la qualité des eaux.

Selon un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la dégradation des sols se trouve exacerbée là où la planification est déficiente ou mal exécutée, quand des incitations législatives ou financiers conduisent à de mauvaises décisions dans l'utilisation du sol ou lorsqu'un planning central biaisé conduit à la sur-utilisation des ressources en sol - par exemple pour la production à court terme. Le résultat a souvent été la misère pour une grande partie des populations locales et la destruction d'écosystèmes utiles. De telles approches à courtes vues doivent être remplacées par une planification et une gestion intégrées des ressources du sol où l'utilisateur local est au centre des préoccupations. Ceci assurera la qualité à long terme de sol pour les besoins humains, la prévention ou la résolution des conflits sociaux liés à l'utilisation du sol et la conservation des écosystèmes d'une grande biodiversité.

Voir aussi

- → Couverture du sol
- Planning
- Urbanisation
- Perturbation écologique

Liens externes

- Schindler's Land Use Page ^[5] (Michigan State University Extension Land Use Team)
- Land Policy Institute at Michigan State University ^[6]

Références

- [1] Intergovernmental Panel on Climate Change (http://ipcc-wg1.ucar.edu/wg1/Report/AR4WG1_Pub_Ch02.pdf)
- [2] UN Land Degradation and Land Use/Cover Data Sources (<http://unstats.un.org/unsd/ENVIRONMENT/envpdf/landdatafinal.pdf>) ret. 26 June 2007
- [3] UN Report on Climate Change (<http://www.ipcc.ch/SPM2feb07.pdf>) retrieved 25 June 2007
- [4] IPCC Special Report on Land Use, Land-Use Change And Forestry, 2.2.1.1 Land Use (http://www.grida.no/climate/ipcc/land_use/045.htm)
- [5] <http://web1.msue.msu.edu/wexford/LU/index.html>
- [6] <http://www.landpolicy.msu.edu>

Zonation

La **zonation**, en écologie et en géographie, décrit les phénomènes de distribution des climats, de répartition des êtres vivants et de leurs groupements, d'organisation territoriale des activités humaines, en bandes ou zones successives, en raison de la variation d'un facteur du milieu, naturel ou d'origine anthropique.

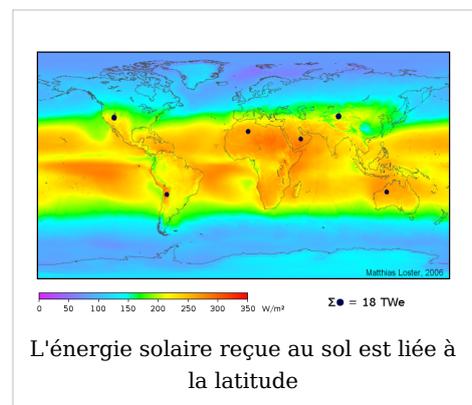
En → aménagement du territoire, l'affectation d'une valeur ou d'une vocation à une aire géographique devient du zonage.

Zonation globale

À l'échelle du globe terrestre, le principal facteur de zonation est celui de la latitude qui détermine la quantité d'énergie solaire incidente reçue à un endroit donné.

Zonation des climats

Les climats se répartissent donc principalement en fonction de la latitude, ce facteur étant modulé par la forme et la position des continents et des océans et par les courants généraux atmosphériques et océaniques.

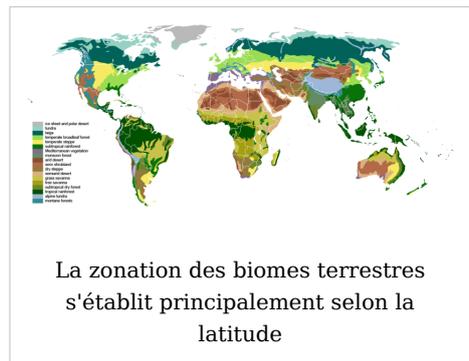
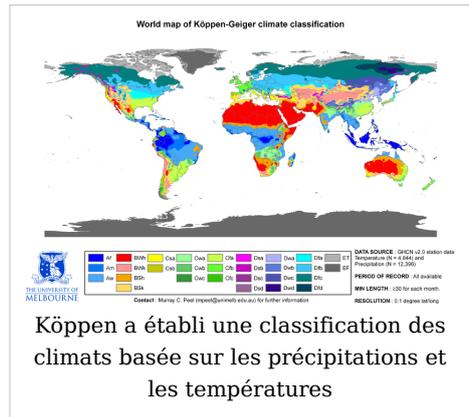


Zonation des écosystèmes

La capacité de développement de la végétation, pour atteindre ou non des stades forestiers de plus en plus luxuriants, est soumise à l'influence essentielle du climat.

Les écosystèmes, au-delà de leur diversité, peuvent ainsi être rattachés à des grands groupes caractéristiques de niveau planétaire, les biomes, qui en raison de la zonation climatique, sont eux-mêmes pour la plupart zonaux. Les grands biomes terrestres se succèdent ainsi de l'équateur vers les pôles avec une biodiversité décroissante, de la forêt tropicale humide jusqu'à la toundra.

À un niveau plus régional, des variations liées au relief ou à l'aridité peuvent intervenir. Elles induisent également des zonations reflétant les gradients de température ou d'humidité, avec des successions de végétation qui, par exemple, mènent jusqu'à des stades de pelouse alpine lorsque la température décroît avec l'altitude, ou jusqu'à des stades de formations xérophytiques aux abords des déserts.



Zonations locales

Zonations littorales



Zonation littorale des algues et des animaux marins fixés sur l'estran d'une côte rocheuse

Le phénomène de zonation le plus typique s'exprime le long des littoraux. Toutes les bordures d'étendues d'eau (mers, lacs, marais, etc.) sont caractérisées par une telle zonation parallèle à la ligne de rivage. Elle est directement visible en particulier sur les côtes maritimes rocheuses au niveau du balancement des marées, où les algues et les autres organismes vivants fixés forment d'étroites ceintures superposées.

Zonations sous influence anthropique

Sources et contributeurs de l'article

Aire d'influence *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=39331920> *Contributeurs*: KoS, Litlok, MicroCitron, 1 modifications anonymes

Aménagement du territoire *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43107062> *Contributeurs*: AlainLHostis, B-noa, BraceRC, Crochet.david, DocteurCosmos, Galoric, Guill37, Kelson, Kyro, Michel Hudon, Mr H., Plyd, RomainGrenier, Seudo, Sinissa, Sum, Sundar1, Suprememangaka, Surveyor, Urban, Vortesteur, Épiméthée, 35 modifications anonymes

Anthropisation *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=39841274> *Contributeurs*: Archi02, Astirmays, B-noa, Crouchineki, David Berardan, DocteurCosmos, Galoric, Guilbertph, Hadrien, Jay64, Julianedm, Kimdime, Pautard, R, TwoWings, Ultragothe, Vincnet, Zyzomys, 7 modifications anonymes

Chorographie *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=37675023> *Contributeurs*: Antiamour, Galoric, TwoWings, 1 modifications anonymes

Chorème *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=41555836> *Contributeurs*: 2514, Acha45, Artichaut, Bap, Flochampier, Galoric, Gentil Hibou, Hthery, JLM, Jahsensie, Keriluamox, Lamiot, Metaldeh, Mutatis mutandis, Olmec, Pwet-pwet, Sebcaen, Skyjuju166, TwoWings, 4 modifications anonymes

Connectivité (géographie) *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=32112064> *Contributeurs*: AlainLHostis, Graouilly, R, Stanlekub

Couverture du sol *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=41475175> *Contributeurs*: Michel Hudon, NicoV, Nouill

Densité de population *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43748023> *Contributeurs*: Aither, Anakin, Aoineko, ArnO 2, Artichaut, B-noa, Boréal, BrightRaven, Cehagenmerak, Centuri, Clem23, Curry, DocteurCosmos, Droop, Fabrice Ferrer, FvdP, Fyflip22, Grum, Gvf, Hastalavictoria, Heureux qui comme ulysse, Hégésippe Cormier, IALex, Island, Iznogood, JB, KaTeznic, Karl-Henner, Koyuki, Linan, M@rco, Ma'ame Michu, McSly, Med, Medium69, Mikayé, Minou85, Mith, N3w-y0rk-cityy, Njaeh, Numbo3, Orthogaffe, P-e, Phi-Gastrein, Phido, Pontauxchats, Redirectionneur Phou, Sam Hocevar, Solveig, Sum, Tvp, Urban, Urhixidur, Vargenau, Warny, Webkid, Weft, Xofc, 67 modifications anonymes

Distance (géographie) *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43498041> *Contributeurs*: Artichaut, Nouill

Dôme (géographie) *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=26245303> *Contributeurs*: Flot2, Graouilly, Loveless, MatP, Pixeltoo, Theon

Échelle (proportion) *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43513357> *Contributeurs*: A1AA1A, Badmood, Bruno2wi, Bub's, Coyau, Daniel*D, FH, Foxandpotatoes, Jef-Infojef, Jerome66, Leag, Nouill, Sherbrooke, Ttwoo, 16 modifications anonymes

Effet tunnel (géographie) *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=35391455> *Contributeurs*: Badmood, Eldino, Pio

Espace (sciences sociales) *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43542245> *Contributeurs*: Arnaud.Serander, Artichaut, Augustebon, Badmood, Barbetorte, Chaussette, Coyau, Dhatier, Doudou54, Homo sovieticus, Idéalités, Inisheer, JB, La Cigale, Libellule Bleue, Milean Creor, Mutatis mutandis, Romanc19s, Sebcaen, Tvp, TwoWings, 8 modifications anonymes

Flux (géographie) *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=41915056> *Contributeurs*: Acélan, Artichaut, B-noa, Nouill, 1 modifications anonymes

Foreland *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=40149135> *Contributeurs*: Badmood, CaptainHaddock, Gentil Hibou, Graouilly, Jay64, Litlok

Fragmentation urbaine *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43604050> *Contributeurs*: B-noa, Doudou54, Ethnosonik, Guil2027, Inisheer, Nouill, Rawet05, 1 modifications anonymes

Glossaire de géographie *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=33160148> *Contributeurs*: Alvaro, Artichaut, Astirmays, B-noa, Bbullot, Bloubéri, Clm03, Crouchineki, David Berardan, EDUCA33E, Ebolavir, Fluti, Foxandpotatoes, Galoric, Grecha, Inisheer, Laddo, Leag, Litlok, Mnémosyne, Ollamh, Phe, Pierre cb, Piku, Romary, Rémi, Sand, Sarrazip, Stanlekub, Tython, Vincnet, 5 modifications anonymes

Grands domaines biogéographiques *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=40359699> *Contributeurs*: Mu, Rosier, 1 modifications anonymes

Géographie humaine *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=40394451> *Contributeurs*: Artichaut, Badmood, Bapti, CaptainHaddock, Caton, Collocas, Crochet.david, Doudou54, Inisheer, Iznogood, Jahsensie, Jerome66, Kassus, Maurilbert, Mirgolth, Nilfanion, Tchernopuss, Treehill, Tvp, Woww, Yannbran, 5 modifications anonymes

Géographie physique *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43254765> *Contributeurs*: Alphax, Artichaut, Balounette, Buzy oli, Crochet.david, David Latapie, Dnrodolphe, Erasmus, Forlane, Hemmer, Ice Scream, Inisheer, Jahsensie, Jide, Lamiot, Marc Mongenet, Slawojar, Spooky, Treehill, Tvp, TwoWings, Ultragothe, Urban, Woww, 5 modifications anonymes

Hétérotopie *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43546383> *Contributeurs*: Artichaut, CaptainHaddock, Goliadkine, Groom Da Oger, HYUK3, Laurent Nguyen, Nouill, Oxo, Phe, Piercolateur, Sherbrooke, Smily, Stéphane33, 21 modifications anonymes

Information géographique *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=42873013> *Contributeurs*: Amin Hashem, Artichaut, CTU, Cantons-de-l'Est, CaptainHaddock, Chacal65, Galoric, Geo24, Leag, MS1965, Marc Leobet, Mikefuh, Pachycephale, Pautard, Ptigrouick, Romanc19s, TwoWings, 5 modifications anonymes

Insularité *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=28323890> *Contributeurs*: ADM, CaptainHaddock, Inisheer, Maloq, Rémi, Triton, 2 modifications anonymes

Interface en géographie *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=28289262> *Contributeurs*: B-noa, Badmood, Galoric, Litlok, Matpib, Sargon2, 2 modifications anonymes

Lieu *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=42085787> *Contributeurs*: 16@r, Ambigraphe, Artichaut, Cdang, David Latapie, Jeffdelong, Moez, Rui Silva, Skiff, Valérie75, 8 modifications anonymes

Maillage *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43310796> *Contributeurs*: B-noa, Captain T, Dhatier, Eliovir, Guerinsylvie, Joannaj, Laurent Nguyen, Litlok, Mirgolth, Mishkoba, Pautard, PurpleHz, Supervince, TeheBTchev, 4 modifications anonymes

Modèle cristallin *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43172103> *Contributeurs*: Alicebtoklas, Artichaut, B-noa, Badmood, Chaps the idol, Doudoman, Fluti, Galoric, Georges NICOLAS, IALex, Jef-Infojef, Kzo, Laotseuphilo, Michel Hudon, Milean Creor, Olmec, Perditax, R, Romanc19s, Thibault Taillandier, 67 modifications anonymes

Médiante *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=35593877> *Contributeurs*: DUMOUCHE, Galoric, Koko90, Mapalogos, Oxo, Pcorpet, Perditax, Sebcaen, Tvp

Métropolisation *Source*: <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43675062> *Contributeurs*: B-noa, Biathe, BorisStephane, Chaoborus, Coyau, Eldino, Ethnosonik, Flexrex, Homo sovieticus, Jahsensie, Jef-Infojef, NicoV, Peiom, Randall Flagg, Rémi, Stanlekub, Tvp, ~Pyb, 23 modifications anonymes

Non-lieu (anthropologie) *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=41813818> *Contributeurs:* Artichaut, Sebleouf, Seudo, Skiff, 3 modifications anonymes

Nordicité *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=42102897> *Contributeurs:* Auxerroisdu68, B-noa, GaMip, Galoric, Inisheer, Jesi, Libellule Bleue, Litlok, Matthieu Godbout, Ollamh, Pierre cb, Rémi, Snipre, 16 modifications anonymes

Organisation de l'espace *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=38236233> *Contributeurs:* B-noa, Eldino, Mikefuhr

Paysage *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43507138> *Contributeurs:* A3 nm, Alno, Alphos, Archi02, Aroche, B-noa, Bob08, Calame, Camster, Cehagenmerak, Charlesladano, Chouchouette, Clem23, Cécilia27, DUMOUCHE, Depil, Diddou, DocteurCosmos, Dominique.jardine, EyOne, Fifistorien, Fouziks, Galoric, Gloubiboulga, Grondin, Holycharly, Inisheer, Iznogood, Jahsenstie, Janseniste, Jef-Infojef, Jonathaneo, Jrcourtois, Julien-lecomte, Kilom691, Lamiot, Le gorille, Looxix, Louis-garden, Luciengav, Ludovicurba, Mathounette, Michel-georges bernard, Milean Creor, Mirgolth, Mutatis mutandis, Mélanie Huguet, Nancy B, Nicolas Ray, Nora merens, Nouill, Ollamh, Orthogaffe, Phe, Ploum's, Pol, Pontauxchats, Pymouss, Rakounet, Rogilbert, Ryo, Seb35, Sebleouf, Slasher-fun, Smobri, Treanna, Trex, Tvp, Wanderer999, Yann Lafolie, 95 modifications anonymes

Pergélisol *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43369753> *Contributeurs:* Artichaut, Atilin, Benoît Fabre, Eiffele, Fifi10, Helleborus, Iliun, Jef-Infojef, Kevin T., Kirikou1789, Kndiaye, Kolossus, Lamiot, Laurent Deschodt, Levochik, Litlok, Ludo29, Manuguf, Mecsypadu74, NicoRay, Toony, Trassiorf, Urban, Vazkor, 22 modifications anonymes

Plate-forme multimodale *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=38744775> *Contributeurs:* B-noa, Cyprien RICHER, Grimlock, Leag, Loveless, TiboF, ZeMeilleur, 2 modifications anonymes

Polarisation (géographie) *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=33652824> *Contributeurs:* B-noa

Polémossystème *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=33131806> *Contributeurs:* B-noa, DUMOUCHE, Hcanon, Matpib

Périphérie *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=38644645> *Contributeurs:* B-noa, Bouchecl, Eskimo, Graffity, Grecha, Julianedm, Nataraja, Nono64, Ploum's, Wewenou, 3 modifications anonymes

Région *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=41439652> *Contributeurs:* Alonso Quichano, Aoineko, B-noa, Boeb'is, Coyau, Dhenrotte, Diligent, Enzino, Erasmus, Fab97, Fabant, Fitzwarin, Flodelaplage, Flot, Ganymede44, Geonymo2, Grook Da Oger, Humboldt, Jerome66, José Fontaine, Karel Anthonissen, Koxinga, MaCRoEco, Moyogo, NicoV, O. Morand, Olivier, Petronus, Ploum's, Pseudomoi, Ryo, Speculoos, Steff, Stephane.dohet, Treehill, Tvp, Youssefsan, 16 modifications anonymes

Seuil (géographie) *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=26333928> *Contributeurs:* Loveless, 3 modifications anonymes

Situation *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=35363169> *Contributeurs:* Bob08, Chris93, Galoric, Grondin, Laddo, Litlok, Moumousse13, Nico73, Seb35, Sebcaen, Trassiorf, Triton, Tvp, TwoWings, 2 modifications anonymes

Surface *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=42196466> *Contributeurs:* Alchemica, Ambigraphe, B-noa, Cdang, Cham, Didierv, Ektoplastor, Fafnir, Flo, Galoric, Greatpatton, Grum, HB, Hashar, Iznogood, Jean-Luc W, Jim2k, Jona, Jrcourtois, Kelson, Kilom691, Korg, Laddo, Litlok, Maksim, Marc Mongenet, Melusin, Mikefuhr, Ploum's, Ryo, Touriste, Wars, Ymulleneers, Yves, 16 modifications anonymes

Territoire *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=43749904> *Contributeurs:* (:Julien:), Benoni, Dauphiné, Drummer.adn, Feinschmecker, Gagea, Galoric, Helleborus, Homo sovieticus, Hopea, IAlex, Jahsenstie, Jeannine Adam 1934, Lamiot, Leag, Litlok, M.Gecko, Markadet, Milean Creor, O. Morand, P-signoret, Pgreenfinch, Pleko, Poppy, Rémi, Sebcaen, Seudo, Spooky, Staatenloser, Ste281, Sum, Tvp, TwoWings, Ultrogothe, Vincnet, Wikinade, Zorlot, 75 modifications anonymes

Territorialisation *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=41475168> *Contributeurs:* Deep silence, Kropotkine 113, Nouill, Rosier, 9 modifications anonymes

Territorialité *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=41475161> *Contributeurs:* 08pb80, ADM, Gaëlle2, Ico, Mapalogos, Nouill, Vincnet, 2 modifications anonymes

Utilisation du sol *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=42178207> *Contributeurs:* Chaoborus, Michel Hudon, Nouill

Zonation *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=41475153> *Contributeurs:* Channer, Gagea, Jymm, Nouill, Seb35

Source des images, licences et contributeurs

Image:Landscape in Sa Pa (Vietnam).jpg *Source:* [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Landscape_in_Sa_Pa_\(Vietnam\).jpg](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Landscape_in_Sa_Pa_(Vietnam).jpg) *License:* GNU Free Documentation License *Contributeurs:* Binh Giang, Herr Klugbeisser, KTo288, Nguyễn Thanh Quang, Ranveig, RedWolf, Tttrung

Image:World population density 1994.png *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:World_population_density_1994.png *License:* Public Domain *Contributeurs:* User:QuartierLatin1968

Image:World population density map.PNG *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:World_population_density_map.PNG *License:* GNU Free Documentation License *Contributeurs:* Andypham3000, Briefplan, Cflyte, Richtom80, Roke, Timeshifter, 4 modifications anonymes

Image:Earthlights dmsp.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Earthlights_dmsp.jpg *License:* Public Domain *Contributeurs:* Data courtesy Marc Imhoff of NASA GSFC and Christopher Elvidge of NOAA NGDC. Image by Craig Mayhew and Robert Simmon, NASA GSFC.

Image:Male-total.jpg *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Male-total.jpg> *License:* inconnu *Contributeurs:* Shahee Ilyas

Image:1 cartographie comparaison échelles.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:1_cartographie_comparaison_échelles.jpg *License:* Public Domain *Contributeurs:* Lamiot

Image:Europe w asia n africa.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Europe_w_asia_n_africa.jpg *License:* Public Domain *Contributeurs:* Briangotts, Electionworld, PM

Image:Physical world.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Physical_world.jpg *License:* Public Domain *Contributeurs:* Denniss, EugeneZelenko, L, MPF, Robert Weemeyer, Saperaud, 6 modifications anonymes

Image:Disambig colour.svg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Disambig_colour.svg *License:* Public Domain *Contributeurs:* User:Bub's

Image:Christaller model 1.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Christaller_model_1.jpg *License:* Public Domain *Contributeurs:* User:Laotseuphilo

Image:Christaller model2.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Christaller_model2.jpg *License:* Public Domain *Contributeurs:* User:Laotseuphilo

Image:Christaller model 3.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Christaller_model_3.jpg *License:* Public Domain *Contributeurs:* User:Laotseuphilo

Fichier:Wiki_WC_n1_probleme.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Wiki_WC_n1_probleme.jpg *License:* inconnu *Contributeurs:* User:Georges NICOLAS

Fichier:Wiki_WC_n5_solution_normati.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Wiki_WC_n5_solution_normati.jpg *License:* inconnu *Contributeurs:* User:Georges NICOLAS

Fichier:Wiki_WC_n6_negation.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Wiki_WC_n6_negation.jpg *License:* inconnu *Contributeurs:* User:Georges NICOLAS

Fichier:Wiki_WC_n3_solution_general.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Wiki_WC_n3_solution_general.jpg *License:* inconnu *Contributeurs:* User:Georges NICOLAS

Fichier:Wiki_WC_n9_versusAL.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Wiki_WC_n9_versusAL.jpg *License:* inconnu *Contributeurs:* User:Georges NICOLAS

Image:SantiagoSatellite.jpg *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:SantiagoSatellite.jpg> *License:* inconnu *Contributeurs:* Celeron, Createaccount, Duesentrieb, Huhsunqu, Rüdiger Wölk, Väsk, Yakoo

Image:Victoria peak.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Victoria_peak.jpg *License:* GNU Free Documentation License *Contributeurs:* Olivier2, Tietew, Túrelío, Wingchi

Image:Igloo finito.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Igloo_finito.jpg *License:* Public Domain *Contributeurs:* Origamiemensch, YolanC

Image:Arctic.svg *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Arctic.svg> *License:* Public Domain *Contributeurs:* David Kernow, Electionworld, Moyogo, Sanao, StephenHudson, Telim tor, Xhienne, Ysangkok, 1 modifications anonymes

Image:Hiuppo PL.svg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Hiuppo_PL.svg *License:* inconnu *Contributeurs:* Hiuppo, Yarl

Image:Guerard Mount Townsend 1863.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Guerard_Mount_Townsend_1863.jpg *License:* Public Domain *Contributeurs:* Eugene von Guérard

Image:Frozensground.gif *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Frozensground.gif> *License:* Public Domain *Contributeurs:* User:Adam

Image:Permafrost - polygon.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Permafrost_-_polygon.jpg *License:* inconnu *Contributeurs:* Ktz, MushiHoshiIshi, Wst, 1 modifications anonymes

Image:Solar land area.png *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Solar_land_area.png *License:* inconnu *Contributeurs:* Mlino76

Image:World Koppen Map.png *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:World_Koppen_Map.png *License:* Creative Commons Attribution-Sharealike 3.0 *Contributeurs:* Peel, M. C., Finlayson, B. L., and McMahon, T. A.(University of Melbourne)

Image:Vegetation.png *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Vegetation.png> *License:* inconnu *Contributeurs:* User:Vzb83

Image:Intertide zonation at Kalaloch.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Intertide_zonation_at_Kalaloch.jpg *License:* Public Domain *Contributeurs:* Angrense, Ed Fitzgerald, Shizhao

Licence

Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0 Unported
<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>
